

90

FACÉTIES

RÉVOLUTIONNAIRES.

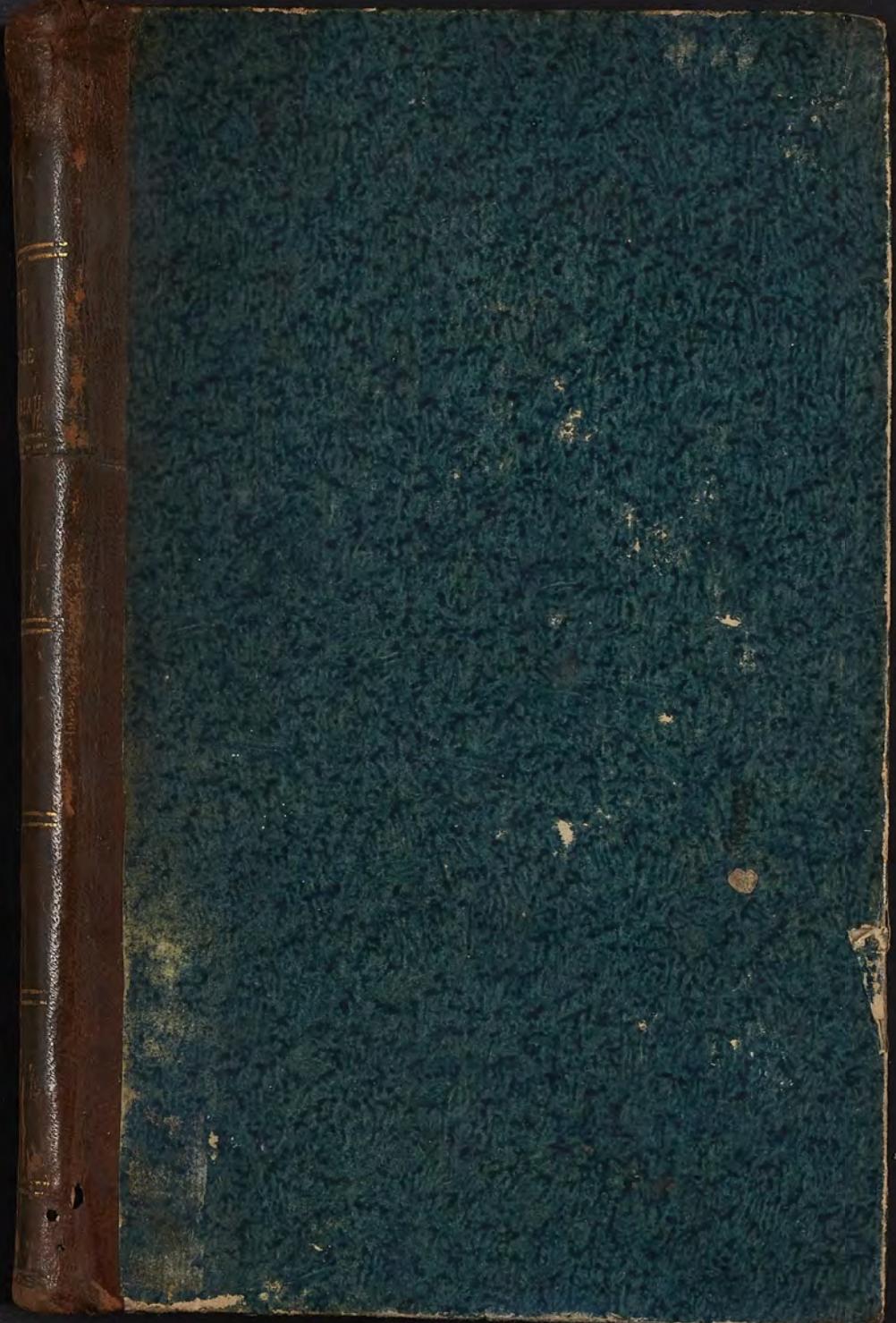


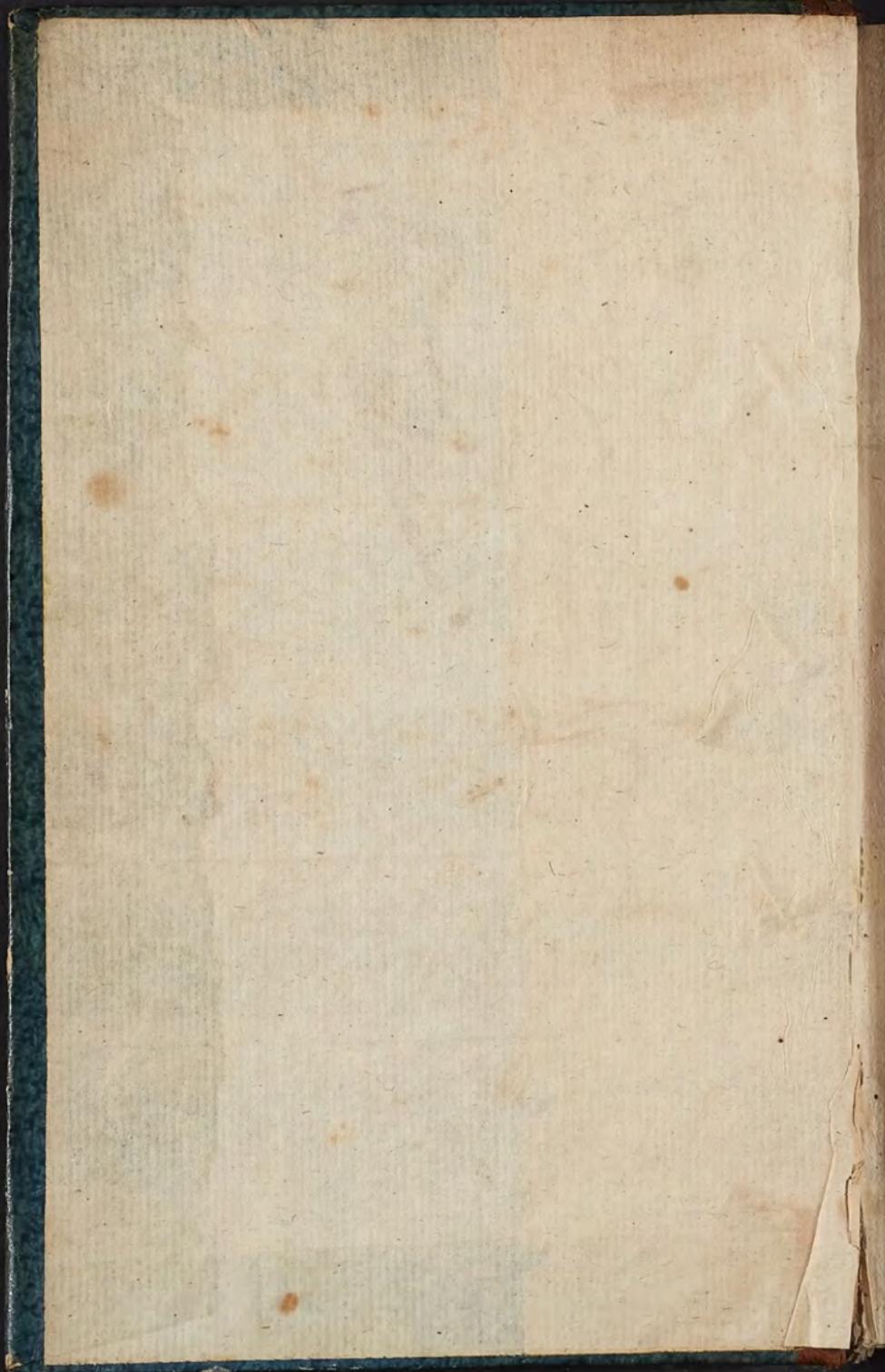
LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

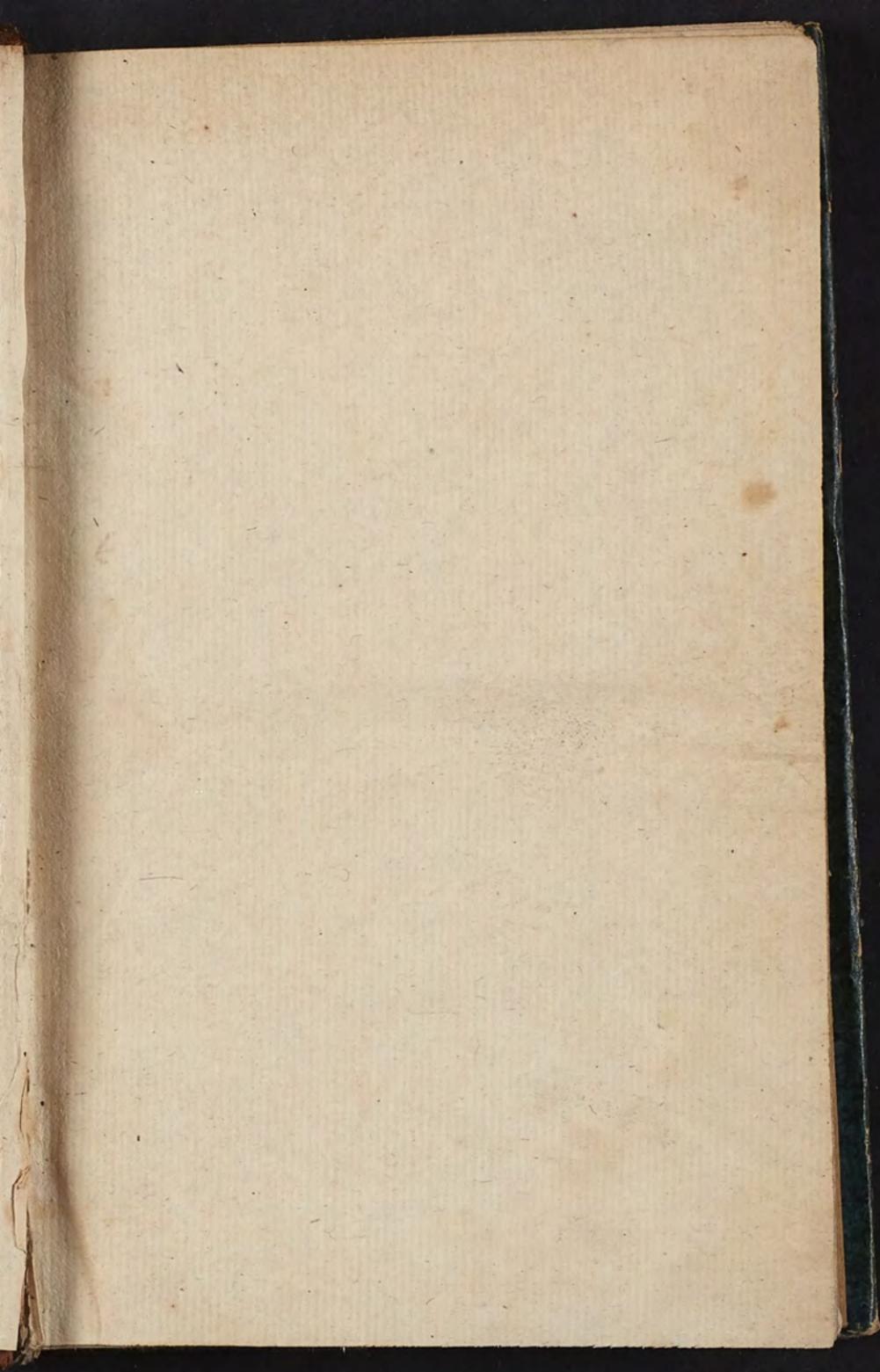
OU

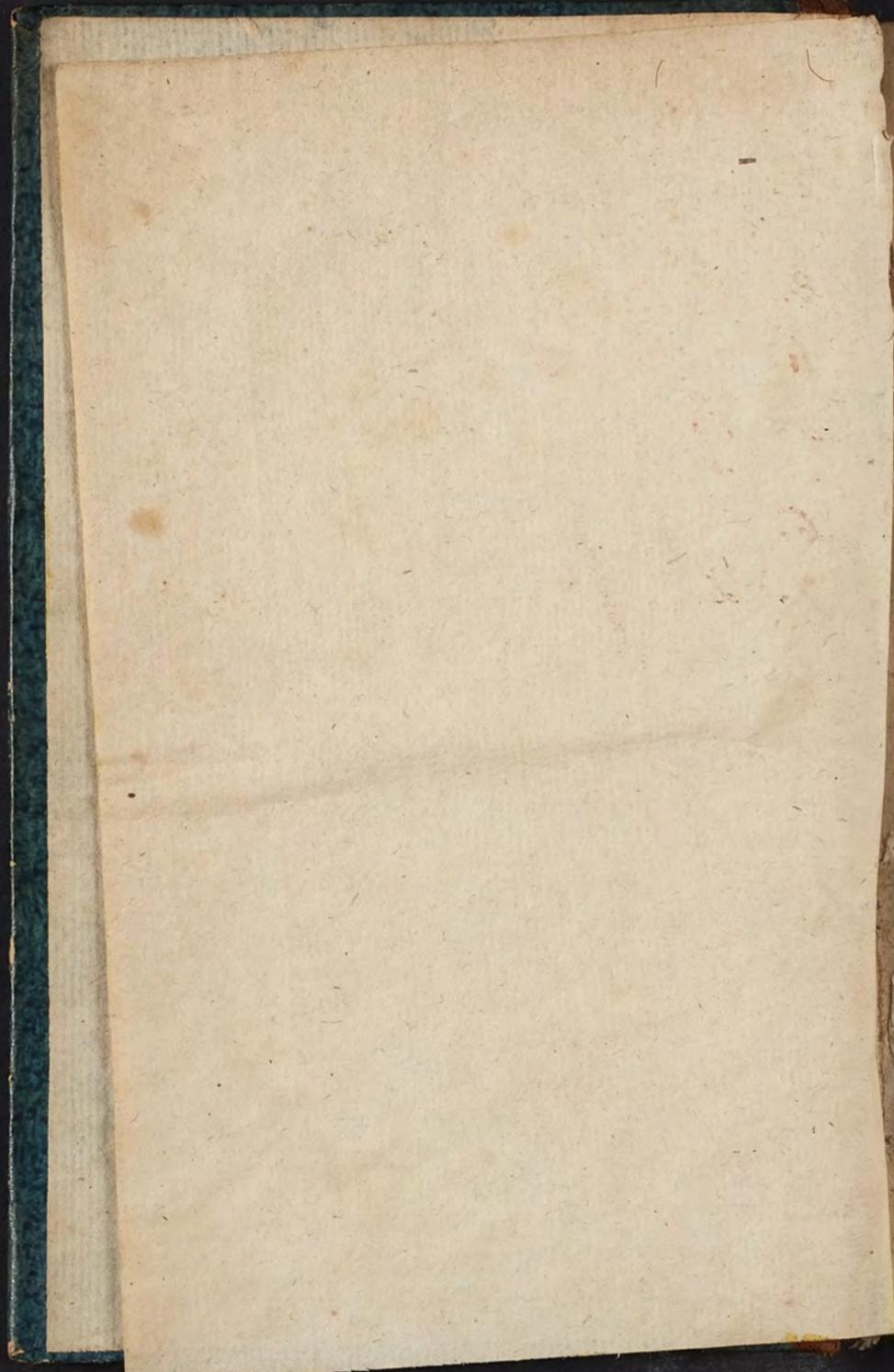


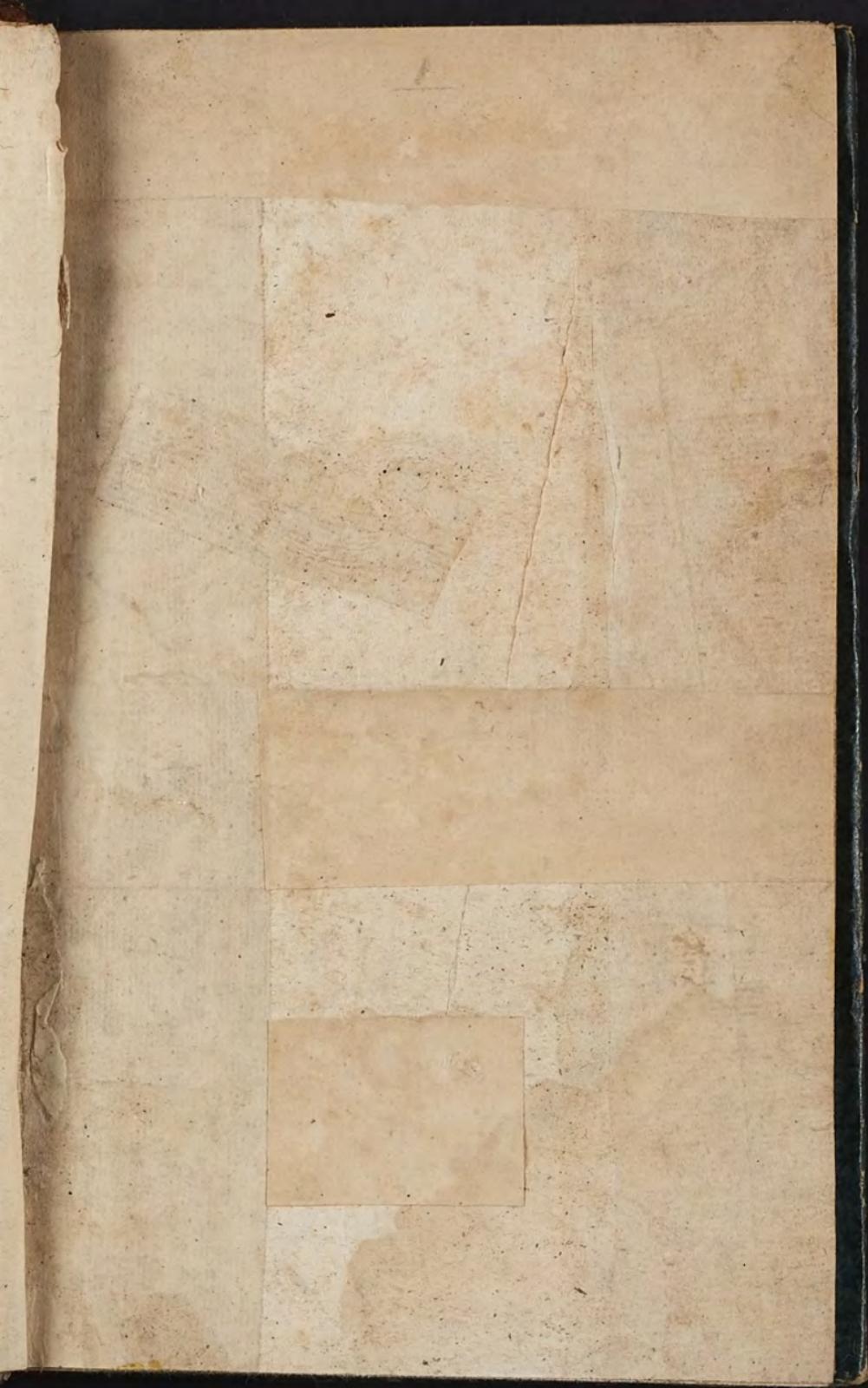
1667 Vie Mirabeau













Courage, amis, nous sommes pour vous.

le C^{te} de Mirabeau, 6 Octob. 1789.

VIE
PUBLIQUE
ET PRIVEE,
DE HONORE-GABRIEL RIQUETTI,
COMTE
DE MIRABEAU;

Député du Tiers-État de la Séné-
chaussee d'Aix, Membre du Dé-
partement de Paris, commandant de
Bataillon de la Milice-Bourgeoise
du District des Capucins; Président
du Club des Jacobins, et le premier
Homme de la Nation, en sa qualité
de Président de l'Assemblée, dite
Nationale.

DÉDIÉ AUX AMIS
DE LA CONSTITUTION MONARCHIQUE.

A PARIS.
HOTEL D'AIGUILLO.

1791.



THE HONORABLE GARDNER TOWNSEND,
COUNTY OF
THE PRIMARY
BUDLERS
VIA

THE 17 CONSTITUTION MONUMENT

Step 1

AUX AMIS
DE LA
CONSTITUTION
MONARCHIQUE.

Messieurs,

Agreez l'hommage que je prends la liberté de vous offrir. C'est aux Amis de la Monarchie à bien apprécier les actions d'un homme qui, sous des dehors trompeurs a fait tous ses efforts pour la détruire.

Votre suffrage, Messieurs, sera

*pour moi la plus flatteuse des récom-
penses.*

Je suis avec respect,

Messieurs,

*Votre très - humble
et très - obéissant
serviteur, M...*

VIE PUBLIQUE

ET PRIVÉE

DE

HONORÉ - GABRIEL RIQUETTI,

COMTE DE MIRABEAU,

Député du Tiers-état de la Sénéchaussée d'Aix,
aux Etats-généraux , commandant du ba-
taillon des capucins , & l'un des adminis-
trateurs du département de Paris , président
du club des Jacobins.

La nature produit , par intervalles , des êtres
dont la mémoire survit à la succession des
siècles , soit qu'elle les destine à servir de mo-
dèles à la postérité , ou à l'effrayer par leur
exemple. Ainsi , les fastes de l'esprit humain
nous ont transmis les noms & les actions
de Socrate & de Fénélon , de Néron & de
Marc-Aurelle , dc Ravaillac & de Cartouche.
Honoré-Gabriel Riquetti , naquit à Paris , en
1749 , de Georges-Philippe Riquetti , marquis

A



de Mirabeau , auteur de *l'ami des hommes* , & de Louise de Caraman. Ses premières années annoncèrent en lui tout ce qu'il devoit être. Polisson & filou avec ses camarades , hargneux & hautain avec ses inférieurs , insolent & rebelle avec ses maîtres , à sept ans , il fut le même Mirabeau qu'à quarante.

Son père , qui connoissoit si bien les hommes , dont il s'étoit déclaré *l'ami* d'une manière si solennelle (1) , fut épouvanté des vices précoce s d'un fils si peu digne de lui. Il voulut corriger , par ses sages leçons , les erreurs de la nature ; mais ses conseils paternels furent repoussés avec horreur. Il veut insister ; ce fils dénaturé prépare du poison , & s'apprête à en abreuver le plus vertueux des pères , lorsqu'un domestique fidèle s'apperçoit du parricide médité par le monstre , & court en avertir le marquis de Mirabeau.

Pour purger la maison natale de la présence d'un scélérat , & prévenir des crimes qui devoient flétrir un nom si respecté , le père

(1) *L'ami des hommes* , ouvrage à la composition duquel le marquis de Mirabeau avoit employé vingt années , est un de ces livres , qu'il n'étoit permis au génie de produire , que dans des tems où il existoit en France des hommes , des lois , & une monarchie .

indulgent obtint une lettre-de-cachet , & fit renfermer le jeune comte au château de *la Geole*, où il passa quinze mois. Nous voudrions pouvoir rapporter ici les lettres suppliantes & pleines de repentir , qu'écrivoit alors l'hypocrite à sa famille & aux amis de son père. On l'élargit , dans l'espoir d'une prompte conversion. Cet ade de pitié fut le prélude de tous les crimes dont s'est couvert depuis le sieur *Riquetti*.

Il essaya ses premières forces , par des libelles contre son père ; libelles où l'on trouve le système de sédition , de révolte & de férocité , dont il ne s'est jamais démenti.

Riquetti parvint , si non à rendre son père ridicule , du moins à lui aliéner le cœur de son épouse. Cette femme , jusqu'alors sans reproche , embrassa les intérêts de son fils avec les entrailles d'une mère , sans s'appercevoir du piège que lui tendoit ce fils dénaturé , qui n'aspiroit qu'à la rendre sa complice , en lui faisant violer ses devoirs les plus sacrés. Il répandit tant de calomnies , tant d'horreurs sur le compte de son époux , qu'elle lui intenta un procès en séparation.

Cependant elle n'avoit aucun sujet de plainte sur les procédés de son mari. Les paisibles occu-

pations d'un père de famille livré à l'étude du cœur et de l'esprit humain , à la contemplation des merveilles de la nature , aux devoirs d'un bon citoyen , ne peuvent mériter de la part d'une épouse , que quelques reproches légers de négligence. Ce furent les seuls qu'articula la marquise de *Mirabeau* ; et pour justifier la gravité des torts de son époux , elle se livra bientôt à tous les vices dont peut se déshonorer une femme. Elle s'adonna au vin , et par suite , à la plus honteuse débauche. Elle accorda ses faveurs au premier venu , donna la plus grande publicité à ce scandale , & reçut dans ses bras jusqu'à ses laquais et son frotteur.

Riquetti , quoique banni du toit paternel , agrandissoit par ses conseils et par son exemple , le précipice où il avoit astucieusement attiré sa mère. Il l'aigrissoit de plus en plus contre son époux , l'aidoit au dérangement de sa fortune , et enfin , n'attendoit que le moment de la séparation , pour en divertir les débris et l'abandonner à l'extrême misère qui la dévore aujourd'hui (1).

(1) J'ai vu moi-même des lettres de cette femme méprisable , où elle se plaint de l'ingratitude de son fils , qu'elle dit avoir sauvé de l'échafaud. Elle assure

Ce moment arriva. Le marquis de Mirabeau n'ayant pu ramener sa femme à l'honneur , l'abandonna aux tribunaux qui lui assignèrent un couvent , où elle devoit faire désormais son séjour.

Riquetti continua d'écrire des libelles contre son respectable auteur , etacheva de ruiner sa mère.

Tout le monde connoît ces mémoires scandaleux , où cet homme dénaturé ségayoit à déchirer les entrailles et a empoisonner les derniers jours du plus tendre , du plus sage de tous les pères.

Le premier de ces libelles épouvanta le marquis de Mirabeau , par les blasphèmes qu'il renfermoit. Voilà , s'écria - t - il en le jettant au feu , *le catéchisme délirant de l'homme le plus séditieux qui fut jamais.*

Riquetti ne se contentoit pas d'écrire contre la nature , et contre ses auteurs ; il voulut devenir l'apôtre du libertinage et des obscénités

qu'il fait qu'elle meurt de faim , sans lui apporter le moindre secours. Cependant j'ai en main un billet de Riquetti , par lequel il prie le commis de *Lejai fils , libraire , de remettre au porteur , qui est sa mère , douze francs.*

Ies plus grossières. Sa plume parricide enfanta *le libertin de qualité*, qu'il intitula d'abord, *ma conversion ; rubicond*, et autres chef-d'œuvres de ce genre. Le premier de ces livres infâmes commençoit par ces mots : *je fus toujours un vaurien, et je veux toujours l'être.* Riquetti nous a tenu parole.

Comme le produit de ces libelles ne suffisoit point à ces sales plaisirs, Riquetti résolut de secouer le joug de la misère, et de commencer son cours de jonglerie. Il se rendit en Provence, et parvint à y séduire par ses phrases, empoulées, par ses larges mots, la fille du marquis *de Marignage*, *Marie Emilie de Covet*, qui, pour son malheur, l'épousa.

A peine étoient-ils mariés, qu'il accabla son épouse de duretés et de mauvais traitemens. Ecouteons-la elle-même, nous donner l'esquisse de ses tourmens. » Il ne se passoit pas une seule journée, qui ne fût marquée par quelque scène. Au milieu même des empressements les plus affectueux, monsieur *de Mirabeau* avoit l'art de faire naître quelque discussion, qui étoit ordinairement terminée par des procédés indignes ».

« Par-tout où les deux époux se trouvoient, des tiers étoient témoins de quelques scènes

affligeantes : la dame de Mirabeau étoit habi-
tuellement exposée à des reproches injurieux,
à des coups, à des outrages, à des soufflets,
à des violences de toute espèce. Le tems de la
grossesse ne fut pas même respecté. »

Cependant, madame de Mirabeau méritoit-
elle un sort si cruel ? écoutez ce qu'en dit son
respectable beau-père, le marquis de Mira-
beau.

« Cette jeune femme voit clair en tout, et
très-clair ; si j'avois quelque vice à cacher ou
quelque défaut cher à mon amour propre,
je me tiendrois fort serré devant elle. Encore
un coup, elle voit tout ; et a d'ailleurs l'ame
si sensible, si délicate et si bonne, que ce
qu'elle ne sauroit voir ni combiner faute d'ex-
périence, elle le sentiroit. Ce n'est donc point
un matin ébouriffé, qui en imposeroit à des
organes aussi fins et une tête aussi droiturière
que l'est celle-là ; mais cette jeune femme est
singulièrement attachée à toute idée de devoir »:
Telle étoit l'épouse dont se trouvoit pourvu
l'heureux *Riquetti*. Que n'étoit-elle crapuleu-
se, débeauchée et prodigue ; ils auroient été
les meilleurs amis du monde !

Le marquis de Marignage employa toutes
les voies de la douceur, de la conciliation,

pour ramener son gendre à son devoir , & établir le bon accord dans son ménage. *Riquetti* lui répliquoit par des injures & les termes les plus méprisans. Le marquis eut recours à M. de Mirabeau père ; il le conjura d'interposer son autorité , pour arrêter l'audace & la cruauté de cet époux dénaturé ; voici l'extrait de la réponse que fit M. de Mirabeau père.

» Il a menti : (*le comte*) insulte , calomnié ; c'est son métier.

» Quand un forcené , dont le caractère a été tâté tant de fois , seroit susceptible d'amendement , chose absolument impossible , il s'est fermé toutes les portes à une réintégration quelconque , par les libelles infâmes & répétés , qu'il a publiés contre son père , avec une fureur qui ne pouvoit avoir d'objet que la fureur même , & le sot orgueil de faire du bruit , en faisant détourner tout le monde.

» De toutes parts , je reçois des lettres de créanciers de dettes les plus basses , d'engagemens méprisés , de désordres accumulés , qui ne peuvent mener loin la CATASTROPHE ; *laissons-le filer sa corde.*

» Je ne me suis pas fait prier , pour prendre , à tout prix , les mesures nécessaires pour châtier mon fils , pour le contenir , pour préserver à jamais

jamais de ses fureurs , & la femme & son fils ; à cet égard , j'ai tout fait , & personne ne m'a sollicité. Mais s'agit-il d'accroître & d'aggraver son opprobre ? on n'a pas besoin de moi pour cela.

» J'ai à aviser & pourvoir finalement à ma propre sûreté , à la vôtre , à celle de votre chère enfant. Il faut parvenir , Monsieur le marquis , à vous mettre une fois pourtant en sûreté , & sur-tout madame votre fille , qui est horriblement menacée dans des lettres interceptées ».

Le marquis de Mirabeau.

, Pour dérober aux tribunaux la connaissance des infâmes domestiques de *Riquetti* , on obtint un ordre du roi , pour le renfermer au château d'If.

De nouveaux tours d'adresse vont distinguer *Riquetti* dans cette prison. Il trouve le moyen de séduire la femme du cantinier , nommé *Mouret* , & de la brouiller avec son mari , en lui donnant la v....e , & lui persuadant que *Mouret* étoit un débauché , qui l'avoit empoisonnée de cette maladie. Le cantinier ayant appelé un chirurgien pour le traiter , *Riquetti* trouva le moyen de corrompre ce chirurgien , & de l'engager à dépaïser le malade , sous

prétexte de lui faire changer d'air. Ce n'est pas tout; il fit donner, par la femme Mouret, dix louis d'or aux mariniers, pour qu'ils noyassent son mari. Les mariniers prirent l'argent, & n'exécutèrent point les intentions du couple perfide. *Riquetti* continua de coucher avec la femme du cantinier, & sur-tout de la gruger. Enfin, ayant appris que *Mouret* étoit rétabli & qu'il revenoit, il spolia entièrement la maison, escroqua les quatre mille livres qui restoient dans son secrétaire, fit décamper sa femme, & l'adressa, à Grawe, à ses dignes amis, quiachevèrent de perdre cette misérable victime de la séduction. *Mouret* ayant voulu reprocher à *Riquetti* l'indignité de ses procédés, celui-ci s'élança sur le pauvre convalescent, & l'auroit laissé pour mort, si les invalides n'étoient accourus à son secours (1).

Après s'être bien amusé au château d'If, & avoir diverti l'argent du cantinier *Mouret*, *Riquetti* songea à recouvrer les moyens de faire de nouvelles dupes. Il réclama sa liberté; & ce serpent se reploya avec tant d'art, il débita

(1) On peut voir la lettre de cet époux infortuné, adressée au parlement de Provence, & déposée au greffe, le 11 février 1775.

mille flagorneries aux uns , mille contes aux autres , des promesses à ceux-ci , des phœbus à ceux-là ; enfin , il parvint à se faire relâcher , & ce fut sa femme qui sollicita elle-même & obtint son élargissement.

L'usage qu'il fit de cette condescendance ne fut point de réparer ses torts envers cette nouvelle famille , dont il étoit devenu le paricide . Il avoit diverti le bien de sa femme , il voulut se tourner du côté du beau-père , pour manger le sien ; mais il falloit le brouiller avec sa fille : c'est ce que *Riquetti* tenta sans succès . Voici un échantillon des mille & un moyens qu'employa *Riquetti* , pour rendre sa femme suspecte au marquis de *Marignage* :

« Mon beau-père ah ! je le plains trop
 » pour lui plonger un poignard dans le sein....;
 » mais si je disois un mot Ah ! mes juges ,
 » respectez les secrets domestiques , & croyez
 » que vous ne connoissez que les moindres
 » de mes malheurs !

» Mon beau-père est trompé ; ce n'est pas
 » par moi qu'il sera détrompé ; je préférerais
 » ma perte à une telle extrémité . Mais que
 » madame de *Mirabeau* ose paroître , qu'elle
 » profère une plainte , que cette plainte me
 » soit communiquée , ma réponse est prête ».

Riquetti ne se contentoit pas de déshonorer sa femme par les plus horribles diffamations ; il voulut s'en venger sur les femmes des autres. Accueilli, par ses jongleries & ses phrases, dans quelques sociétés de Besançon , il y donna bientôt des preuves non-équivoques de ses talents extraordinaires : c'est là que , dédaignant les routes vulgaires du crime , il rassembla dans une seule aventure , la corruption la plus rafinée , le viol des lois les plus saintes , l'escroquerie , la séduction non sentimentale , mais pécuniaire ; l'adultère , le sacrifice de sa victime , & la lâcheté la plus vile à l'abandonner.

Riquetti fréquentoit particulièrement la maison d'un président du parlement de Franche-Comté , parce qu'il étoit extrêmement riche. Par ces propos légers et ses expégleries , il parvint à séduire l'épouse de son hôte , et à l'engager de fuir avec lui ; mais toujours grand politique , il contraignit cette femme de voler son mari. Chargé des dépouilles de l'homme dont il déchire le sein après avoir souillé sa couche , il fuit dans l'étranger : on poursuit le coupable et sa victime ; un seul homme vient arrêter la femme qu'il tient dans ses bras ; la peur saisit le courageux ravisseur , il l'abandon-

donne , et , caché dans le tuyau de la cheminée , il y entend de sang froid les cris et les gémissemens de l'amante que l'on entraîne , et qui , malgré l'abandon de la douleur , accuse , par sa discrétion sur l'auteur et le témoin de ses maux , la lâche pusillanimité du vertueux *Riquetti*.

Un autre homme que lui , eût , sans balancer , exposé sa vie pour délivrer la femme qu'il auroit ainsi rendue coupable et malheureuse. Le barbare ! étoit-il amant ? Ah ! non , sans doute ! et comment prouver mieux qu'il avoit ravi la femme pour l'argent , plutôt que l'argent pour substenter la femme ? L'argent étoit dépensé , la femme étoit à charge , il l'abandonne ; et sans la crainte qui le glace , peut-être le scélérat aideroit-il lui-même à l'Archer qui l'en délivre.

Si j'interrogeois ici l'amant de la dernière classe des hommes ; si je lui disois : fuiriez-vous dans la cheminée , dans une pareille circonstance ? Que me répondroit-il ? il me semble le voir roidir ses muscles à cette question , et n'eût-il pas d'amante , s'en créer une pour la défendre. Oui , je le répète , sans la peur qui crisoit alors *Riquetti* , ce monstre eût poussé du pied sur les marches de l'escalier , l'infor-

runée qui s'y faisoit traîner pour le quitter plus lentement.

Cependant la fuite de *Riquetti* est vainue ; il sort de cette cheminée plus noir que jamais : le Parlement de Besançon lui fait son procès, le condamne à avoir *la tête tranchée en effigie* (1). Sa famille, allarmée d'avoir vu son nom sur un gibet, sa famille éplorée lui tend les bras. Heureuse de mentir quand la nature le commande, elle pallie au pied du trône les forfaits d'un scélérat qui la déshonore. Le garde-des-sceaux la console par la promesse d'une évocation : on attire *Riquetti* dans les prisons de Pontarlier pour y remplir les formes. Le marquis *Du-Saillant*, son parent, y voie lui apporter des secours & des consolations ; mais à peine le péril imminent lui paroît-il conjuré, que *Riquetti* écrit, sous les fers mêmes qui le grèvent, un libelle contre le Parlement. Il en trace un autre plus atroce encore contre le garde-des-sceaux : enfin, pour ne pas foiblir en si beau chemin, il adresse à son père même une lettre volumineuse, où, perdant tout respect filial,

(1) L'échafaud dressé, le baron d'Espagnac, qu'il a tant persécuté depuis, eut le courage d'enlever son effigie, une heure après *la cérémonie*.

il ajoute à l'insulte un amas d'horreurs contre ce même marquis *Dufaillant*, qui veilloit nuit & jour à la sûreté de cet honneur dont *Riquetti* a fait , toute sa vie , si peu de cas.

Nous avons oublié de dire que *Riquetti* avoit servì dans les guerres de Corse , en qualité d'officier , sous le nom de *Pierre Buffière*. Ses dissipations et son inconduite l'avoient réduit dans un tel état de détresse , qu'il seroit honteux & déshonorant au moindre goujat de l'armée , d'en faire l'aveu. Ce fut alors qu'à la sollicitation pressante du marquis de Puimarets , frère du baron d'Espagnac , il obtint une gratification de cinquante louis. Cette anecdote est confirmée par l'aveu de *Riquetti* lui-même.

Cette somme étoit trop modique pour payer , pour appaiser , même pour un tems , les nombreux créanciers de *Riquetti*; aussi l'employa-t-il à faire son apprentissage dans la sédition ; il sema l'or parmi les chefs des féroces insulaires , & parvint à grossir l'orage qui éclata bientôt sur la tête du fameux *Paoly*,

Cependant la rebellion s'étend chez les Corses ; un combat se livre , *Riquetti* tourne le dos , mais il fuit seul. Si cette lâcheté fût arrivée en Prusse , cent coups de fusils en

eussent été la récompense. En France , *Riquetti* devoit être pendu. Comme il n'ignoroit pas le sort qui l'attendoit , il rentre dans le camp , rassemble à la hâte le butin de sa compagnie , vend le tout à vil prix , à une vivandière , et se met en devoir de quitter l'isle. On l'arrête , son père le réclame , & ses amis parviennent à obtenir une *lettre de cachet* , qui fut la première qui l'arracha à l'échafaud.

Rentré dans la maison paternelle , après avoir séjourné long-tems à la Geole , au château de Joux , à Vincennes , *Riquetti* que ses débauches avoient réduit à la détresse la plus désespérante , voulut grappiller encore dans un champ où il avoit jadis si largement moissonné. Il amadoua , carressa , flatta sa mère ; mais il l'avoit ruinée sans ressource : pour se venger du *déficit* , *Riquetti* la libellisa et l'eut bientôt , si non déshonorée , car elle l'étoit déjà beaucoup , du moins montrée à nud à tous les regards.

Marchant de crime en crime , de climats en climats , de prisons en prisons , *Riquetti* atteint sa vingtième année. Il *abjura* ,(1769) dans un beau pamphlet , ce qu'il appeloit lui-même *l'infamie de sa jeunesse* & protesta que *le repentir le rendroit à la vertu*. Voyons quel est

est le chemin qu'il prend pour y arriver. Il part pour Londres , escorté de la plus affreuse misère.

Un secrétaire , nommé *Hardi* , l'accompagne dans son malheur. Avant de quitter Paris , il escroqua six louis à son compagnon de voyage , qu'il eut l'air de lui emprunter; nous avons en main la preuve que *Riquetti* ne les a jamais rendus. Arrivé en Angleterre , il caressa l'orgueil et la haine des insulaires , en composant contre les Etats-Unis d'Amérique , un libelle atroce , intitulé : *Considérations sur l'ordre de Cincinnati*. Nous pouvons prouver (1) que ce fut , non-seulement pour du pain , mais par les motifs les plus vils que *Riquetti* composa ce libelle , où il se targue de sa vertu accoutumée , de sa noblesse , de sa délicatesse , de ses grands sentimens , de son désintéressement.

La triste destinée de ses talents força *Riquetti* à congédier son secrétaire *Hardy* , qu'il ne pouvoit plus nourrir. *Hardy* ayant réclamé son salaire , convenu de trente louis , *Riquetti* lui répondit : *en France, je me mettrois à cheval sur*

(1) Par une lettre écrite de *Riquetti* , en date du 31 août 1784. *Voyez les pièces justificatives.*

mon interdiction; à Londres, je nie la dette. Les tribunaux seuls ont le pouvoir de répondre à ces paroles, moins affrontées encore que honteuses. Le sieur *Hardy* fait arrêter *Riquetti*. Elargi sous caution, celui-ci ne respire plus que vengeance. Ce sentiment, & plus encore, le plaisir de frustrer *Hardy* de sa créance, lui inspire un crime unique & sans exemple. Il s'agit de perdre ce créancier: *Riquetti* n'avoit qu'un moyen, c'étoit de mettre à profit le patriotisme anglois. Il se confesse auteur d'un ouvrage contraire aux vues politiques de la France, & en faveur de l'Angleterre; il accuse *Hardy* de le lui avoir volé, pour le sacrifier au ministère François. Voici le fait.

Le manuscrit en question existe réellement, mais il n'est point l'ouvrage de *Riquetti*; c'est une correspondance secrète de Voltaire et de *D'Alembert*. Le prince de Condé le possède. Comme *Riquetti* étoit très-lié avec *Chamfort*, secrétaire de son altesse, il vit ce livre curieux, et le demanda pour le lire: plusieurs refus ne l'effarouchent pas; il se reploie de cent manières, surprend, escroque le premier volume, rentre chez lui, le divise, et le fait copier pendant la nuit. Qui fut chargé de cette besogne?

Hardy qui nomme tous les copistes. Voilà comme *Riquetti* a fait cent brochures dont il a tiré beaucoup d'argent (*a*). Semoncé devant le *Jury* sur le contenu de ce manuscrit, *Riquetti* balbuttie, pérore, ergotise. Semoncé de nouveau, il cherche ce qu'il pourra dire, et c'est encore son propre vol qui lui sert d'excuse : il dit que le manuscrit a lui volé, est la *correspondance secrète de Voltaire et de d'Alembert*.

L'accusation intentée à *Hardy* par son ancien maître, est couronnée par le serment juridique que fait *Riquetti*, de l'avoir payé : de manière que par la perte de ce procès fait et jugé en dix-sept jours, tant le crime et l'innocence étoient évidens, le débiteur demeure convaincu d'être et de se dire gaiement traître envers la patrie, d'être un voleur, un calomniateur, un parjure. Ces quatre divisions d'un seul crime, lesquelles sont, chacune, dignes de mort, ne coûtent à la vertu de *Riquetti* qu'une minute d'imaginative (*b*).

Cependant *Riquetti* tranche, à Londres comme par-tout, du vertueux, du généreux, du patriote-cosmopolite, et sur-tout de l'homme de qualité, annonçant dans les sociétés & dans toutes les tavernes, sa future ambassade

Il avoit traîné après lui une fille de joie, nommée *Agnès-Nerat*, qu'il faisoit appeler *Van-Haren*, comtesse de Mirabeau. On peut voir à la fin de cet ouvrage, l'inventaire des effets de ce digne couple, extrait des papiers de justice de la cour d'ORD-BARREY (c).

Rejetté du toit paternel, expulsé, pour ainsi dire, de sa patrie, de cette patrie dont il parle avec tant de complaisance, et qu'il a depuis, tant de fois vendue et trahie ; *Riquetti* ne porte, il ne reporte ses vices en aucune cité, où ils ne laissent des traces de leur pestilence. En France, en Hollande, en Angleterre, en Suisse, à Genève, en Allemagne, en Prusse, dans tous les coins de l'europe enfin, gémissent les dupes de ce grand homme. Partout il a épuisé les subtilités, les astuces de la filouterie, non-seulement pour manger le pain que ne pouvoient lui procurer ses prétendus talens politiques ou oratoires, mais pour aider son impudence à se produire avec ce luxe, cette ostentation insolente qui accéleroient les crimes qu'il méditoit.

Que j'aime à entendre *Riquetti* catéchiser les souverains ! c'est un besoin, chez lui, d'imiter ces prédicants espagnols, qui, la chaise

sous le bras , courrent la ville , et vont , de carrefour en carrefour , débiter un galimathias toujours fardé du nom de *Dieu* , comme Riquetti placarde le sien , du mot de vertu ; et sans autre intention que de ramasser quelques māravédis , s'interrompent au milieu même de la période , du moment que la quête est finie.

Riquetti avoit déjà vendu plusieurs pamphlets impolitiques , dont les manuscrits lui avoient été fournis par Clavière , Luchét , Brissot de Warville ; ces pamphlets étoient tous dirigés contre les Rois , la banque de Saint-Charles , dont le directeur étoit son ennemi et son créancier ; la caisse d'escompte , &c. &c. Je ne parle point ici de son ouvrage sur les *lettres de cachet* , dont on connoît le véritable auteur.

Logé en chambre garnie , rue et hôtel Coqueron , en proie à la plus affreuse misère , il est réduit à la triste ressource de voler la montre de son perruquier : pendant qu'il arrangeoit son toupet , il prend le cordon et la tire en avant ; se recrie sur le luxe de son coëffeur ; s'extasie , en flattant son goât et en admirant la beauté du bijou ; il lui emprunte cette montre sous prétexte d'en acheter une

pareille le même jour ; & quand le coëffeur a voulu la réclamer, Riquetti nie l'avoir vue, s'emporte, & roue de coups ce pauvre garçon.

Mille autres moyens de congédier ses créanciers avec les mains vuides, ont été employés avec succès par Riquetti. Voici comment il se défaisoit de ses domestiques, après qu'il leur avoit mangé le fruit de leurs épargnes & de vingt années de servitude. La veille de son départ pour Bruxelles, il joue une scène qui eût réussi auprès d'un filou aussi expert que lui. Il affecte une transe cruelle sur un oubli de papiers qu'il a laissés à *Bignon*. Il caresse son domestique, à qui il devoit déjà quatorze cents livres ; le conjure, le presse tendrement de vouloir bien monter sur un cheval, qu'il fait louer par lui-même, & dès que le domestique est parti, Riquetti dévahise la malle de ce crédule serviteur, & décampe.

Quelques jours auparavant, Riquetti s'étoit approprié une bague, avec la même dextérité qu'il avoit escamoté la montre. Un homme qui le soulagea cent fois dans l'indigence, avoit une bague dont il vouloit se défaire : on lui en offroit cinquante louis en présence de Riquetti. Celui-ci s'oppose for-

tement à ce marché , en exaltant cette bague , le goût du possesseur ; & feignant de rappeler à son ami que le marquis de Choiseuil en cherchoit une d'un grand prix ; il passe subitement la bague dans son doigt , avec promesse d'en rapporter cent louis : il enjolive cet escamotage de quelques grands mots , d'une décoction de cajoleries , y joint quelques embrassades , sort , vend la bague , & garde l'argent .

Accoutumé à faire des sacrifices , de se spolier de tout pour ce perfide ami , le maître de la bague escroquée ne fit presque pas attention à cette nouvelle jonglerie . Il prêta successivement tout son numéraire ; & enfin , sur des instances les plus suppliantes & les plus adroites de la part de *Riquetti* ; il lui offrit son argenterie . *Riquetti* , qui ne se sentoit pas de joie , feignit pourtant les plus beaux sentiments du monde ; il écrivit à sa dupe qu'il ne consentiroit jamais à accepter cette offre ; qu'il le prioit seulement de lui envoyer quelques louis . En attendant la réponse à sa lettre , il mit l'argenterie en gage , & en vendit la reconnoissance (d) .

La mère de *Riquetti* , ne pouvant plus lui donner d'argent , pressée elle-même par plus

d'un besoin , ce digne fils d'une telle femme lui persuade qu'il a trouvé un prêteur. Il lui fait , en conséquence , signer pour cinq mille livres de lettres-de-change à courte échéance , les négocie , & disparaît. Deux mois après , madame la marquise fut emprisonnée par les porteurs de ces effets.

Après mille fredaines de cette espèce , il partit pour le Brabant , toujours accompagné de la fille *Nérat*. Il s'arrêta d'abord à Bruxelles , où il fit plusieurs dupes , dont un avocat provincial , à qui il vola toute sa fortune. Voici comme *Riquetti* s'exprimoit sur l'in-fâme apostolat qu'il exerceoit chez les crédules Brabançons , dans une lettre écrite à un homme de sa trempe :

« Au nombre de mes auxiliaires , tu peux
 » compter un jeune avocat provincial , qui
 » n'a que 70 à 80,000 francs de bien ; mais
 » enfin , c'est 80 mille francs ; mais qui me
 » cautionnera. A ce propos , je te dirai qu'il
 » a passé à mon ordre des mandats de sa
 » belle-mère , sur un monsieur Macqueri ,
 » administrateur de son habitation à la Martini-
 » que ; l'un est échu , l'autre à écheoir à Pâques ;
 » il y en a pour mille écus , & j'en voudrois
 » avoir plusieurs autres ; vois si tu pourrois
 » tirer

» tirer parti de cela pour le moment. Bon
 » jour , cher ami , que ton ame & ta tête ne
 » s'endorment point. Signé , MIRABEAU fils.

8 janvier 1784.

Autre billet du même au même.

« Je t'envois , mon cher F..., les deux
 » mandats sur M. Macqueri , qui te tiendront
 » notes de vingt louis que tu as bien voulu me
 » prêter , avec l'infatigable générosité d'un
 » homme qui n'est riche que de ses bienfaits.
 » Je t'embrasse de tout mon cœur : j'en ai
 » plusieurs autres si ceux-là réussissent ».

Ce mercredi.

Mais laissons la nomenclature fatigante des friponneries (*e*) , des vols , des infamies , des raps de *Riquetti* , pour jeter un coup-d'œil sur une partie de ses ouvrages.

Il avoit fait imprimer à la Rochelle le premier de ses livres de Morale ; c'est *le libertin de qualité* ou *l'éducation de Laure*. Rubicon suivit bientôt. *Riquetti* servoit alors dans le régiment de Royal-Comptois : sa valeur est parfaitement connue de tout le corps , & c'est cette valeur qui lui inspira le dessein de déguerpir , tandis que l'armée étoit aux prises avec

D

les insulaires. Essayé dans ce genre ordurier & dans les *diatribes* contre son père & sa mère , il éleva son vol , & dressa son dard contre les rois & les administrateurs des Empires. Il escroqua le manuscrit des *lettres de cachet* à M. de F*** ; et en fit faire une édition qu'il vendit fort cher en Hollande. *Cabarus* , directeur de la Banque de St. Charles à Madrid , avoit eu le malheur d'obliger de sa bourse l'ingrat Riquetti. Celui-ci , pour reconnoître les bienfaits de cet honnête homme , fit un libelle contre lui , sous le titre modeste de *Confidérations sur la banque de St. Charles*. Bientôt suivirent encore des *Confidérations sur la caisse d'escompte*. Riquetti avoit promené dans Paris ce manuscrit ; il l'avoit présenté aux administrateurs de cette caisse ; il leur avoit proposé de le leur vendre ; on méprisa ses offres & son ouvrage , & le public se mit du côté des administrateurs , ce dont enrageoit Riquetti.

Toujours logé en chambre garnie , rue & hôtel Cocqueron ; toujours aux prises avec la misère & l'opprobre , Riquetti , le désespoir dans l'ame , s'adresse à M. Necker & lui demande un emploi *diplomatique* ; il ose même lui dicter ce qu'il doit faire en pareil cas , &

Le menace de le perdre , s'il est ressusé. Nекker , que la crainte ne fit jamais broncher ni reculer , éconduisit l'effronté Riquetti , avec toutes les marques d'un mépris non équivocue. Le serpent éguise son dard , & vomit une infinité de libelles , dont on n'a pas même retenu les titres.

Qu'on nous permette de rendre ici , à un ministre chéri de tous les honnêtes gens , à un ministre à qui le peuple françois pouvoit avoir les plus grandes obligations , si des brigands sans avœu , sans propriété , sans domicile , cuirassés de vices , six cents Mirabeaux enfin , n'eussent brigué l'honneur de renverser la constitution , la monarchie & l'empire des François. Qu'on lise de sang-froid son discours d'*ouverture des états-généraux* , sa déclaration du 23 juin , & qu'on juge s'il n'étoit pas insinulement plus sage d'adopter un gouvernement tempéré , paternel , au despotisme sanguinaire exercé par les habitans du Manège , & à l'anarchie cruelle qui s'exerce dans tous les coins du royaume , & qui finira par une dévastation & une désertion totale. On nous blâmera , sans doute , de n'avoir pas la lâcheté de calomnier un ministre qui voulut toujours le bien , qui le fit souvent , quoi-

qu'il eût sans cesse à lutter , soit contre des femmes qui entouraient & corrompoient le trône , soit contre les brigandages & les factions des prétendus représentans du peuple. C'est un hommage que nous avons cru devoir rendre à un homme dont la mémoire surangera à celle des factieux & des bouchers *inviolables* , & sera bénie par les générations suivantes , à moins qu'elles ne le haïssent pour avoir provoqué & opéré une révolution qu'il avoit cru salutaire , et qui , livrée au génie d'une horde de bandits , est devenue le fléau déstruciteur de tout un empire. Cet hommage est d'autant moins suspect , que nous n'avons jamais vu ce grand homme , & qu'il est aujourd'hui proscrit , oublié , j'ai presque dit *exécré* , par la nation même dont il fit la gloire & le bonheur par une administration populaire & des plus savantes.

Riquetti épuisa , pendant dix ans , tous les dédains de ce sage dépositaire des volontés d'un roi , dont la foiblesse fit toute l'infortune. Modérateur patient & lumineux , Nekker eût fait le bonheur de 25 millions d'hommes , s'il n'eût eu à conférer qu'avec des cœurs patriotes , dignes , et du prince qui les convoquait , & du peuple qui les avoit choisis.

Lui seul combattoit les préjugés de tous les âges , les intérêts particuliers , l'esprit des corps , les influences des rangs divers , comme celles des divers climats ; rien que par les seules armes de la vérité , du sentiment , de la persuasion intime , il réunissoit tous les suffrages , & en portoit , avec transport , le tribut à son roi , comme le gage le plus éclatant de son amour , de son respect & de son zèle .

Oh ! qu'après de telles images il est fastidieux de parler de *Riquetti* ! mais il le faut ; c'est le devoir d'un historien , de celui qui connaît l'imposture d'un écrivain incendiaire , de montrer à tous quels sont les principes , les actions & les motifs de ce vil écrivain .

Une des manies de *Riquetti* fut toujours de vouloir passer pour un homme d'état , un politique consommé , un homme à prodiges dans l'art de gouverner . Il fréquentoit des politicomanes de son espèce , non par amitié , ce sentiment délicieux n'entra jamais dans son cœur , mais pour broquenter leurs lumières . Un *Claviere* , un *Gorsas* , un *Luchet* ; voilà quelle étoit sa société favorite . Ces grands génies ne produisoient pas une idée , n'écrivoient pas une ligne , que *Riquetti* ne se les appropriât & n'en tirât un salaire . C'est ainsi

que vingt ouvrages , faits par autrui & censés de sa plume , furent imprimés & vendus à son profit ; de ce nombre est la fameuse *dénonciation de l'agiotage* , dont tout le mérite consistoit dans beaucoup d'injures , dans un grand vuide de sens , & dans le soin qu'eut le *triumvirat Luchet , Gorsas & Clavière* , de le prôner dans tous les cafés et chez tous les libraires . On fait que *Riquetti* n'eut aucune part à la composition de cette brochure , si nous en exceptons les injures vomies contre *Necker* , le ministre *Calonne* , & l'abbé *d'Espagnac* , fils d'un de ses bienfaiteurs , à qui il avoit deux fois dû le salut de sa tête & l'honneur de sa famille .

On sait encore que *Riquetti* reçut du *triumvirat* , & de quelques joueurs à la bâisse , mille écus pour l'impression de ce livre ; qu'il en vendit l'édition entière à un colporteur nommé *Lamarre* ; en passa les exemplaires en contrebande , & enfin les débita chez lui , rue & hôtel *Coqueron* , à raison de neuf livres l'exemplaire , & qu'il vola ainsi les auteurs , le libraire ou colporteur , & le public trompé par les prôneurs & par la clandestinité du libelle . Ainsi *Riquetti* réunit de nouveau , dans cette action , les crimes d'un homme

sans principes , d'un escroc , d'un proxenète , d'un lâche & d'un scélérat. Le contenu de l'ouvrage confirma sa réputation de charlatan sans système , de bavard ridicule & sans pudeur.

On y annonçoit le retour prochain des désordres de la régence ; on y comparoit le jeu des actions à celui des actions du Mississippi , au système de *Law* qu'il paroiffoit ne pas connoître ; on présentoit le nouveau système (l'agiotage) comme tendant à voler la nation , à s'emparer de tout le numéraire ; comme une compagnie dont les bénéfices éventuels , qu'on supposoit immenses , abussoient la France entière ; des milliers d'actions créées sans bornes , un papier-monnaie substitué tortionnairement aux espèces ; un délire inconcevable , qui ne peut trouver d'explication que dans la fourberie d'un ministre intriguant & désespéré ; enfin une banqueroute scandaleuse & défolante ; voilà , si je ne me trompe , le tableau succinct de l'époque de *Law* ; voilà aussi les malheurs que nous annonçoit le prophète Mirabeau dans son pamphlet , qu'il ose terminer par ces paroles sacrilèges adressées au roi : *Sire , daignez vous rappeller ma prophétie , quand on osera proposer à votre ma-*

je flé une suspension de paiemens ! On les a sus-pendus, on les a totalement cessés, les paie-mens, & c'est à des séditieux tels que Riquetti, que la France doit cette nouvelle ca-lamité.

Je ne suis ni agioiteur, ni financier, ni ca-pitaliste, ni courtisan, je ne suis qu'un hom-me, mais je le suis ; j'ai cherché en vain, dans ce livre, les principes de la raison ; ceux de l'extravagance, qui en a quelquefois, n'y sont même pas. Ce livre est donc abso-lument sans principes. Riquetti avoit accu-mulé sans ordre, & au gré de sa fureur, le mensonge, la déraison, les injures, la ca-lomnie, des mots ; enfin, ce livre étoit le coup de désespoir d'un frénétique qui n'a rien à perdre.

Sans doute qu'il faut être aussi plat fron-deur & aussi ébête politique que l'est Riquetti, pour oser dire (pages 72 & 73) que c'avoit été un mal de ne pas gréver le peuple d'un nouvel impôt accidentel. Mais Riquetti parloit de l'impôt en cosmopolite errant, qui n'eut jamais aucune propriété, & qui, par consé-quent, ne paya jamais d'impôt. Pour im-prouver l'impôt, je ne prétends pas, pour cela, faire l'apologie de l'agiotage, que je re-garde

garde comme la fièvre lente du corps politique. Mais pour n'entrer dans aucune discussion sur cet objet , je renvoie le lecteur au *Traité de Riquetti sur la caisse d'escompte* , où , depuis la page 80 jusqu'à la page 124 , il a exposé , assertion pour assertion , précisément le contraire de ce qu'il avançoit dans la *dénunciation de l'agiotage* ; de même que dans son éloquent discours sur les deux milliards d'assignats , il a dit absolument le contraire de ce qu'il avoit écrit dans son traité *sur la banque de St. Charles*. Mais quel est l'homme dans l'Univers , qui ne sache pas quel degré de foi on doit ajouter à ce que dit , écrit ou enseigne le *Démosthène françois* ?

Il avoit cependant une grande vérité à dire ; c'étoit qu'un nouveau subside , délibéré & balancé par la nation représentée , rejetteroit loin de nous les emprunts ; mais c'étoit au moment où l'on s'occupoit de ce grand projet , que Riquetti vint dire qu'il falloit s'en occuper. C'étoit un souffleur de comédie , qui s'intriguoit pour des gens qui savoient mieux la pièce que lui. Ainsi , à l'outrage fait à la vérité , en la forçant de passer par sa bouche , il joignit le nouveau ridicule de passer pour un écrivain verbeux , un prosateur empha-

tique & néologue , un législateur mal-adroit qui n'avoit fait qu'un ouvrage inutile.

Le produit de l'édition sur l'*agiotage* , & quelques escroqueries , mirent *Riquetti* en état de voyager en Prusse ; & tout en blâmant , en dénonçant l'*agiotage* des actions , il continua , lui , d'agioter les femmes. La fille *Uherat* ne produisoit plus aucun dividende , il l'échangea pour la marquise *de Fleury* , qu'il conduisit à Berlin , la mit en circulation ; mais à mesure qu'elle paroiffoit sur la *place* , elle tendoit toujours à la *baisse* , quoiqu'il fit tous ses efforts pour la jouer à la *haussé* ; & malgré le plâtre & les gazes qu'il y ajouta , malgré toutes les jongleries & l'*estampillage* qu'il lui avoit imprimé , l'*action* demeura à *Riquetti* , & le dividende fut un effet au porteur , qui l'obligea de décamper de Berlin sans trompette.

Mais il se vengea bien du mépris qu'on avoit eu pour lui chez les Vendales ; il publia l'*histoire secrète de la cour de Berlin* ; il bâilla l'infâme , où la calomnie n'a pas même su se revêtir du masque de la vérité ; aussi , lorsqu'on témoigna au prince *Henri* , qui étoit dans ce tems-là à Paris , l'horreur qu'inspiroit à tous les honnêtes gens une pareille audace ,

il répondit en souriant : *c'est une boue qui ne tache pas*; répartie sensée qui prouve le peu de cas qu'on doit faire des discours & des écrits de Riquetti.

Le parlement accorda à ce libelle les honneurs de la brûlure ; c'est le seul pitoyable ouvrage que ce tribunal ait proscrit sans le mériter , & sans le faire sortir de l'obscurité où il est resté depuis (1).

Ce voyage fut cependant d'un grand secours pour *Riquetti*. Après avoir compilé quelques passages des historiens , il fit connoissance du major Mauvion qui avoit fabriqué quatre indigestes in-4°, intitulés : *La monarchie prussienne* ; Mirabeau en fit l'achat 3000 liv. , qu'il paya en billets de *le Jay* , & qu'il revendit aux sieurs Desenne , Volland &

(1) Mirabeau , avant de mettre en vente sa correspondance , partit pour Aix , pour se faire nommer aux états-généraux. Il ne voulut pas être témoin du bruit & du mépris que le public lui youoit. Comme elle avoit un débit considérable , & qu'elle s'étoit imprimée en province , un commis de *M. le Jay* fut arrêté aux barrières , comme il en passoit deux cents exemplaires : interpellé , de déclarer quel étoit l'auteur & l'imprimeur , il refusa d'en faire la déclaration , & resta dix-sept jours en prison.

le Jay , en n'y ajoutant , pour toutes notes ou corrections , que son seul nom sur le frontispice ; cependant , les sieurs Desenne & Volland , avertis par M. Cerutti , que cet ouvrage ne valoit rien , rompirent adroitement le marché , & ils firent bien ; deux superbes éditions de ces *in quarto* sortirent des presses de Didot ; le Jay y employa cent mille livres , qu'il tâcha de trouver , en empruntant à la petite semaine ; en vendit 15 exemplaires & fit banqueroute.

Calonne avoit encouru la disgrâce de la cour & du clergé ; il avoit été remplacé par Brienne , & quelque tems après , par Necker.

On parle d'assembler les états-généraux , Necker publie une instruction pour les bailliages , sous le titre de *résultat du conseil*. Riquetti saisit cette occasion de dénoncer , de déchirer de ses dens acérées un ministre assez incivil , pour n'avoir pas daigné acheter son silence par une modique pension ; il publia , par un abus de confiance & une perfidie qui lui est si familière , sa *correspondance secrète* avec Cerutti (f). Voici le jugement que Riquetti portoit de cet ouvrage dans les premières lignes de sa *correspondance* : « *Il faudroit être injuste , & même ingrat , pour*

, ne pas convenir que le RÉSULTAT est un
 „ grand bienfait pour la nation ; qu'il lui
 „ donne un grand élan ; qu'on n'avoit pas
 „ droit d'en attendre autant d'un MINISTRE
 „ FRANÇOIS , ni sur-tout d'espérer qu'on
 „ parviendroit à donner à toute cette doctrine
 „ la sanction du conseil du roi „.

C'est ainsi que s'exprimoit d'abord l'éditeur de la correspondance ; les acclamations publiques lui dictoient alors ce qu'il devoit dire ; mais comme Riquetti n'est point un de ces écrivains loyaux , exempts de prévention & de paradoxes , il n'a fait l'éloge mérité de l'ouvrage de Necker , que pour déchirer , un instant après , & l'ouvrage , & l'auteur.

« Maintenant , ajoute-t-il , si je pouvois me résoudre à passer aux détails , & à gâter votre jouissance & la mienne , je trouverois bien des taches dans cet écrit , d'ailleurs TRÈS-DIGNE D'INDULGENCE..... J'y trouverois quelques principes faux , quelques vacillations importantes , quelques omissons très-graves , quelques inconvénances très-ahoquantes ».

On voit que Riquetti change d'opinion comme de style. Comment , homme extraordinaire , vous regardez comme un bientait

pour la nation , comme digne de l'étonnement , de l'admiration de l'univers & de la reconnoissance publique , un ouvrage rempli de principes faux , d'inconvenances choquantes , de vacillations inquiétantes , de précautions collussoires , &c.? Ainsi , vous considérez vos propres ouvrages , comme autant de bienfaits signalés que vous répandez sur la génération présente , & sur celles à venir !

Dans cette correspondance , dont tous les raisonnemens , toutes les idées lumineuses , appartennoient à Cerutti(g) , espèce de politicomane , dont les moindres ridicules sont la démangeaison de cathéchiser les souverains , & de rétro-perforer les patriotes ; dans cette correspondance , dis - je , Riquetti s'élevoit avec fureur contre les *lettres-de-cachet*. A dieu ne plaise que je sois jamais l'apôtre du despotisme ; que j'approuve , par conséquent , l'usage des *lettres-de-cachet* ; usage abusif , vexatoire & révoltant dans les mains d'un la Vrilière , cardinal de Fleury , d'un Lenoir , d'un Breteuil , d'un Sartine , mais qui a été d'un si grand bienfait pour Riquetti.

En effet , que seroit devenu ce *grand homme* , si cette arme terrible n'eût pas existé ? quelle peine eût-on infligée à un homme

souillé de tant de crimes ? Il eût donc fallu le pendre , toutes les fois & quantes où s'ensevelissoient cet ignoble personnage & ses forfaits dans les prisons de *Vincennes*, du château d'*If*, du château de Joux , de la Geole , de la Bastille , de Pontarlier , de la Provence ; domiciles ordinaires de ce cher comte ; domiciles où il s'égayoit à faire des armes avec ses gardiens , à les rouer de coups , & où , en élimant de ses dents acérées les barreaux de fer qui le séparoient du reste des hommes , il s'est exercé à déchirer les objets les plus sacrés & les plus vénérables ? il eût donc fallu punir , par l'infamie , un père universellement respecté , & toute une famille vertueuse , d'être les proches d'un serpent qu'on eût dû charitaiblement étouffer dès le berceau , & qu'on devroit encore écraser , quand il a l'audace de se montrer ?

Dans cet ouvrage encore , Riquetti s'élevoit avec force contre l'arrêt du conseil , attribué à M. Necker , lequel arrêt contient force de monnoie , ou papier de la caisse d'escopete . D'abord , il étoit faux que cet arrêt créât un papier monnoie , comme l'avançoit Riquetti . Nous renvoyons l'examen des principes de Riquetti sur cet article , à la page

où nous parlons de son fameux discours sur les assignats ; là , on verra si Riquetti a véritablement cru , en 1790 , comme il l'a écrit en 1789 , que le papier- monnoie est moins un opprobre , qu'une calamité . (Voyez la correspondance , page 19.)

Enfin , Riquetti terminoit sa correspondance à ce bel épisode : " On cherche , en
 „ vain , à me persuader que M. Necker &
 „ ses amis s'efforcent de m' exclure de l'as-
 „ semblée nationale. JE NE CROIS PAS CELA.
 „ M. Necker est trop au-dessous de ses cir-
 „ constances & de lui - même , si dans ces
 „ momens de régénération & de crise , il
 „ ne plane pas an-dessus des ressentimens
 „ personnels & des souvenirs haineux. Il est
 „ mal avisé , s'il doute qu'on pût analyser
 „ ses opérations & ses ouvrages d'une ma-
 „ nière REDOUTABLE , même à sa popularité.
 „ Ses amis ne savent pas lui déplaire pour
 „ le servir , s'ils lui taisent que les ménage-
 „ mens raisonnés du comte de Mirabeau dans
 „ l'assemblée nationale , lui vaudroient mieux
 „ que mon opposition hors de cette assemblée.
 „ Enfin , en tout état de cause , je ne me
 „ tiendrai pas pour exclu , parce que mon-
 „ sieur Necker auroit voulu m'exclure : quoi
 „ qu'il

„ qu'il en soit , JE DESIRE PASSIONNÉMENT
 „ D'ÊTRE AUX ÉTATS-GÉNÉRAUX , JE NE CROIS
 „ POINT QUE J'Y FUSSE INUTILE , & JE
 „ ME FLATTE DE N'AVOIR PAS DÉMÉRITÉ
 „ A MON poste de CITOYEN „.

Ombres immortelles des Ravaillac , des Cartouche , des Mandrin , des Desrues , reprenez vos dépouilles humaines , & accourez siéger aux états - généraux ; accourez , vous tous , dont le front est couvert d'un triple airain , vous que souillèrent tous les forfaits , & vous , qui , depuis un demi-siècle , vous agitez dans la fange du crime , & qui souilleriez le crime même , triumvirat jadis inséparable , Lenoir (1) , Carle , Beaumarchais ; ac-

(1) CARLE , commandant du bataillon , dit *de Henri IV* , est un de ces scélérats consommés qu'il suffit de nommer pour le faire connoître. Il fut , pendant trente ans , *tireur aux gages* des lâches , & fut gagner quarante mille livres de rente à ce noble métier , auquel il joignoit celui de *mouchard* à la solde de *Sartines*. M. de Biron , à la sollicitation de ce lieutenant de police , l'avoit fait sergent dans les gardes , pour espionner son corps. On alloit lui donner la croix de *St.-Louis* , comme on a fait à *Receveur* , à *Sommelier* , au général *Dumas* , ses collègues , lorsqu'une affaire grave , qui l'alloit

courez , venez , venez , vous asseoir au milieu de cette assemblée d'élite , où doit présider & raisonner des menagemens , le comte de Mirabeau . Ah ! sans doute , vous avez tous autant de droits que lui ; vous n'avez pas plus démerité que lui d'être à votre poste de citoyens ; vous ne fûtes que des scélérats , Riquetti fut quelque chose de pis .

Cependant , sur quels titres fendoit ses prétentions , ce grand politique ? Est-ce comme citoyen , qu'il prétendoit à être député ? Mais avoit-il une patrie ? quelle étoit sa patrie ? Il habita , pendant quarante ans , l'Europe , sans cesse vagabond , & fuyant devant les lois & l'autorité qu'il provoquoit : il n'avoit pu respirer en paix , l'air du même climat ; où donc étoit sa patrie ? où étoit son domicile ? dans des hôtels garnis , dans des prisons ou chez les femmes qu'il broquentoit : enfin , quelle étoit sa fortune , sa propriété , son existence , pour desirer passionnément de siéger au milieu des grands propriétaires ? Il chassoit le

suspendre au gibet , le força de se retirer . Il exerce depuis , son ancienne profession au service de général Motié & de Bailly-le-long .

jour sur la nuit , & la nuit sur le jour. Il se substentoit de ses diffamations , de ses bas-
fesses ; il escroquoit , il empruntoit de toutes
mains , & ne rendoit jamais d'aucune ; telle
étoit sa propriété , la bourse d'autrui ; telles
étoient les terres du comte de Mirabeau.

Etoit-ce comme fils de gentilhomme , qu'il
vouloit assister à l'*assemblée nationale*? mais
quel étoit son père ? celui dont il porte le
nom , l'avoit renié ; il avoit épuisé ses malé-
dictions.

Est-ce comme *ami* ? mais n'a-t-il pas rafiné ,
pour ainsi dire , la perfidie avec tous ceux qui
l'ont honoré de ce titre intéressant ?

Etoit-ce comme fils adoptif d'une nou-
velle famille ? mais un tribunal souverain
n'avoit - il pas été forcé d'élever une bar-
rière entre *Riquetti* & son épouse infortunée ?
N'avoit - il pas été solennellement déclaré par
les lois , époux féroce , corrupteur adultère ,
ravisseur , fallacieux fripon , pervers & dé-
naturé , indigne d'une compagne que le ciel
lui avoit donnée ?

Encore une fois , quels étoient les titres de
Riquetti , pour prétendre à siéger au milieu
d'une immense famille destinée à travailler au
bonheur commun ? Ah ! où en serions - nous ,

oùen seroit la patrie, si ses intérêts, sa propriété, sa gloire étoient confiés à des hommes cor-compus ? Il seroit l'organe de la vertu, de la liberté, du patriotisme, cet homme sacrilège, dont la plume adultère diffama cent fois la sainteté des mœurs, le génie & la bravoure ; cet homme, à qui on ne pardonneroit jamais d'avoir écrit, s'il n'eût aussi essayé ses armes contre l'immonde Beaumarchais (1) ! Il seroit donc l'interprète de la nation, celui qui, tour-à-tour, fut l'orateur du despotisme & de l'anar-chie, de la cour & de la ville, des fripons & des asyles de la lubricité publique ; cet écri-vain famélique, l'apôtre du crime & de la sédition, & qui, dans tous ses libelles, se mon-tra par-tout *l'intrépide souleveur de l'opinion publique*, contre les ennemis du bien public & de l'ordre !

Eh bien, oui, *Riquetti* siégera dans les états-généraux, il l'a résolu, il le tentera, il y perdra la tête, ou il viendra à bout de son dessein.

A peine a-t-il lancé son libelle, qu'il est décrété par le parlement de Paris : il se sauve

(1) Voyez *Confidérations sur les eaux de Perrier*, par LE COMTE DE MIRABEAU.

en Provence , pour y soulever l'opinion ; c'étoit au moment des assemblées des bailliages. Il a l'audace de se présenter aux assemblées de l'ordre de la noblesse. Les honorables membres reculent avec horreur , à l'aspect d'un monstre qui , dans la ville d'Aix , avoit laissé à tous les scélérats la désignation flétrissante , sous le nom de *Mirabeau* , comme à Paris , le nom de *Desrues* est l'explétive de la scélératesse. L'assemblée délibéra sur le champ de se dissoudre , si *Riquetti* osoit encore y paraître , & l'accabla de tout le mépris qu'a signalé pour lui , depuis trente ans , la France entière.

Riquetti vit bien qu'il n'y avoit pas à lutter contre la force & la justice ; il se retira , & résolut dès - lors de séduire le peuple par un millier de mots , & à se faire nommer député du tiers - état. Cela n'étoit pas facile. Sa renommée faisoit frémir tous les habitans de la Provence. A coup sûr , on ne l'eût souffert dans aucune assemblée de l'ordre. *Riquetti* avoit plus d'une ressource ; il connoissoit par lui - même le pouvoir de l'intrigue & celui de l'or ; il le prodigua ; non de sa poche , car il n'en eut jamais beaucoup , mais de celle du nommé *le Jay* , fils , libraire , dont nous avons oublié de parler dans le cours de cet ouvrage ,

& qui doit y jouer un rôle , peu brillant , à la vérité , mais rehaussé par celui de son épouse , dont les charmes , & sur-tout la fortune lui avoient mérité de remplacer M^{me} de *Fleury* dans le cœur de *Riquetti*.

C'est à son retour de la Hollande , que *Riquetti* fit connoissance de la femme de *le Jay* , à l'occasion d'un manuscrit qu'il vendit à son mari. La femme *le Jai* n'avoit alors qu'une année de mariage ; elle avoit une espèce de tournure ; on lui prête de l'esprit : elle a , de plus , de petites minauderies qui captivent un moment ; elle étoit aisée alors. *Riquetti* jeta sur elle un dévolu , & parvint à ses fins. La cuisinière s'étant apperçue de ces liaisons , se crut , en conscience , obligée d'en avertir son maître , qui , le lendemain , feignit un voyage de trois jours , & rentra , une heure après ses adieux , par une porte dérobée. Il avoit pratiqué une ouverture à la cloison , laquelle ouverture donroit sur le lit , sur lequel étoient alors , & sa femme , & *Riquetti*. Après les cérémonies d'usage , *Riquetti* prit congé de la *le Jay* , & ce fut en vain que la dulcinée pressa , supplia son amant de passer avec elle la nuit entière. *Riquetti* objecta ses importantes occupations , & partit. *Le Jay* évita la présence

du *cocufieur*. Sa femme reconduisit son amant , & ferma la porte sur lui : au plutôt , *le Jay* parut en présence de sa femme , qui ne s'évanouit point , mais écouta de sang - froid la mercuriale maritale , & répondit : *donnez-moi les moyens de m'en passer*. Il faut observer que , pour faire plus sûrement des dupes , *Riquetti* leur faisoit envisager une perspective des plus brillantes . La *le Jay* pensoit , ou vouloit faire acroire à son mari que le génie fécond du politicomane suffissoit pour enrichir sa maison , & elle domptoit sa répugnance pour le *minotaure* , dans l'espoir qu'il la retireroit incessamment du commerce .

Bientôt *Riquetti* n'eut plus d'autre domicile , d'autre table , d'autre caisse que chez *le Jay* . C'est - là qu'il donnoit , & qu'il donne encore ses audiences , qu'il s'entoure de flâgorneurs ; c'est encore là que vont prendre leurs instructions les dames de la halle , quand il s'agit de faire quelque coup de main .

Le Jay avoit accompagné *Riquetti* dans la Provence , parce que ce dernier ne pouvoit faire aucune grande entreprise sans le secours de son caissier . Or , *le Jay* se faisoit une gloire d'être celui de *Riquetti* depuis trois ans . Il partit donc avec lui , muni d'une rame de

traîtes en blanc , pour en tirer sur sa maison à fur & mesure qu'il en auroit besoin.

Repoussé , rejeté par l'ordre de la noblesse , comme un individu qui avoit pratiqué tout ce que la cautelle , la perfidie , l'audace , la brutalité , peuvent inspirer à une ame vicieuse ; Riquetti se tourna du côté du tiers-état , dont il n'étoit pas moins méprisé , mais qu'il parvint à ramener par ses moyens ordinaires , par la séduction , en le corrompant & le portant à la sédition. Il arme des brigands , sans aveu , de torches & de poignards ; six à sept cens de ces scélérats pénétrèrent dans l'assemblée d'élection , & y votèrent , au mépris des lois , qui ne convoquaient que des propriétaires ; ils y dictèrent leurs volontés , élurent , par des cris tumultueux , le *comte de Mirabeau* premier député , & lorsque cette excellente bésogne fut terminée , Riquetti eut l'effronterie de se présenter à ses lâches incendiaires , & leur prêcha la paix , l'égalité , la liberté , l'abolition des droits les plus sacrés , & tous ces grands mots qui ont fait de la France un vaste désert.

Les fâcheux , qui avoient le mot du guet , détellèrent la voiture du *démophène françois*(1) ,

(1) Voyez la chronique de Paris.

& la trahirent eux-mêmes. La même scène se passa quelques jours après à Marseille , où Riquetti fut élu député de la même manière. Ainsi , l'on vit sur la même liste , Raynal & Mirabeau . Mirabeau à côté de Raynal !!! (h).

Content de son voyage , persuadé qu'il n'avait pas mal employé l'argent que son cher *le Jay* avoit repandu aux électeurs vagabonds , Riquetti prit la poste & vint *incognito* à Paris , pour appaiser , s'il se pouvoit , la colère du parlement qui le poursuivoit à cause de son *histoire secrète de la cour de Berlin* , qu'il eut la basfesse de publier , & la lâcheté de désavouer après l'avoir vendue.

Le parlement , qui sentoit , qui prévoyoit tout le danger des milliers de libelles que chaque jour voyoit éclore , & que l'avide curiosité arrachoit à l'obscurité à laquelle ils auraient dû être voués ; le parlement , qui avoit vu , dans cette insurrection d'auteurs familiques & à gages , le renversement de la constitution françoise , la ruine de l'empire , la dégradation du trône & des autels , la misère , la famine , l'anarchie la plus déplorable , & toutes les calamités qui ont depuis désolé le plus beau pays du monde , & déshonoré le premier des peuples ; le parlement , dis-je ,

tentoit vainement d'arrêter ces désordres à leur source ; il venoit de livrer aux flammes seize de ces libelles , dont les moins obscurs étoient l'*Ultimatum du tiers-état* , le *Cathéchisme des parlemens & la Passion du peuple* , la première aux grands , & qu'est-ce que le tiers-état , par l'abbé Syeyes.

Dans tous ces pamphlets séditieux , on s'attachoit moins à prouver les droits du peuple , qu'à soulever ce même peuple contre l'autorité , les loix , les grands & les ministres des autels , qu'on avoit soin de lui peindre sous les couleurs les plus noires. Qu'on daigne jeter un coup-d'œil sur ces feuilles incendiaires , & l'on verra si le parlement avoit tort de sévir contre ces livres infâmes , où les illustres états-généraux ont puisé leur morale perverse , & l'audace de tout abattre , de tout détruire , sans rien créer , sans rien édifier.

Riquetti profita de la circonstance ; il vit que l'autorité du parlement étoit infiniment affoiblie ; il menaça , il caressa , il promit tout ; & Séguier , qui avoit fait un magnifique & long réquisitoire , n'eut pas le courage d'en faire exécuter les conclusions.

Les états-généraux s'ouvrent à Versailles avec toute la pompe digne d'une grande nation. Une procession splendide, composée de tout ce que la France a de plus brillant, forme le cortège de cette majestueuse cérémonie. *Riquetti* s'y fait distinguer par sa superbe audace & par sa frisure. *Riquetti*, malgré le soin qu'il a de se faire remarquer, n'y est pas apperçu des honnêtes gens, & a la honte de s'y voir hué par la populace, par cette même populace qu'il a, depuis, sondoyée pour commettre les plus grands forfaits, & dont il est devenu le digne chef & le dieu.

Le premier pas dans cette immense carrière, fut marqué par un nouveau trait d'audace de la part de *Riquetti*.

Nous avons dit que *le Jay* avoit dépensé en Provence, beaucoup d'argent pour faire élire son cher comte député aux états-généraux ; celui-ci, digne élève de *Luchet*, *Brisson* & *Clavière*, c'est-à-dire, grand spéculateur en librairie, ne voulut pas laisser échapper une si belle occasion, non pas de remplir la lacune qu'il avoit faite à la fortune de *le Jay*, mais d'acquérir les moyens de se soutenir dans une assemblée dont tous les membres rougiss-

soient déjà d'avoir un tel collègue. Il publia donc un libelle périodique , sous le titre de *Journal des états-généraux*. Il n'y avoit encore eu aucun *journal* sous ce titre , ni qui eût la permission de traiter cette matière. La nation , avide de connoître les travaux de ses représentans , accueillit avec avidité le *prospectus* de cet ouvrage , & s'empressa de s'abonner. Les souscriptions de trois jours s'élevèrent à plus de soixante mille francs.

Mais , comme l'attente publique fut trompée ! La première feuille de ce papier-nouvelle ne fut qu'une diatribe contre les personnages les plus respectables de l'assemblée & de l'administration. Accoutumé à outrager la vertu , à injurier les honnêtes gens , *Riquetti* ne put sortir de sa sphère , & au lieu de raconter ce qu'il avoit vu , comme il l'avoit promis , il s'amusa à calomnier des hommes , alors l'idole du peuple.

La voix publique , & les membres des états-généraux , improuverent l'audace sacrilège de *Riquetti*. Le gouvernement proscrit son ouvrage , déjà condamné par les lois. C'est ce que demandoit *Riquetti* ; il avoit empêché le produit des souscriptions , & il rejeta sur le gouvernement la suspension des livraisons de

ses feuilles, & l'inaction de sa plume. On se présentoit chez le Jay, on écrivoit en vain pour être remboursé ; c'étoit , répondroit-il , à *Riquetti* qu'il falloit s'adresser , & *Riquetti* renvoyoit les réclamans au gouvernement , qui , selon lui , étoit seul obligé de les rembourser.

Cependant , la multitude des souscripteurs , trompés dans leur attente , & furieux de se voir joués par un homme aussi vil & aussi fripon , élevèrent la voix , se rendirent en foule chez le *Jay* , ne connoissant pas à *Riquetti* d'autre domicile , & menacèrent de se faire justice de cet escroc , si on ne leur donnoit pas de bonnes raisons. Il fallut se tirer d'un pareil embarras , & *Riquetti* promit alors de leur donner le même ouvrage , sous le titre de lettres à *mes commettans*. Croiroit-on que les premiers n°s. de ces lettres renfermoient des flagorneries les plus basles , les plus dégoustantes sur le compte du ministre qu'il avoit déchiré avec tant de fureur dans la feuille proscrite des états-généraux. C'est ainsi que *Riquetti* fut toujours courageux : c'est ainsi qu'il fut toujours conséquent dans ses principes & dans ses opinions.

Il n'avoit fait encore dans l'assemblée des

états , que la sensation d'un individu qu'on n'apercevoit pas dans la foule , & sur-tout , que l'opinion avoit déjà relégué dans la classe des esprits pervers & des scélérats , lorsque , gémissant de la désunion , & sur-tout des factions de l'ordre du tiers-état , le roi se vit obligé de tenir la *séance royale* du 23 juin 1789. C'est après cette *séance paternelle* , après la lecture d'un plan de régénération de l'empire , si supérieur à cette prétendue constitution que des forcénés ont élevée au milieu des fureurs & de toutes les proscriptions , que *Riquetti* éleva sa voix adultère , & consacra l'insurrection & le dogme de l'*inviolabilité* ; dogme immoral , qui assure l'impunité de tous les crimes , & qui arrache à l'échafaud , pour le rendre à la société , le scélérat dont les lois demandent la tête.

Affurés de l'impunité , *Riquetti* , & sa bande se portent aux grands excès. Le trône est renversé , le monarque dépouillé de son caractère auguste , de ses prérogatives , de ses droits les plus sacrés. La sédition , le brigandage , sont consacrés par un décret solennel , dans la nuit du 4 août. La dîme , les droits féodeaux , sont abolis sans être remplacés. On commande au paysan d'abandonner la charrue pour vo-

Ier à la chasse , & de laisser ses bœufs au milieu d'un sillon , pour courre un lièvre qui traverse la plaine.

Mais ce ne sont là que les préludes des désordres que prêcheront les *inviolables* ; leur destructive doctrine s'étendra à la ruine totale de l'empire. Les incendies , les pillages , les assassinats , les dévastations générales , des émigrations effrayantes , seront bientôt le digne fruit de leurs instructions nationales ; & ce sera toujours Riquetti qui donnera le signal de la révolte , & qui conseillera & encouragera les meurtres. La Fayette dira , avec lui , que *l'insurrection est le plus saint des devoirs* ; & le boucher Barnave , que le sang des François n'est pas *assez pur* pour qu'on empêche le *peuple de le verser*.

Cependant la morale de Riquetti ne sera pas toujours aussi sévère ; elle s'adoucira à l'aspect de l'or. Necker a long-tems dédaigné d'acheter ce *foudre d'éloquence* ; mais enfin , le décret sur *l'inviolabilité* l'éclaire sur la nécessité de se faire un pari dans le *côté gauche* ; il fait que le décret étend *l'inviolabilité* des membres de l'assemblée , jusqu'à leurs crimes & leurs dettes ; il fait que la bande de Riquetti est un ramas d'hommes sans principes ,

sans morale , sans caractère , sans aveu , & qui ont juré de faire leur fortune aux états-généraux , ou d'y perdre leur tête ; il fait luire l'or , & il triomphe toutes les fois qu'il daigne employer ce talisman.

La première fois que le gouvernement usa de cette ressource insaillible , ce fut lorsqu'on traita du *paix de famille* entre la France & l'Espagne. *Riquetti* reçut huit cents mille livres pour lui & ses dix collègues assidés , fit un discours que les Espagnols se sont empressés de traduire , & le décret fut adopté dans les termes que le comte de Montmorin l'avoit proposé.

Quelque tems avant , *Riquetti* avoit dénoncé les ministres , & entr'autres , le comte de Saint-Priest , à qui il en vouloit depuis son embafade à la porte ; mission importante & lucrative , à laquelle *Riquetti* avoit eu la ridicule audace de se croire destiné ; car sa manie fut toujours d'espérer , de briguer une ambassade. Aujourd'hui , c'étoit le ministère qu'il sollicitoit ; il vouloit être premier ministre des finances ou ministre de la maison du roi ; déjà il avoit fait répandre , dans tous les coins de la capitale , qu'il étoit déjà nommé. Tous les honnêtes gens , l'assemblée des états elle-même ,

même , fut épouvantée de cette fausse nouvelle. *Riquetti* , qui se promettoit bien , en parvenant à ce poste important , de trahir tour-à-tour la nation & son maître , eut la mal-adresse de faire la motion pour que les ministres du roi *siegeassent* dans l'assemblée des états à leur volonté.

L'assemblée sentit où tendoit cette motion insidieuse ; elle vit combien il seroit dangereux d'accorder voix délibérative à sept hommes qui avoient l'or & les graces à leur disposition , & qui en un seul jour auroient pu corrompre tous les lâches , & faire échouer leurs entreprises & leurs attentats. On décréta donc , malgré une plaidoyerie de *Riquetti* qui dura trois jours , & les promesses brillantes qu'il n'avoit pas épargnées , on décréta que , non-seulement les ministres n'auroient point séance à l'assemblée des états , mais que le roi ne pourroit désormais prendre aucun de ses ministres dans ladite assemblée. Ce coup terrassa *Riquetti* , qui , comme nous l'avons dit , avoit publié par-tout son prochain ministère. Les applaudissemens universels accompagnèrent ce décret ; *Riquetti* sentit la nécessité de prendre son parti ; il monte à la tribune & dit : il est vrai que je me suis

attendu quelque tems à passer au ministère, mais je ne crois pas qu'il y ait un seul homme dans cette assemblée qui voulut abandonner son poste de député pour n'être qu'un ministre. C'est par cette gasconnaide qu'il se tira de ce mauvais pas. On lui rit au nez , & il eut l'air content de soi & de ses collègues.

La caisse d'escompte avoit suspendu ses paiemens ; elle alloit faire une banqueroute totale ; elle offre un million à *Riquetti* s'il peut faire garantir solidairement , par la nation & par le roi , sa dette immense. *Riquetti* assemble sa bande , propose le décret , & le déficit de la caisse d'escompte est comblé.

L'agiotage avoit reçu le coup mortel par la suppression de la compagnie des Indes & de la caisse d'escompte. *Riquetti* promet de palimenter plus que jamais ; il propose aux agioteurs & aux agens de change de faire créer un papier monnoie , si on veut lui donner pour lui , & pour sa bande , trois millions. On délibère , & la somme est accordée. Le surlendemain l'assemblée décrêta la fabrication de 400 millions d'*assignats*.

Ainsi l'homme qui , en 1789 , s'exprimoit ainsi sur le papier-monnoie : « voilà , monsieur , pourquoi le papier-monnoie est un

» fatal prestige , une déception coupable , un
 » très-grand mal au physique & au moral.
 » Voilà pourquoi la force & le succès d'un
 » papier-monnoie sont impossibles. Voilà pour-
 » quoi la vertu , le patriotisme , le dévoue-
 » ment même des Américains , n'ont pu opé-
 » rer cette transmutation miraculeuse. Leurs
 » courageux citoyens ont soutenu les rigueurs
 » de la guerre & des saisons , & chassé les ty-
 » rans ; mais ils n'ont pu soutenir un papier-
 » monnoie.

» Descendez du principe aux détails , &
 » c'est alors que vous verrez , à l'éternelle
 » honte des sophistes , qu'un papier-monnoie
 » est un fléau véritable , qu'il renverse toutes
 » les combinaisons de la raison , de la pru-
 » dence & de la justice ; rend incertaines toutes
 » les valeurs , sappe tous les fondemens de la
 » propriété , & qu'institué en France au milieu
 » de deux milliards & demi d'espèces mon-
 » noyées , il ne peut être envisagé que comme
 » un foyer de tyrannie , d'infidélité & de chi-
 » mères , une véritable orgie de l'autorité en
 » délire ».

Le droit de faire la paix & la guerre occu-
poit l'assemblée des états ; déjà la nation des
halles & les césars des faubourgs intimidoient ,

par leurs cris de fureur, leurs *augustes représentans*; de longues discussions avoient décerné au peuple ce *droit périlleux*; on alloit décretter, d'après le vœu du peuple, lorsque *Riquetti* demanda la parole pour le jour suivant; il arrangea si bien ses batteries, il amadoua si adroitemment le *Chapelier*, *Barnave*, & quelques autres *illuminés* du côté gauche, que, malgré de grands débats, & les cris du peuple, le projet de décret de *Riquetti* passa à l'appel nominal, l'épreuve par *affis* & levé ayant été douteuse. Les jardins du Palais-Royal, les Tuilleries sur-tout, étoient remplis de populace qui, parce qu'elle avoit volé un fusil à l'hôtel des invalides, croyoit avoir acquis, par sa valeur, le droit de faire à son gré la paix ou la guerre. On proclamoit dans toutes les rues la trahison du *comte de Mirabeau*; les têtes étoient montées à un tel point qu'on avoit marqué l'arbre où l'on pendroit *Riquetti* si le décret passoit contre le vœu de la nation; déjà les soixante républiques de la capitale délibéroient, protestoient, etc. *Riquetti* étoit un peu embarrassé; mais accoutumé à franchir des pas difficiles, il monte à cheval sur son *inviolabilité*, & le décret poussé par ses *affidés* est admis.

Cependant le peuple murmure à la porte de l'assemblée ; il est dangereux de l'irriter ; il est arrêté qu'on lui jettera de la poudre aux yeux par un amandement. Le *Chapelier* propose , pour le préambule d'un décret qui accorde au roi le droit de faire la paix , la guerre , les traités , les alliances , le choix de ses officiers , &c. , l'article suivant : à la nation appartient le droit de faire la paix & la guerre : à ces mots un transport général de joie s'empara de toutes les ames , & le peuple conquérant de la Bastille , se promit bien de conquérir dans peu tout le globe.

Ce saint enthousiasme a produit tout son effet. Malheur aux armées qui voudroient tenter de remettre sur le trône un roi décourronné , la phalange bleue leur apprendroit bientôt que le tems de la justice est passé , & qu'aujourd'hui , plus que jamais ,

» La raison du plus fort est toujours la meilleure.

A l'instant où nous traçons l'esquisse de la vie de *Riquetti* , on forme à Paris un corps de six mille hommes pour l'opposer aux Autrichiens , & l'on assure que *Riquetti* sollicite le commandement général de l'armée auxiliaire composée de l'élite des gardes nationales des 83 département & des 48 mille municipalités. Tremblez *Bender* , tremblez

Potemkin, tremblez Brunswick & Henri, Riquetti va vous combattre ! ! ! ! !

Mais remontons au plus beau moment de la vie de cet homme célèbre ; traçons en abrégé ses hauts faits dans les journées, à jamais mémorables, des 5 & 6 octobre 1789, époque glorieuse où la capitale a *conquis son roi*, suivant l'expression énergique du préteur *Bailly*.

L'ambition est le vice des grandes ames, & le véhicule des belles actions ; l'ambition fut toujours, la passion la plus chère de *Riquetti*.

Jusqu'au moment fortuné où il fut élu représentant du peuple, ses vœux modestes s'étoient bornés au ministère ou à l'ambassade ; mais dès qu'il se vit membre du souverain, il prétendit régner ; une seule difficulté se présentoit à son imagination impétueuse, c'étoit l'amour inné des François pour leur roi, pour la postérité du bon Henri IV, dans les tems mêmes où l'on fascine le plus leurs yeux, & où l'on endurcit davantage leurs cœurs. Quoique importuné sans cesse de cette idée, *Riquetti* n'abandonna pas l'espoir de s'asseoir sur le trône ; mais il lui falloit un mannequin pour le masquer ; *Louis XVI* le

méprisoit trop , il résolut d'égorger Louis XVI & de proclamer Louis XVII. Voici de quelle manière il dressa ses batteries.

Dans les premiers jours de juin 1789 , il eut soin de se mettre à l'abri des poursuites des tribunaux & des vengeances publiques , en se faisant déclarer *inviolable* par les états-généraux. Ce mot , tout-à-fait nouveau , & qui devroit s'étendre jusqu'au dernier citoyen , n'atteignit pas même le monarque. Tandis qu'on déclaroit sacrée la personne d'un *député* , on dénonçoit le roi , la reine & leurs amis ; on armoit les mains des brigands de torches & de haches ; on leur prêchoit le régicide & le carnage ; on leur indiquoit les victimes , & la Saint-Barthelemy nationale se préparoit sous les ordres & par les savantes combinaisons de Riquetti. Déjà la bombe étoit prête à éclater , il suffisoit de trouver un léger prétexte ; on fait que Mirabeau étoit fertile en expédiens ; mais plusieurs lui échouèrent : le premier concernoit le régiment de Flandres , appellé à Versailles , par la municipalité , pour veiller , de concert avec la garde nationale , sur les jours d'un monarque entouré d'assassins. Riquetti réclama contre l'arrivée de ce régiment , dénonça la municipalité de

Versailles , la fit sommer de rendre compte de ses motifs à la barre de l'assemblée des états. Ce moyen n'ayant pas réussi , Riquetti saisit avec ardeur l'arrivée du régiment de Flandres pour s'en faire de nouveaux : il sema l'effroi dans le peuple de Versailles , & surtout dans celui de Paris , en supposant à la cour des projets contre la liberté publique. Il fit entendre aux Parisiens qu'un nouveau corps de troupes alloit environner leur ville ; la populace reçut des avis secrets. Les ouvriers de Montmartre , & ceux de l'Ecole militaire , furent endoctrinés & bien payés ; ce ne fut qu'en leur opposant des forces militaires qu'on parvint à les empêcher de partir pour Versailles , où ils *vouloient aller chercher le roi , & tailler en pièces le régiment de Flandres.*

Observez que ce régiment n'avoit été requis par la municipalité de Versailles & par le ministre , que sur l'avis qu'ils ayoient eu que des brigands devoient faire une incursion à Versailles. Une lettre de M. de la Tour-du-Pin , lue dans la séance des états le 23 septembre , portoit que , « sur l'avis que des mal-intentionnés se proposoient de troubler le séjour du roi & de l'assemblée nationale ,

¶ le

» le ministre avoit donné les ordres nécessaires
» pour prévenir cet attentat ». Ce fut le même
jour que le régiment de Flandres entra dans
la ville de Versailles.

A l'instant de l'arrivée de ce régiment , on
fit plusieurs efforts pour le séduire.

« Des factieux , dit M. Mounier , qui veulent
» exciter la fureur du peuple , & qui ne peu-
» vent lui indiquer un sujet réel de mécon-
» tement , sont forcés d'employer des pré-
» textes ». Riquetti considéra comme un
moyen puissant de suggérer aux anciens gardes-
françaises l'idée qu'il étoit de leur honneur
de reprendre leurs postes auprès du roi.

Tous ces mouvemens s'exécutoient par les
agens secrets de Riquetti , payés avec l'or du
duc d'Orléans. Tandis que la populace , assem-
blée au palais-royal , se proposoit de partir pour
Versailles , ayant à sa tête *Saint-Huruge* ; qu'on
parloit dans ce jardin , le théâtre de tous les
vices , d'aller enlever le roi & le dauphin ;
de proscrire les membres de l'assemblée qui
défendroient le *veto* , & qu'on annonçoit les
plus horribles desseins contre la reine , les
ouvriers de montmartre & de l'école-militaire ,
jouoient au *petit-palét* avec des *doubles louis* ,
& menaçoient de se porter aux plus grands

excès. *Saint-Huruge* fut enfermé comme un factieux ; la municipalité de Paris fit des arrêtés rigoureux contre les attroupemens du palais-royal ; on n'en persista pas moins dans le dessein de faire une incursion à Versailles. Les ministres recevoient deux ou trois fois par jour les avis les plus allarmans : les gardes-du-corps passèrent plusieurs nuits à cheval , bien résolus de repousser , par la force , ceux qui pourroient entreprendre de violer le séjour du roi. Une lettre de M. de La Fayette à M. le comte de Saint-Priest , annonçoit « qu'on avoit mis dans la tête des grenadiers d'aller la nuit suivante à Versailles.... que cette velléité étoit entièrement détruite par les quatre mots qu'il leur avoit dit , & qu'il ne lui en étoit resté que l'idée des ressources inépuisables des Cabaleurs. » On voit , par ces deux lignes que M. le marquis de La Fayette étoit instruit de la cabale , & des moyens de séduction employés auprès de la milice Parisiennne.

Comment auroit-il ignoré les motifs , les intentions & les noms des cabaleurs ? Riquetti avoit déjà tant parlé ; dès les premiers jours de Septembre , il avoit dit à Blaizot , libraire , rue Satory , „ qu'il croyoit appercevoir qu'il

y auroit des événemens malheureux , à Versailles ; mais que les honnêtes gens , & ceux qui ressemblaient à M. Blaizot , n'avoient rien à craindre. Ce fait avoué par Riquetti n'étoit , selon M. Chabroud , que l'indice d'une inquiétude qu'on ne pouvoit guère , alors , ne pas avoir.

Non seulement la capitale étoit instruite d'un complot formé contre le roi , la reine & la famille royale , mais la nouvelle en étoit publique dans les provinces du Royaume les plus éloignées. Un particulier avoit dit , chez le même Blaizot , plusieurs jours avant le cinq octobre , qu'une lettre , réçue de Toulouze , lui annonçoit des événemens sinistres à Versailles. M. Bouche disoit qu'il avoit appris , à Toulouze , le vingt neuf Septembre , que s'il tardoit , quelques jours , de venir à Versailles , il n'y trouveroit plus le roi.

Riquetti ne se contentoit pas d'avertir les provinces de l'insurrection du peuple , il fomentoit & entretenoit le feu de la sédition , dans les districts , par sa présence , & dans les cafés & les jardins publics , par ses agens gagés. Sur la fin du mois d'aoust mil-sept-cent quatre-vingt-neuf , l'agitation étoit extrême

dans les districts de la capitale ; leurs prétentions ridicules & leurs rivalités causoient les plus vives inquiétudes. Des membres de l'assemblée des états s'y rendoient fréquemment. M. Regnaud proposa de défendre à tout député , d'aller dans les districts , sans mission. Riquetti se leva brusquement , & répondit que cette motion le concernoit , & qu'il n'allait dans les districts , que pour donner des plans de municipalité. Les districts ne délibéroient cependant , alors , que sur la sanction royale , & sur la succession au trône.

Cette matière étoit trop importante , pour ne pas beaucoup intéresser *Riquetti*. Déjà , il étoit parvenu à étouffer tous les scrupules ; si le roi persistoit dans son aveuglement ; s'il ne se réunissoit à la nation , ne se refondoit dans la nation , ses pouvoirs cessoient , & il retomloit dans la classe des simples citoyens ; un régent , un lieutenant-général , alloit prendre sa place sur le trône , & c'étoit des mains de *Riquetti* que la nation françoise devoit recevoir ce nouveau souverain.

Tandis que les vils stipendiés de *Riquetti* soulevoient la populace & la corrompoient , des agens secrets sonnoient l'allarme à la cour , pour engager le roi à se rendre à Metz ; alors

Le parti de *Riquetti*, profitoit du départ de ce monarque, pour s'emparer du trône. La même populace enchaînoit par la crainte la majeure partie des Etats-Généraux, & les forçoit à reconnoître l'usurpateur.

Riquetti comptoit que monseigneur le comte d'Artois & ses enfans pouvoient être oubliés ; que monsieur, suivroit, sans doute, le Roi dans sa fuite, & que, par ce moyen, la Dinaстie étoit perdue, c'est-à-dire, que lui *Riquetti* régneroit bientôt, sous le nom & le mannequin du duc d'Orléans.

„ La France, disoit *Riquetti*, a besoin d'un roi & demande un roi ; mais Louis dix-sept sera roi, comme Louis seize ; & si l'on parvient à persuader à la nation, que Louis seize est fauteur & complice des excès qui ont lassé sa patience, elle invoquera un Louis dix-sept. “

Telle étoit la doctrine que répandoit, & qu'avoit fait accueillir *Riquetti*, quand un événement innocent amena la catastrophe, & trompa la plus belle partie de ses espérances.

Le premier octobre les gardes-du roi donnerent un repas aux officiers du régiment de Flandres, suivant l'usage qui se pratiquoit dans toutes les garnisons lorsqu'il arrive de nouveaux corps; plusieurs officiers de la milice nationale

de Versailles y furent invités; des soldats du régiment de Flandres & des Trois Evêchés furent admis dans la salle; le roi, la reine & le dauphin entrèrent à la fin du repas, leur présence causa un vif enthousiasme à ces amis de la monarchie, & par des cris de joie ils s'efforcèrent de faire oublier pour un moment à leurs majestés, la férocité de la démagogie.

Le sieur le Cointre, commandant de la milice de Versailles, n'avoit point été invité à ce festin militaire, il voulu s'en venger; il fit passer aux folliculaires de la capitale, un récit calomnieux de cette prétendue orgie, qui bientôt annoncèrent à tous les coins du royaume que les gardes-du roi avoient outragé l'assemblée nationale & la cocarde de Paris. On s'attachoit sur-tout à rendre les gardes du corps odieux, & à exciter contre eux la fureur du peuple, afin de remplir un double objet, qui étoit d'exécuter l'ancien projet de mettre la cour en fuite, afin d'envahir le trône, & de punir, dans un tems où tant d'hommes trahissoient leur roi, ceux qui s'obstinoient à lui rester fidèles.

Riquetti, craignant que la haine inspirée à

la populace contre la reine & les gardes-du-corps ne causât point un soulèvement assez général , mit en usage un autre moyen déjà plusieurs fois éprouvé , celui de créer une disette. Il fit parcourir la province & l'Île-de-France avec de faux ordres qui défendaient aux meuniers de moudre. A Paris on payoit les boulangers pour ne pas cuire , & l'on interceptoit aux barrières le pain qu'on importoit des campagnes... Le peuple , triste jouet de ces manœuvres , étoit las d'acheter sa subsistance chaque jour , par une perte de tems considérable , & souvent par des querelles. On lui insinua que le parti des aristocrates de Versailles étoit le seul auteur de cette calamité ; on lui fit entendre que l'abondance étoit à la disposition d'un prince dépouillé de tout pouvoir , de toute force , de toute autorité. C'est ainsi que Riquetti & ses agens préparoient la cruelle catastrophe des 5 & 6 octobre.

Le complot de Riquetti remontoit au mois de juillet. Un jour qu'il étoit avec M. Duroveray , de Genève , dans la cour des *menus* à Versailles , il aborda MM. Bergasse , Mounier , la Fayette & Dupont , les pria de passer

avec lui dans l'un des bureaux , & leur fit part de la résolution où il étoit d'engager l'assemblée à demander l'éloignement des troupes qui environnoient Paris , & après avoir parlé de la nécessité de mettre obstacle aux projets que pouvoit avoir la cour , il leur tint le langage suivant : " Messieurs , j'ai rencontré hier monsieur le duc d'Orléans a qui j'ai dit : monseigneur , vous ne pouvez pas nier que nous ne puissions avoir bientôt Louis dix - sept au lieu de Louis seize ; & si cela n'étoit pas ainsi , vous seriez au-moins lieutenant-général du royaume ; ---- le duc d'Orléans m'a répondu , messieurs , des choses fort aimables . ,

Les députés à qui Riquetti parloit ainsi restèrent consternés de son effronterie , ils ne firent aucune réponse , on se sépara ; ce n'étoit pas là l'objet que s'étoit proposé le rusé Mirabeau : il s'attendoit persuader à ses quatre collègues , qu'il regardoit comme les plus revêches de l'assemblée , que l'or , les grâces & la puissance ne couleroient bien-tôt plus que par leurs mains , qu'ils règne-roient effectivement sous le phantôme du roi qu'il leur proposoit , il effuya de nouvelles

tentatives. Le roi s'étant rendu de la meilleure grâce du monde au vœu de l'assemblée, résolut de renvoyer ses troupes. Les amis de la liberté et surtout de l'ordre voyoient avec peine s'éloigner de Versailles une armée, qu'on pouvoit opposer à des factions qu'on commonçoit à soupçonner. Mounier étoit celui des députés dont *Riquetti* redoutoit d'avantage l'insléxibilité. *Riquetti* se réunit à Robespierre et Buzot, pour séduire ou intimider ce romain. Celui-ci représente à *Riquetti* que la défection et l'indiscipline des troupes qu'on avoit corrompues menaçoient du plus grand danger, et que dans ces circonstances critiques un prince ambitieux paroissant au milieu de l'armée, pourroit s'emparer du trône et perdre la dynastie. *Mais bon homme que vous êtes*, repartit *Riquetti*, *je suis aussi attaché que vous à la royauté*, mais qu'impose que nous ayons *Louis XVII* au lieu de *Louis XVI*, et qu'avons nous besoin d'un bambin pour nous gouverner ?

Mounier alors voulut opposer à *Riquetti* l'amour inné des François pour leur roi, et plus encore les conséquences fâcheuses que pourroit avoir ce changement de dy-

Mastie ; déjà il voyoit ruisseler le sang et d'ailleurs que ce seroit le plus grand des crimes. . . . Mais savez - vous , continua Riquetti , que la manière dont les membres des communes ont été repousés du lieu de leurs séances avant la déclaration du 23 juin , étoit un acte bien coupable et qu'il y auroit là un beau prétexte pour un manifeste ?

Nous avons dit que le repas des gardes-du-corps avoit été un prétexte pour soulever le peuple. Le dimanche , 4 octobre , les attroupemens du Palais - Royal devinrent plus nombreux et plus violens. On annonça la résolution de partir le lendemain pour Versailles. Desmoulins , l'énergumène , étoit l'orateur de Riquetti dans ces grouppes impurs. Il alloit passer la matinée à Versailles , où Riquetti l'endoctrinoit , et il revenoit le soir dans les cafés et dans le jardin du Palais-Royal , bégayer sa mission.

Le même jour plusieurs particuliers annonçoient , à Versailles , le dessein qu'avoient les Parisiens de venger la cocarde nationale , en égorgéant les gardes-du-corps , et de conduire le roi à Paris , après avoir fait des jarretières avec les boyeaux

de la reine. D'anciens gardes-françaises avoient été dépêchés de Paris , pour son lever la disposition des esprits et conférer avec les chasseurs du régiment de Flandres.

Le 5 octobre dès le matin le soulèvement du peuple éclata généralement. *Riquetti* avoit cru devoir le faire commencer par les femmes. Bientôt les ouvriers de la Bastille , ceux de l'Ecole Militaire et les *piqueurs* des fauxbourgs remplirent la place de Grève ; on força la garde de l'hôtel-de-ville , où l'on pilla les armes et surtout les registres et les cartons du Comité des recherches , qui renfermoient des éclaircissements très-précieux sur les trâmes affreuses de *Riquetti* et consors.

Parmi ces femmes étoient une infinité d'hommes déguisés. Après avoir dévasté l'hôtel-de-ville , elles partirent pour Versailles , où elles furent suivies des volontaires de la Bastille. Le soir l'armée Parisienne se mit en marche avec des canons , des munitions de guerre et tout l'appareil qui précéde une bataille. Les troupes étoient suivies d'une horde de brigands armés de piques , de haches , de fusils et de sabres. L'arrivée des femmes et leur introduction

dans la salle de l'assemblée porta la consternation dans Versailles. Leur orateur étoit un de ces hommes , qu'il suffit de nommer pour réveiller l'idée de tous les crimes. C'étoit *Maillard*, vil espion de l'ancien et du nouveau régime , et qui les a tour-à-tour servis et trahis tous les deux , selon qu'il a pu profiter des circonstances.

Le roi , effrayé par la défection du régiment de Flandres et des dragons de *Montmorency* , instruisit l'assemblée des Etats du danger qu'il courroit et demanda à conférer avec elle sur les moyens de ramener le calme dans les esprits , et la tranquillité dans les séances des Etats. *Riquetti* s'opposa vigoureusement à ce que l'assemblée se rendit auprès du roi . . . Il osa même préconiser l'enthousiasme populaire , le déclarer juste , équitable , mérité , et accusa même la reine d'être l'auteur de cette sédition , et parut desirer que l'assemblée décrétât que la personne de la reine n'étoit pas *inviolable*.

C'est ainsi que délibéroit , que pérorroit *Riquetti* en présence des femmes & des goujats qu'il avoit stipendié pour le porter à Versailles. Cependant comme son nom

étoit tumultueusement prononcé par cette multitude , & qu'il craignoit que quelques-unes n'échapassent que c'étoit par son ordre qu'elles se trouvoient là ; il voulut faire le rodomont & les tença d'être venues troubler la séance , et de ne pas s'y tenir dans le silence et le respect dû au corps législatif . Il en frappa même une avec son parapluie , et aussi-tôt des éclats de rire et des applaudissemens partirent des quatre coins de la salle . On peut juger par-là combien Riquetti étoit respecté et craint de cette populace . Mais on ne peut pas craindre les hommes qu'on aime .

Desperrières , aide-de-camp de Lafayette , avoit été dépêché par le général pour avertir le roi de l'arrivée des troupes . Ce ne fut que dans ce moment que le monarque fut instruit des prétextes de ce voyage . On lui dit que le peuple sortoit de l'assemblée nationale et alloit venir à la cour , pour lui demander *du pain* , à lui Louis XVI . Cet honnête et infortuné prince s'écria tout effrayé , *et bon Dieu ! est-ce moi qui dirige les approvisionnemens ? La municipalité de Paris ne s'est-elle pas emparée de cette partie de l'administration ? Desperrières ras-*

sura le bon roi sur les dangers qu'il courroit , et lui promît que la milice parisienne ne venant que dans l'intention d'empêcher le meurtre , elle s'opposeroit à toutes les mauvaises intentions qu'on auroit pu suger au peuple.

Le roi qui venoit d'échapper , par la surveillance et l'activité de M. de S. Priest , au complot le plus horrible qui jamais ait été trâmé , n'étoit pas fort tranquille sur ce qu'on oseroit entreprendre contre sa vie et celle de sa famille. Voici quel étoit ce complot :

On se rappelle que les brigands partis avec les femmes se divisèrent en deux bandes ; l'une prit la route de Sèvres par Chaillot , & l'autre par Vaugirard. *Riquetti* avoit donné avis à ses agens que le roi chasseroit le 5 à Meudon , et voici les instructions qu'il leur fit passer. La multitude que doivent guider d'Aiguillon & la Cloye ; arrivera par Issy , au pied de la montagne de Belvue , elle se postera dans le défilé de la manufacture des porcellaines , & sous prétexte de massacrer tous les gardes-du-corps , elle fera feu sur ceux qui environneront la voiture du roi &

visera le bon homme. Deux-mille louis à celui qui l'atteindra d'une balle. . . .

Heureusement pour la France que pour l'amour de son roi, si naturel à tous les françois , porta un des hommes sur lequel on avoit le plus compté pour ce régicide , à se détacher ; le 5 dès le matin il prit la poste , et arriva chez le comte de S. Priest , à qui il avoua tout. Le ministre donna des ordres pour aller subitement chercher le roi , et lui faire prendre une route détournée. Il ordonna en même-tems aux troupes de se mettre sous les armes et d'environner le Château. Il étoit tems : à peine le roi étoit-il arrivé à Versailles , que les bandits se portèrent au lieu indiqué. Bientôt un courrier du duc d'Orléans vint leur apprendre qu'il étoit trop tard. C'est alors que les forcenés se rendirent à Versailles en vomissant les imprécations et les horreurs les plus alarmantes.

La nuit du cinq se passa assez tranquillement ; les gardes-du-corps reçurent ordre de se retirer ; de sorte que le roi restoit à la merci du peuple , puisqu'il avoit été abandonné par ses troupes. Les suises qui s'étoient retranchés sur le derrière , dans la

derniere cour & du côté de l'Orangerie ,
défilerent à minuit par l'ordre de la Fayette ,
ce fut cet ordre homicide qui causa les
scènes sanglantes du lendemain & qui rani-
ma l'espoir de *Riquetti* & du duc d'Orléans .
Le 6, dès les 5 heures du matin , *Riquetti* ras-
sembla la populace & la porta sur la place
d'armes . Dès la veille les bandits & les femmes
se promettoient bien de faire un carnage
sur le point du jour . Ils répétoient tout dort
maintenant , mais il sera jour demain . . *Ri-*
quetti se met donc à leur tête ; il en doctrine
le régiment de Flandres , quine s'étoit pas re-
tiré . Armé d'un grand sabre , il ne cesse de dire
à ce régiment , en lui montrant la populace &
la salle des Etats-Généraux ; *courage amis* ,
nous sommes pour vous . Il tenoit aux bandis
le même langage . Enfin il introduit ces bri-
gands dans la cour des ministres , en leur
indiquant le passage dérobé par où ils peu-
vent parvenir à l'appartement de la reine .
Deux gardes-du-corps en faction au bas de
l'escalier demandent à ces forcenés ce qu'ils
desirent ; *il nous faut le cœur de la reine* ,
repondirent - ils , & aussi - tôt on saisit ces
deux braves militaires , nommés Varicourt
& Deshuttes , on les égorgé & leur tranche
la tête .

On

On continue de pénétrer dans le château par divers passages. Une partie de ces brigands se présente au grand escalier en criant qu'ils veulent le cœur du roi, de la reine & du dauphin. Les gardes-du-corps accourent des différentes salles pour les arrêter, & prennent la résolution de mourir à leur poste sans se défendre, afin de ne pas exposer les jours de la famille royale.

Une autre troupe pénétrait par un autre escalier dérobé, l'on entendoit une voix d'homme, quoiqu'il ne parût y avoir que des femmes, qui répettoit, *c'est par-là, par-là qu'il faut aller, pour monter à son appartement.* Au milieu des horreurs qu'on vomissoit dans l'escalier, contre la reine, on distingua sur-tout ces mots: *il faut lui manger le cœur.* Tandis que ses camarades luttoient contre les brigands; M. du Repaire crut qu'il étoit de sa prudence de s'emparer de la porte de l'appartement de sa majesté, pour en défendre l'entrée; il est terrassé d'un coup de pique & traîné sur le grand escalier. M. de Miomandre saisit ce moment pour avertir les femmes de la reine du danger qui lamenace, & leur ordonner de la sauver promptement; elles n'ont que le

tems de mettre le verou à la porte de l'anti-chambre. Cette porte est brisée , & les brigands entrent en foule , les uns se précipitent sur M. de Miomandre & ne l'abandonnent qu'après l'avoir cru mort ; les autres marchent droit au lit de la reine , elle en étoit sortie toute nue , & s'étoit réfugiée , presque sans vie , dans les bras de son époux.

Au moment même où elle tomba à ses pieds sans connaissance , on venoit d'assassiner deux Gardes-du-corps sous les yeux du roi. Quel spectacle pour un époux , pour un monarque sensible !

Ainsi donc le complot infernal a choué encore une fois !

La foule se précipite sur le lit de la princesse , on fouille dans les draps avec des picques encore dégoûtantes du sang de ses gardes , & aussi-tôt un cri de consternation se fait entendre ; *elle n'y est plus !* la Fayette paroît chez le roi , il engage ce prince à paroître sur son balcon , de demander grace au peuple pour lui , pour sa femme & pour ses gardes ; car se présenter dans une posture humble & suppliante à une populace qui exige , c'est bien je crois lui demander

grace , & le monarque obéit, invité à la même humiliation par la Fayette, la reine consentit à paroître , & à peine étoit-elle sur le balcon , qu'un monstre osa la coucher en joue ; mais le ciel protégeait cette prin- cesse , le coup ne partit point.

Les factieux n'ayant pu réussir dans tous leurs projets , s'écrierent alors : *le roi à Paris , le roi à Paris*. Ce fut cet ordre souverain qui fit conduire le roi & sa famille à Paris , traîné comme un prince vaincu , qu'on a , depuis ce moment , détenu prisonnier dans cette capitale où il craint , à chaque heures de la nuit , qu'un Mirabeau ou quelqu'agent de ce scélérat ne lui ôte la vie , que le ciel lui a conservée depuis dix-huit mois par une protection des plus spéciales ,

Pendant toutes ces horreurs *Riquetti* se cachoit au milieu du régiment de Flandres , déguisé en homme de la populace . Le duc d'Orléans alloit et venoit de la place d'armes au château dans la chambre du roi , et du château sur la place d'armes . Un de ses valets observoit tout ce qui se disoit chez le roi , et en avertissoit *Riquetti* . Plusieurs personnes l'ayant reconnu malgré son déguisement lui dirent : *avec votre grand sa-*

bre nué, sous le bras, vous avez l'air d'un Charles XII. Riquetti leur répondit : *on ne sait ce qui peut arriver, il faut toujours être en état de défense.*

Nous avons dit que Riquetti s'étoit formellement opposé à ce que l'assemblée des Etats se rendît au château, pour y délibérer librement & conseiller le roi qui se réfugioit dans ses bras. Riquetti donna pour prétexte qu'il étoit contraire à la dignité de l'assemblée, de se transporter chez le roi : mais le véritable motif de son opiniâtre opposition étoit la crainte que la présence des députés ne calma le peuple, & que les états-généraux, ne s'opposassent au départ du roi. Aussi dès que Lafayette, eût arraché au roi la promesse de venir à Paris, Riquetti vint tout rayonnant d'allégresse & de gloire, annoncer que le roi alloit partir pour la capitale.

Nous n'avons donné qu'une esquisse imparfaite des forfaits commis les 5 & 6 Octobre, [Théroigne] c'est à l'histoire à épouvanter la postérité du récit affreux de ces cruautés & des manœuvres sanguinaires employée par la faction récidive.

Elle auroit tellement souillé le nom français que le comité des recherches, ayant

acquis toutes les preuves du complot , & denonça les auteurs à l'assemblé des états. L'assemblée , qui , quelque tems auparavant avoit investi le châtelet du droit de juger les crimes de l'ezé-nation , & d'assassiner Favras , sur la délibération de deux espions , qui vendoient leur témoignage deux mille louis d'or ; cette même assemblée qui avoit ordonné le supplice de Favras , sans aucune preuve de délit , déclara innocent , Riquetti & le duc d'Orléans , quoique environ 400 témoins dignes de foi , attestassent qu'ils étoient réellement les auteurs , & les uniques auteurs des complots formés pour arroser de sang le trône & le palais de nos rois , bien plus , afin de punir le zèle courageux des magistrats qui avoient osé trouver des coupables dans deux monstres depuis trente ans suspendus au gibet de l'opinion ; l'assemblée des états , dépouille le châtelet d'une fonction qu'il avoit l'audace de remplir d'après sa consience .

Une inconséquense palpable & qui prévient toute la mauvaise foi du côté gauche de cette assemblée , il n'y a lieu à accusation contre MM. d'Orléans & Mirabeau , tandis qu'elle ordonoit la poursuite de

Théroigne de Méricourt, Renée le duc, le fameux coupeur de têtes & autres coaccusés déjà détenus prisonniers, & décrétés. Or, d'après l'aveu de ces accusés et les dépositions des témoins, ils n'étoient que les agens de Riquetti & du duc d'Orléans, Théroigne de Méricourt, étoit une courtisane, chez qui Riquetti passoit ordinairement la moitié de la nuit, pour l'endoctriner. Elle avoit une place marquée à la tribune de l'assemblée; on la voyoit sans cesse dans les clubs, dans les groupes ou les cafés du palais-royal, & sur-tout chez le libraire Desenne. Partout elle parloit en énergumène, ouvroit des avis incendieries, & proposoit des projets de sang. Riquetti, Populus, d'Aiguillon, Chabroud & l'évêque d'Autun étoient les hommes qui la fréquentoient plus particulièrement. Comme elle étoit chargée de distribuer l'or à pleines mains, Riquetti la fesoit passer pour avoir 40 mille liv. de rente, afin qu'on ne s'apperçût pas que c'étoit l'argent du duc qu'elle distribuoit: c'est cette prostituée qui, habillée en amazone, panachée et à cheval conduisoit la Bande des femmes, & qui porta la lance ensanglantée dans les draps de la reine.

Le duc d'Orléans avoit pris la fuite , par le conseil de *Riquetti* qui craignoit son indiscretion,

Allarmé par les cris de l'opinion publique , & craignant que la dénonciation faite par le Comité des recherches , des événemens du 5 et 6 octobre , ne portassent enfin sur l'échafaud une tête hideuse , qui en avoit tant de fois été arrachée par une injuste clémence , *Riquetti* multiplia les libelles , les émeutes et prodigua l'argent pour couvrir de défaveur le Châtelet. Les districts s'assemblèrent , et craignant de voir exposer au grand jour , des attentats qu'on desiroit ensevelir dans les ténèbres , ils dénoncerent le Châtelet aux Etats-Généraux.

D'un autre côté le comité des recherches intimidé par le soulèvement général qui demandoit aussi la suppression , & corrompu par l'or qu'on fit circuler autour de ses membres , intrograda , voulut commenter sa dénonciation , & refusa de produire au tribunal de *leze-nation* , qu'ils déceloient , & les crimes & les criminels. *Chabroud* , homme vil & indigent , fut indiqué pour faire le rapport d'une procédure que la voix publique avoit déjà jugée , & déclare , non-

seulement irrépréhensibles les deux monstres inculpés par quatre cens témoins : il ajouta qu'il ne voyoit que des malheurs dans les forfaits du 5 & 6 octobre & qu'il les livroit à l'histoire pour l'instruction des races futures & pour donner une leçon utile aux rois, aux courtisans & aux peuples. Nous pensons que Chabroud figurera dans l'histoire à côté de ces deux héros & des Ravaillac, des Jacques-Clément, des Jean-Châtel, & qu'il ne seroit pas moins odieux que ces monstres.

Riquetti a vainement entrepris, depuis, de faire égorger le roi & sa courageuse compagne, en persuadant au peuple qu'il n'aspiroit que le moment de s'évader & de rentrer en France à la tête de trois à quatre-cent mille hommes.

On sait positivement qu'il a tenté plusieurs soldats du centre, pour le faire assassiner, et que ce ne fut pas sans dessein qu'un grenadier, de garde dans la chambre de ce prince, lâcha un coup de fusil, il y a environ de 4 mois.

On sait aussi combien il s'est agité lorsque l'infortuné monarque a cru que sa conscience et son amour pour la paix, demandoient

doient quelques légers délais sur la sanc-
tion. On a vu les jardins des Tuilleries et
du Palais-Royal se remplir de séditieux qui
s'épuisoient en imprécations et en menaces
contre ce bon prince.

Enfin, on sait qu'il a fait , aux Jacobins ,
la motion de fixer le terme de la législa-
ture à 7 ans , afin de trouver l'occasion de
renverser de fond en comble les misérables
restes de la monarchie et d'établir sur les
ruines sacrées des loix et de la souveraineté
le despotisme et toutes les horreurs du
triumvirat.

La guerre civile est son unique espoir ,
aussi ne néglige-t-il rien pour l'amener.
Dans le tems même qu'il a fait naître des
soupçons imaginaires de contre-révolution ,
à Lyon , il souleve les paysans & forme
des brigans dans les provinces méridionales.
Le Languedoc , le Périgord , le Guercy , le
Limousin , le Rouergue , sont , par ses insi-
nuations perfides , livrés aux flammes , à la
dévastation , au pillage . La Provence est le
théâtre d'une proscription plus sanglante
que celles des marins & de Sylla & c'est
dans la provence que Riquetti vouloit aller
inspirer de nouvelles fureurs par sa présence

mèurtriere. Il avoit en conséquence demandé un congé pour se rendre dans cette province ; mais le peuple qui connoît si bien la perversité de son ame , lui a demandé l'objet de cette démarche ; sommé plusieurs fois d'en rendre compte , il a tergiversé , balbutié , étudé la question ; mais voyant que la vérité alloit éclatter , que l'œil surveillant de l'opinion voyoit dans cette absence des projets sinistres , & que la nation , tant de fois séduite , trompée , trahie par ce scélérat , s'opposeroit fortement à son départ , on le menaçoit de l'*observer* & de le punir s'il osoit ourdir quelque trame nouvelle contre la félicité publique , Riquetti a pris le parti de rester aux *Jacobins* & de rentrer dans l'assemblée des états où il continue de faire des siennes.

L'enjouement populaire augmente chaque jour pour ce monstre. Il est si lâche , qu'un bataillon de la milice de Paris l'a trouvé digne de la commander.

Eh ! qui pourroit se défendre des astuces de ce politicomane ? son orgueilleuse extravagance , son insolente présomption , l'importance de ses relations prétendues , ses impertinens mensonges , les mille & mille

impostures qu'il débite sur ses missions secrètes, enfin cet attirail placardé & récrépi de compilations bien rapiécées de larges mots emphatiques & néologers d'idées nouvelles copiées d'anciennes, anciennement copiées de quelques autres ; de paragraphes déceusus, emprunter des livres d'autrui, enflés d'un style à prétention & ridicule ; les noms sacrés de vertu, de patrie, de bien public que souille si souvent cet énergumène, tous ces prestiges insidieux ne sont-ils pas suffisans pour imprégner les poisons de la séduction, les cœur foibles & trop confians ?

L'extrême indignation m'ordonne le silence. Il est inutile de rien plus ajouter, pour ce moment, à l'improbité de *Riquetti*. Je cede la plume à l'historien de la nation française, à celui qui décrira les forfaits des scélérats les plus consommés ; aux continuateurs des vies de *Cartouche*, *Mandrin* & *Desrues* ; je le dévoue au ressentiment public. Tel je l'ai peint, tel il est dans l'esprit de tous les honnêtes gens ; il est quelque chose de pis dans celui de ces dignes collègues. Qu'il ose me démentir ; qu'il entasse déclamations sur déclamations, négative sur négative, ce foible écrit re-

pose sur des faits qu'il est impossible de détruire , auxquels je défie Riquetti de répondre. C'est le *précis* d'un énorme volume où l'on doit réunir sa vie depuis 1749, jusqu'en 1791. On y montrera le développement de son caractère toujours un dans l'assemblage de tous les vices. Chaque phrase y notera un des crimes de Riquetti ; on y verra ce qui n'a jamais paru , un cours suivî de scélératesse avec des progressions annuelles , qui font préjuger un phénomene infernal , si beaucoup de jours sont encore destinés à cet homme féroce ; une gradation de vice si méthodique qu'elle n'est intercallée d'aucune bonne action , même d'aucune nation neutre , même d'aucun prétexte à supposer mon héros d'avoir jamais voulu bien faire. On y verra un hypocrite d'espece nouvelle , qui n'a pas été seulement mû par une utilité d'en imposer , mais par le plaisir même d'en imposer.

Chacun des crimes de Riquetti sera prouvé par une piece originale & authentique. Le nombre de ces pieces est immense : les neuf dixiemes sont des écrits de sa main , je les possede. Cet important recueil , rassemblé dans un code , offrira des phéno-

menes intéressans ; d'un côté un méchant, unique au monde ; de l'autre un philosophe ami de l'humanité , qui , curieux de calculer & d'approfondir la somme de perversité à l'homme , s'est attaché aux pas de *Riquetti* , ne l'a jamais perdu de vue , & l'arrête au période du parfait développement de la raison , pour peindre l'exécrabile modele qu'il a observé. *Riquetti* ne ce justifiera sur rien , & il restera prouvé que , dès le berceau il fut un méchant homme ; que la nature ne réprouva jamais un fils plus ingrat ; que l'hymen n'éclaira jamais son flambeau pour un époux aussi féroce & aussi corrompu ; qu'aucune famille du monde n'eut un parent plus dénaturé ; que la vertu n'eut jamais de plus grand ennemi ; la patrie , d'habitant & d'orateur plus dangereux ; les lettres , de plus vil écrivain ; la noblesse , de gentilhomme plus indigne de l'être ; la société , d'hypocrite plus incideux ; l'amour , de plus lâche serviteur ; l'amitié , de fripon plus ruineux ; le sentiment , de moqueur plus effronté ; le libertinage , de fauteur plus cynique ; les loix divines , de contempleur plus impie ; les loix humaines , de violateur plus détermi-

né ; les empires , de plus hardi séditieux à proscrire.

Enfin , deux traits suffisent pour peindre cet homme trop célèbre ; il est nul pour le bien ; tout ce qui est possible dans le mal est facile à Riquetti. Sagacité , coup-d'œil fin , science anatomique , phisiologie , étude du cœur humain , rien de tout cela n'est nécessaire pour deviner à l'aspect de Riquetti , qu'il est un de ces scélérats dont l'existence prolongée jusqu'à la quarante et deuxième année , est un phénomène civil. La nature sujette à des écarts , en fit un en créant son ame ; l'erreur commise , elle en frémit , et s'efforça autant qu'il étoit en elle de réparer sa santé , en imprimant sur la figure de Riquetti un cachet de difformité , qui averti l'honnête homme de se garder de lui.

Voici le jugement qu'en porte un homme qui l'a long-tems observé.

» Mille et mille études sur son caractère m'ont prouvé qu'il n'en avoit point. Un vice prédominant est la base de sa méchanceté ; c'est l'orgueil ridicule de faire parler de lui , à quelque prix que ce soit. Attaquez son ame de toutes les manières ,

couvrez sa figure de boue , reprochez lui tous les crimes faits ou à faire ; tout sera pour lui matière à s'en faire un mérite . Si les forfaits sont éclatans , si pour les commettre il a fallu une portion d'esprit et d'audace , c'est précisément ce qu'il lui faut ; il dédaigneroit d'être estimé vertueux , au détriment d'une réputation de scélérat , combinateur et entreprenant .

and I have it from a good
source that he had
a very good mind indeed but
that he was not a good
writer and that he did not
have much time to write
as he had to work at his
business.

-1

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Lettre du comte de Mirabeau.

(3) Je suis dans les angoisses depuis trois jours, mon ami, dans de telles angoisses que je n'ai pu quitter que des quarts d'heure, et que mon seul domestique a toujours été en l'air. J'ai eu de tes nouvelles ; mais j'en voulois savoir par moi-même, je voulois dîner avec toi, lorsque j'ai su que tu n'y étois pas. Patience donc, et Dieu veuille que je ne sois pas gîté avant de te voir. Quoiqu'il en soit, HARDY desire que je te parle des six louis qu'il m'a prêtés ayant mon départ, je le sais. Mais moi qui te parle, je n'ai pas de quoi payer un fiacre pour faire mes affaires pressées. Je ne retire pas un sou de mes chevaux. Ma mère ne me prête pas un écu : en un mot, je suis dans la crise la plus cruelle en tout sens, et j'espère en toi, en toi seul, jusqu'à ce que cette fusée soit démêlée. Bon jour mon ami.

Signé MIRABEAU, fils
3 juin 1784.

Autre lettre du même.

Je ne possède dans la nature que 15 liv. (quinze francs) ni moi, ni madame Néhirat, n'avons plus le

moindre chiffon à mettre en gage ; il m'est impossible de partir d'ici sans payer ; ce n'est donc pas le cas de louoyer. Veux-tu ou ne veux-tu pas me retirer de peine ? Il est tems de te décider , je ne réclame que les droits que me donne l'amitié ; mais je la réclame au milieu de la crise la plus cruelle. Ce que tu jettes tous les jours par la fenêtre , pour donner des dînes au tiers et au quart , qu'assurément tu n'aimes pas autant que moi , me tireront de peine.

Je sais que tu as voulu faire porter des meubles chez moi , mais tu vois aisément qu'avec 15 livres , je ne les ferai pas monter. Ainsi il faudroit me rendre le service d'y pourvoir. Bon jour mon ami , une réponse cathégorique , je t'en prie , car je suis très-malheureux.

M.

Ce 17 juillet au soir 1784.

P. S. Tu auras beau me dire de placer du vin de Tokai , tant que tu ne m'en enverras pas une montre : on n'achette point sur parole , et j'en aurois déjà veudu si j'en eusse donné à l'essai.

Songe que le 20 , on a le droit de me chasser.

Autre lettre au même.

Un des marchands de vin que je t'ai adressé vient de m'écrire qu'il vouloit prendre de ton vin de Bordeaux et de l'Hermitage , et que tu as répondu *froidement* que tu voulois vendre tout ton vin à un seul. Je ne

puis croire ce fait , dans un moment où tu me l'offres pour dernière ressource, et où tu sais que dans la plus affreuse situation , je n'ai pas un sou. Si cela est , je saurai que penser de tes phrases et de ton amitié. En attendant je te prie , que nous arrêtons demain au matin nos comptes , et que tu me remettes les titres de mes vieilles dettes.

Sigⁿe MIRABEAU , fils.

Le 22 juillet 1784
à Bruxelles

Riquetti à M. D...?

Il me revient de Paris des propos *lachement bas* et perfides..... Voilà des gentillesses de mère : *Donnez-lui encore cinquante louis , lui disait magnifiquement l'abbé ; il est généreux M. l'abbé , et son* *encore est plaisant.... Je voudrois qu'elle (ma mère)* ne tînt pas des propos qui compromettent très-sérieusement madame *Néhrat*, et qui peuvent très-aisément me forcer à faire un *manifeste* contre ma mère , qui ne seroit ni à sa louange ni à celle de ses ENTOURS.

MIRABEAU , fils.

De Bruxelles , le 16 mai 1784.

N. B. Riquetti fit en effet quelques jours après, son dix-septième libelle contre la marquise de Mirabeau, sa mère.

*Autre.**Londres ; le 31 aout 1784.*

(a) Mon ouvrage relatif à l'Amérique est ici dans son vrai pays , et je voudrois faire la DOUBLE SPÉCULATION de l'y publier et d'y en imprimer la traduction pour l'Amérique. Tu vois qu'il m'importeroit de connoître un libraire honnête homme , s'il en est , et surtout de lui être recommandé ; car je ne me vanterai pas moi même , et le vrai moyen de déprécier mon ouvrage , est d'aller chercher des châlans.

M..f.

Riquetti au même.

(e) Madame de Néhrat vient de perdre une tante qui répare un peu les torts que lui avoit faits l'autre. Il lui faut une robe noire pour aller chez l'ambassadeur , grand juge de la nation , y faire les formalités nécessaires. Te seroit-il possible de nous procurer , à crédit , tout de suite , une robe de Raz-de-Saint-Maur , car nous n'avons pas un sou. La marchande de modes de ta femme lui donneroit aussi quelques chiffons à crédit.

Je n'ai que des boucles ridicules et non portables , et point de boucles de jarretieres ; pourrois-tu m'en procurer une paire ? je n'ai pas un seul caleçon met-

table ; fais m'en faire tout de suite six. Il me faut aussi nécessairement au moins une culotte noire.

Ce jeudi 7.

M.

Le même au même.

Il peut m'être utile , et il m'est agréable , mon cher , . . . Car je ne me fais pas meilleur que je suis , d'aller au bal masqué ce soir ; mais masqué. Si j'eusse suivi en 1781 les chances qui m'ouvrissent , pendant l'hiver , les bals d'opéra , j'aurois fait loi à qui m'écrase aujourd'hui ; six francs de chauve-souris , six francs de billets , et à dire vrai , le billet de ma compagne de bal , c'est-à-dire dix-huit livres ou un louis , dérangent-ils assez tes finances pour que je n'y doive pas penser ? tout est dit , et j'ajouterais , en haussant les épaules : *Belle fantaisie qui me passoit par la tête , d'aller faire le bel esprit au bal , quand je suis assez bête pour n'avoir pas un sou dans ma poche ! autrement j'irai et t'excuserai en disant : c'est un billet mis à la lotterie.* Bonjour mon ami.

Ce dimanche.

M. f.

(c) Inventaire des effets de M. le comte et de Madame la comtesse de Mirabeau, extrait des papiers de la cour d'ORD-BATLEY.

Pour M. le comte. Pour Madame la comtesse.

16 chemises,	4 chemises.
1 culotte de nankin.	1 paire de mitaines.
1 caleçon de toile blanche.	1 chemise de linon.
1 vieille veste d'été brodée.	1 robe à l'angloise.
1 paire de souliers neufs.	14 serviettes.
12 mauvaisbas dépareillés.	10 mouchoirs.
1 chapeau.	1 vieux manchon.
50 volumes, tant brochés que reliés.	1 domino noir.
	4 jupons,
	2 camisoles d'indienne,
	2 paires de poches.
	4 corsets.
	1 vieille plissé blanche.
	3 mantelets très-vieux.
	2 vieux tabliers de gaze.
	1 paquet de chiffons.

C'est au milieu de ces richesses que Riquetti avoit accusé son secrétaire, hardy, de l'avoir volé.

Autre lettre de Riquetti au même sur le même sujet.

(d) Tu es bien bon, mon ami, et d'autant plus que ma pauvre amie m'inquiète ; cette toux persévérande la

terrasse ; mais s'il ne t'étoit pas très-incommode de faire ce bouillon chez toi , je le préféreroit bien , car le pauvre ménage n'a pas une écuelle de terre. On lui ordonne des bouillons de rouelles de veau avec des choux rouges et des navets coupés , si tu peux faire faire chez toi la provision du jour , je l'envierai prendre tous les matins à l'heure que tu me le diras. L'être intéressant , (*Madame Néhrat*) que tu verras demain , si tu veux mangier des cotelettes avec nous , est un trésor de bonté qu'il est doux de posséder et qu'il faut posséder pour le connoître. Pour sa beauté , ces derniers huits jours l'ont absolument flétrie ; mais deux jours de calme et de santé la rendroient rayonnante ; tire-nous de ce capharnaum , et crois que je porte les procédés dans mon cœur.

Ce samedi 7.

LETTRES DU COMTE DE MIRABEAU;

*Adressées à Madame le JAY, relativement
à son élection aux Etats-Généraux, et
communiquées par HENRIETTE, sa
femme de chambre, et dépositaire du
porte-feuille secret.*

Aix, le 7 mars 1789.

Il est minuit sonné, je n'ai pu trouver le moment de donner de mes nouvelles à mon amie ; je prends sur mon sommeil quelques instants pour m'entretenir avec elle. Je commence par lui déclarer que tous les honneurs, dont on me comble ici, me sont bien moins flatteurs que le plaisir d'être dans ses bras ; j'ajoute que j'ai grand besoin de me , mais je veux être fidèle à mon amie.

Que dit-on du procès (intenté par le parlement, à l'occasion de l'*histoire secrète de la cour de Berlin*), je tremble que le parlement ne prononce un décret qui m'empêcheroit d'être nommé député aux états,

généraux. J'intrigue ici beaucoup pour cela et j'ai déjà une cabale montée. Au nombre de mes prosélytes, sont : *Lieutaud, Thulis, le Jourdan, Bremond, Chompré, l'abbé de Baussei et d'André*, qui aspirent ainsi que moi à être députés : ils parcourent la province et ne cessent d'aigrir le peuple de Marseille et d'Aix contre mes ennemis. Ils m'ont promis d'accaparer les voix, et de soutenir mes partisans, pas des gens en veste, qui (entre nous) valent mieux qu'eux. Ils courrent déjà la ville, et sont à ma solde, ce qui m'engage à de nouvelles dépenses. Ton mari a fait une traite de deux mille livres sur ta maison, à deux mois de datte. Il est toujours énorgueilli et heureux de sa nullité. Je le tiens ici auprès de moi, de peur que paroissant à Paris, il ne fût interpellé par le parlement comme distributeur de mon ouvrage, et ne me compromît par sa bêtise. Adieu, ma chère, je t'embrasse.

M . . . , f .

Mirabeau à la même.

Aix, 11 mars 1789.

Le nombre de mes prosélytes augmente à vue d'œil. Je commence à espérer, quoique j'aie à craindre le parti contraire. La noblesse et le tiers se sont réunis contre moi, mais je leur réserve un plat de mon métier. Aux chefs de bande que je t'ai nommés dans ma précédente lettre, se sont joints les sieurs *Savournin*,

Poivresi, Chéris, Varage, Revequi, Vasque, Mersarne et Martin fils, d'André, négociant, que je flagorne pour qu'il me prête de l'argent et qu'il me continue ses bons services auprès de la canaille : ils me préconisent sans cesse dans les cafés, dans les maisons de jeu et notamment dans celles tenues par Conil et Foresta. Après demain doit éclater la bombe. Il faudra bien que la Provence se rende à mes désirs, si elle veut être tranquille... Je veux voir les opposants me conjurer eux-mêmes d'accepter l'auguste mission que je brigue avec tant de passion. Dans tous les cas je m'en consolerai encore, bien assuré que je gagnerois beaucoup d'argent à écrire contre les Etats-Généraux. Adieu, demain je t'en dirai davantage,

vale et meania.

Marseille, ce 14 mars 1789.

Vivat, mon amie, les affaires prennent la meilleure tournure; mes collègues m'ont servi au-delà de mon attente. L'insurrection a éclaté à Aix le 12, c'est moi qui ai eu l'honneur de l'avoir appaisée. Imagine-toi 40000 armes armées de bâtons et de torches, parcourant la ville en me proclamant député du tiers-état. J'ai paru au milieu d'eux, je les ai calmés, je les ai persuadés, et aussi-tôt mes chevaux ont été détachés et ma voiture trainée par des patriotes.

J'ai quitté Aix le 13 pour venir à Marseille remplir la même mission. Même enthousiasme et même zèle de la part des séditieux ; ils prétendent que je sois député, et j'ai été en effet nommé à Aix et à Marseille , c'est à moi d'opter. Je donnerai la préférence à Aix.

Ce qui me réjouit le plus , c'est que ton benêt de mari prend pour lui tous ces honneurs. Il est dans un ravissement , dans une extase qu'on ne peut décrire. Je partirai incessamment pour Aix et delà pour Paris , où j'espere être avec toi pendant quelques jours à *Pouzlangy* (*) et t'y dédommager d'un mois d'absence.

Prends de cette lettre ce qui n'est que pour toi , et donne à ce qui me concerne la plus grande publicité. Fais part de mon succès à Luchet , à de Bourges , à tous mes amis; enfin je compte assez sur ton zèle pour me ménager de la gloire , répands que je suis l'ami du tiers ; fais faire , par de Combs , plusieurs copies de la relation de mon triomphe et des fêtes qu'on m'a fait à Aix et à Marseille , que je t'envoie avec la présente : il faut qu'il aille au caffé de foi et du caveau en faire lecture et qu'il en perde quelques copies dans plusieurs quartiers de la ville. *vale et me ama.*

M. F.

(*) *Maison de campagne louée par le comte, pour faire ses lubies.*

卷之六

A. V. M. M. X. T. M. X. T. A. C. S. M.



DERNIERES PAROLES DE MIRABEAU
Revol. de Paris.

N^o. 91. Page 641.



Il rendit le dernier soupir dans les bras de l'amitié, et son visage d'accord avec ce dernier mot, Dormir, sorti de sa bouche éloquente, conserva longtems l'empreinte de son ame tranquille.

Bureau des Révolutions de Paris, Rue des Marais, R. S. G. N^o. 20.

P R É C I S
D E L A V I E.
O U C O N F E S S I O N G E N E R A L E
D U C O M T E D E M I R A B E A U ,
F R A N G O I S.

Voilà, je l'avoue, le plus impudent, & le plus lâche coquin qui soit dans les trois royaumes : nos dogues mordent par instinct de courage, & lui par instinct de basseffe.

L'écoffoise, acte 2, Scene 4.

J'ai cru que cette épigraphe tirée de Voltaire, pouvoit convenir à l'illustre auteur de cette brochure: c'est au public à décider si j'ai bien choisi : le seul défaut que j'y trouve, c'est qu'elle ne désigne bien expressément qu'un seul d'entre tous les talens, que le Ciel a départi à son plus étonnant ouvrage. (Note de l'Editeur.)

Augmenté d'un arrêt de la Cour, contenant les troubles de Marseille, &c. Et du nouveau messie de Provence & de ses douze Apôtres.

A M A R O C ,

De l'Imprimerie Impériale ;

Et se trouve,

En Europe dans les Capitales.

En France, par-tout.

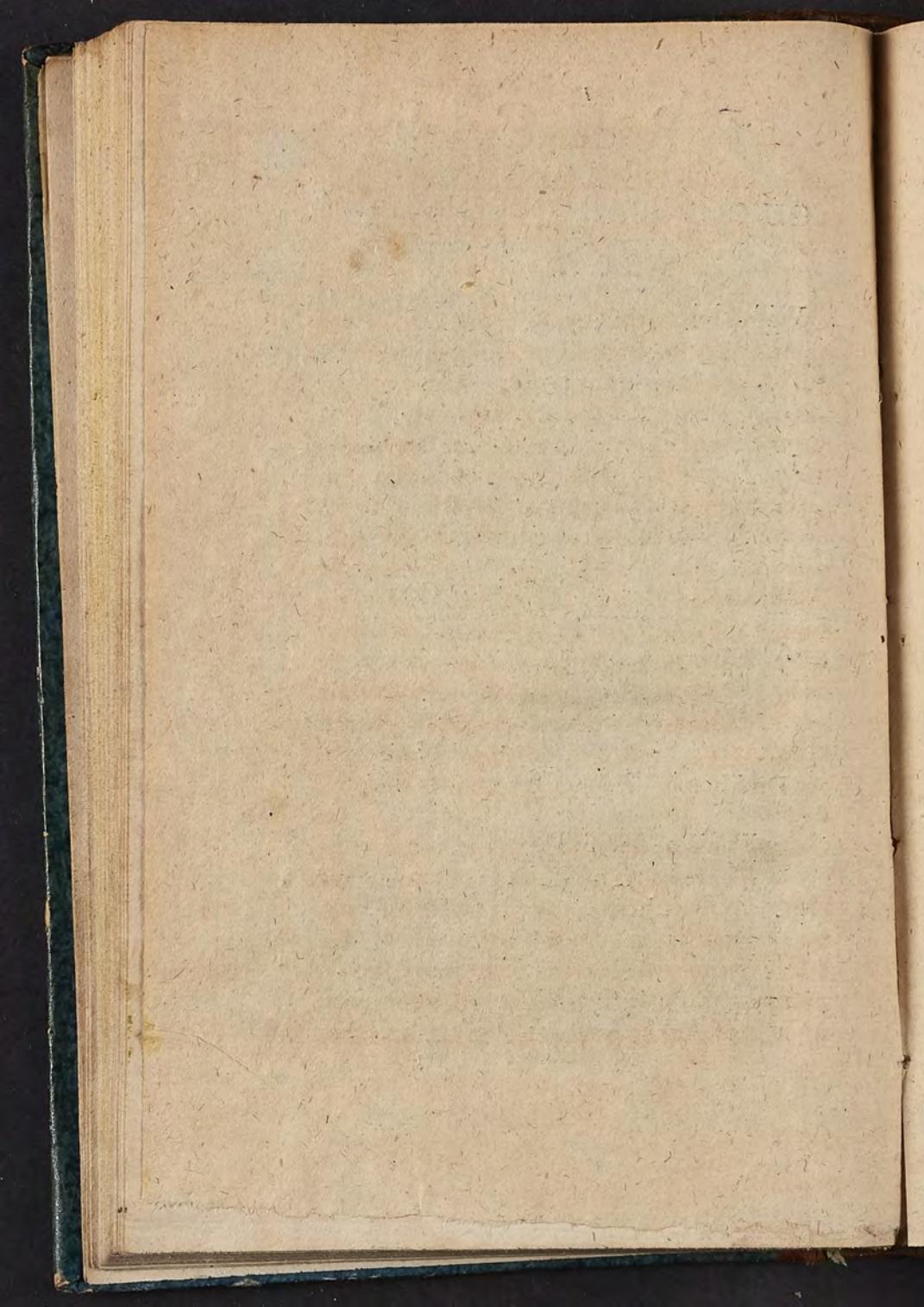
A Paris, chez le Jay, au Bonnet de Moyse, à la Grotte Flamande, au Palais-Royal.

En Provence, dans les Communautés.

A Marseille, au Cercle du Commerce, & au Parterre de la Comédie.

Prix--Rien.

M. DCC. LXXXIX.



PREFACE DE L'EDITEUR.

SA majesté Marocaine m'ayant fait l'honneur de me choisir pour présider à l'impression de cet ouvrage, j'en ai, par ses ordres, fait tirer dix mille exemplaires, pour être envoyés en Europe, où je suis persuadé qu'ils seront favorablement accueillis. La réputation de l'auteur, la certitude de la vérité de tous les faits, en sont de sûrs garans. De plus, S. M. entend qu'ils soient distribués *gratis*, ce qui ne peut nuire au succès ; cet opuscule à l'avantage de réunir en quelques pages à-peu-près tous les excès dont l'homme est capable, & il servira au moins à éviter des recherches fastidieuses & fatigantes à ceux qui voudront connoître tous les degrés & tous les genres de persévérances.

Je ne puis ni dois me permettre de censurer la conduite de mon maître ; mais il me semble que les docteurs de la faculté se sont un peu pressés d'asseoir leur opinion, qui adéterminé les ordres de l'Empereur. J'ai vu pendant mon séjour en France, des êtres à universellement reconnus pour hommes

en qui j'ai trouvé une grande analogie avec notre héros. *Linguet, Beaumarchais Morandé, Rivarol*, vendent leur plume, leur opinion, & reçoivent des coups de bâton comme lui. *Defrues* se faisoit un jeu du poison & du faux, comme lui. *Vingt Bandits* qui ont péri par la corde, ont volé, comme lui. Il a donc, me dira-t-on, réuni en sa personne, les forfaits de plusieurs scélérats? Sans doute; mais cela ne prouve rien, finon qu'il est lui-même le plus grand de tous. Or, je persiste à croire qu'il n'en est pas moins homme. Je dis plus: il fera honneur à son siècle, à son pays: son nom passera à la postérité la plus reculée, & on oubliera ses prédécesseurs, pour ne se souvenir que de celui qui les a tous surpassés. *Ravaillac, Damien, d'Entrecasteaux* & tant d'autres qui êtes célèbres pour n'avoir commis qu'un crime: qu'êtes vous auprès du Comte de Mirabeau?

CONFESSTION GENERALE

D U

COMTE DE MIRABEAU.

J'E touche au moment terrible ou l'homme se voit tel qu'il est : je frémis de descendre dans mon cœur : je me fais horreur à moi-même : pour la premiere fois je connois les remords : je m'aperçois que la conscience , la vertu , ne sont point des êtres de raison , comme je l'ai cru jusqu'à ce moment , & quoique mes écrits soient pleins de ces noms sacrés , répéters sans cesse , mes actions ont bien prouvé que j'étois dans la bonne foi , mais le voile se déchire , & l'abyme ouvert sous vos pas , se montre à mes yeux effrayés dans toute son étendue. Cependant si quelqu'un doit profiter de mes crimes , où si on l'aime mieux , des erreurs de ma jeunesse , prêt à descendre dans la tombe , & à y descendre d'une maniere bien peu chrétienne , je goûterai encore un instant de bonheur , si j'ai la consolation d'avoir expié en quelque sorte par ma mort , une légère partie des maux innombrables que j'ai causés depuis que j'existe. Ces réflexions jointes à des raisons très-puissantes , me décident à profiter du peu de tems qui me reste , pour donner au public le détail abrégé de ma vie , qui à la vérité , ne fera qu'un tissu d'horreurs de toute espece ; aussi je prévien mes lecteurs que je ne m'appesentirai pas sur c.

deux objets ; je ménagerai leur délicatesse, que je ne ferai que répéter ce qu'ils ont appris par la voix public, accoutumé des long-tems à publier mes faits.

On trouvera, peut-être, que mes réflexions sur ma propre conduite, sont sévères, par conséquent peu naturels, mais j'avertis que j'ai abjuré une fausse honte, & que je me suis jugé précisément, comme j'aurois jugé un homme qui m'eût été tout à fait étranger.

Quoique mes actions aient toujours démenti ma naissance, je n'en suis pas moins gentilhomme provençal. Mes premiers années se sont passées comme celles de tous les enfans de mon espece ; je n'en parlerai pas : parvenu à l'âge où l'on choisit un état, on me fit embrasser le seul qui convint à un ainé de famille. J'entrai aux mousquetaires & delà dans un régiment de cavalerie. Mais je m'aperçus bientôt que ce métier ne me convenoit nullement, & que j'avois plus de goût pour la plume que pour l'épée. Comme j'ai toujours été grand observateur, j'observai que la première de ces armes étais moins dangereuse que l'autre, devoit être préférée. Je renonçai donc, non à porter l'épée, mais à m'en servir. Il se présenta pourtant quelques années après une occasion dont je parlerai tout à l'heure, où je voulus me rappeler que j'avois porté un uniforme ; mais j'eus beau monter mon imagination qui sait se prêter à tout je ne pus la mettre au point où je la voulois, & ce combat d'un genre si peu fait pour moi, ne fit qu'ajouter un fleuron à l'immense couronne qui ceint ma détestable tête.

me destinant à éclairer l'univers, à écrire sur

tout , je voulust tout connoître , César , Socrate , Frédéric , furent mes modeles ? Ah ! mes amis , vous devinez en quoi : il étoit écrit que je rassemblerois en ma personne tous les vices ; aucun ne m'a manqué : je m'y connois , vous pouvez m'en croire .

Le tems arriva où il fallut songer à m'établir , quoique mon pere eût prévenu les parens de ma future , que j'étois un sujet détestable , quoique je lui en eusse donné à elle-même , des preuves indubitablees , avant de l'épouser , mon sort fut uni à celui d'une demoiselle de qualité , fille unique , riche & aimable . Hélas , son pere voulut ignorer (& il étoit le seul en Provence) que par cette union fatale , il sacrifioit ce qu'il avoit de plus cher au monde .

Je n'entrerai pas dans le détail des mauvais procédés de toute espece que mon épouse eut à essuyer de ma part : elle fut battue ; trompée mille fois , & acquit bientôt l'affreuse certitude que son mari étoit un homme exécutable & complètement deshonore . Je demande s'il est un supplice plus affreux pour une femme qui pense bien .

M'étant imaginé que j'étois un grand seigneur , je voulus en avoir le train , & je contractai des dettes considérables (1) qui forcerent ma famille de me faire enfermer au chateau d'If , je trouvai moyen de m'en échapper avec l'aide de la cantiniere ; ce qui étoit à merveille ; mais ce dont le public ne fut pas également satisfait , c'est que j'emménai la femme avec moi , & volai 4000 l. au mari ; petite erreur de jeunesse qui a été le prélude des horreurs que j'ai com mises dans la suite , mon aventure avec un gentilhomme de Provence à qui j'eus l'infamie de donner des coups de bâton , quoiqu'il eût pu par

son âge , être mon grand-pere ; cette aventure , dis-je avoit déjà précédé. Mes parens eurent le crédit d'assoupir cette affaire , qui ne fit que me deshonorér.

Ma fuite n'eut pas tout le succès que j'en espérois : je fus repris & mis à Pontarlier en Franche-Comté . Il falloit pour être en règle avec moi-même , enlever une femme , & voler le mari. Je n'y manquai pas. Mde. le M. fut assez crédule pour s'abandonner au monstre qui devoit la perdre : elle me suivit après que nous eûmes forcé le secrétaire de M. le M. & volé environ 10000 livres : nous nous sauvâmes en Hollande , où je fus bientôt ennuyé d'une femme à qui je devois tant. La reconnoissance n'est pas fait pour un cœur comme le mien. Ses parens crurent pouvoir me faire des propositions avantageuses pour la leur livrer ; je ne trompai pas leur attente , & je consentis sans peine à ce qu'ils voulurent. Sous le prétexte d'une partie de plaisir , je la conduisis dans une ville neutre , où elle fut arrêtée. Pendant l'opération , je me tapis bravement dans la cheminée , dont je ne sortis qu'après la conclusion totale ; j'avois eu soin de voler à ma malheureuse compagnie l'argent & les bijoux qui lui restoient. (2) , sachant bien qu'ils lui devenoient inutiles ; j'y joignis la somme que me valut mon nouveau forfait ; tel étoit mon égarement , que je m'applaudis de mon détestable ouvrage , que j'ai remercié le ciel de m'avoit donné tant d'esprit , & sur-tout le talent d'en faire un si bon usage. Les parens de Mde. le M. , qui fut enfermée dans un couvent , avoient mis dans leur marché qu'ils se désisteroient de leurs poursuites : ils tinrent parole (3) , mais les

miens n'avoient rien permis. Les Etat d'Hollande touchés de mon sort, (ils ont bien changé à mon égardde puis ce temps-là) eurent la bonhomie de s'intéresser en ma faveur, & demandèrent que je ne fusse enfermé que peu de temps Je le fus au donjon de Vincennes, où n'ayant plus de femme à séduire, ni mari, à voler, ma rage d'écrire se réveilla, & je composai mon livre des Lettres de cachet, ou le nom de Chien enragé, que je pos-sédois déjà, est justifié à toutes les pages. On a dû bien rire quand j'ai été reconnu pour l'auteur de cet ouvrage. » Un homme qui a mérité dix fois dans sa vie d'être pendu, se plaintre des Lettres de cachet qui l'ont sauvé de la potence : c'est une vraie dérision, & il semble qu'il auroit dû au contraire leur éllever un autel». Ces réflexions, toutes naturelles qu'elles étoient, ne me frappèrent point alors ; j'étois dans la classe des gens d'esprit qui n'ont pas le sens commun ; mais à présent je vois les choses comme elles sont. Je conviens que ces plaintes incroyables dans ma bouche, ont pu faire douter que je fusse réellement l'auteur de ce livre. On fait que je dois tout dire : je suis seul auteur de la partie historique, de ce qui regarde les Porte-clefs, les Marmitons, le gouverneur : la partie contentieuse étoit au-dessus de mes forces : je n'ai pourtant pas été aidé, comme on pourroit le croire, on me l'a donnée toute faite, ce que j'ai trouvé beaucoup moins fatigant.

Sortie Vincennes, j'appris que Mde. de C. ma soeur, avoit à se plaindre de son mari, & que leur rupture avoit même éclaté. Je n'omis rien pour rendre leur réunion impossible, & j'écrivis à ma soeur plusieurs lettres, ou je lui faisois en-

tendre que son mari étant un homme nul , dont la perte seroit sans conséquence pour la société , je croyois qu'on pouvoit , en conscience , aider à la lettre pour s'en défaire , en un mot , l'empoisonner ; conseil bien digne d'un scélérat qui avoit voulu traiter ainsi son pere (4) ; d'ailleurs , en cette occasion , je regardois le simple avis comme une bagatelle , puisque j'aurois volontiers aidé à l'exécution , s'il l'eût fallu , c'est-à-dire , si on m'eût payé .

Ce fut peu après que je mis au jour ma conversion , ouvrage dégoutant , quiacheva de prouver qu'il n'étoit aucun genre d'infamie , auquel mon imagination & ma plume ne pussent se prêter .

Enfin , ma femme excédée de voir son mari errer de cachots en cachots , par-tout flétri , partout infâme , voulut séparer son sort de celui d'un homme abominable . Le Parlement de Provence sans être ébloui par mes charlantaneries , (car il eut à tort , la bonté de me laisser plaider ma cause) , me condamna , c'est-à-dire , m'ôta la faculté de molester , de rendre malheureuse la personne que je dois chérir le plus . Vers ce temps-là , j'eus deux avantures assez désagréables ; la première se passa sur le grand chemin , très-près de la Ville : j'y recus cent coups de fouet par deux charretiers , & devant témoins 5 ; la seconde fut une affaire d'honneur ; (il semble que ce mot me répugne à prononcer) que j'eus avec un gentilhomme de la Provence ; mon courage alla jusqu'à tirer mon épée du fourreau ; mais c'est tout ce que je pus faire . Mon adversaire vit bien-tôt que je n'étois pas digne de mourir de la main

d'un honnête homme , & par une pitié déplacée ; il me laissa la vie , & conséquemment le moyen de commettre de nouveaux crimes.

Ne sachant plus où donner de la tête , j'imagineai de faire ma cour à Made. de St.-Huberti ; je vécus à ses dépens le plus long-temps qu'il me fut possible , après quoi , selon ma coutume , quand les gens me sont devenus inutiles , je la calomniai , je fis courir des bruits affreux sur son compte ; je la traitai , en un mot , comme une personne à qui j'avois des obligations.

Cependant je ne désespérois pas de revenir sur l'Arrêt du Parlement. Je présentai requête au Conseil , & lors de mes visites à ces MM. j'étois accompagné d'une courtisane presque sans chemises , comme moi ; cette plate folie avoit fait croire à quelques personnes que j'avois totalement perdu la tête , & quand je voulus , quelque temps après , engager ma femme & reconnoître pour légitimes les enfans que j'avois eus de cette malheureuse , la chose ne parut plus douteuse ; j'aurrois été trop heureux que mes forfaits eussent pu être attribués au dérangement de ma tête ; mais j'ai toujours été un scélérat de sang-froid , bien réfléchi , & par cette raison , un scélérat sans remède.

Ma requête au Conseil fut rejetée comme elle devoit l'être. Ne connoissant pas l'Angleterre , je voulus m'y montrer , étayé de quelques Anglois , que j'avois servis en Provence ; malgré leur protection , je fus bientôt connu & chassé des trois Royaumes. Je revins en France après avoir visité les Pays-Bas , Spa , Liège , où je reçus cent coups de bâton , volé une montre , & fait pour

2000 livres de faux billets, qu'un homme trop facile voulut bien payer pour me sauver de la corde; je lui dois encore cette somme, si les injures que je lui ai prodigées, par écrit, ne m'ont pas acquitté avec lui.

Le Gouvernement ayant besoin d'un espion, jeta les yeux sur moi, & m'envoya à Berlin 6; j'y entassai les matériaux de mon indigeste compilation de la Monarchie Prussienne, qui m'a valu quelque argent. J'avois voulu faire un gros livre, & assurément j'y ai réussi; ma correspondance secrète, n'a pas eu le même succès: cette production n'est qu'un tissu de calomnies atroces, dirigées contre des gens qu'elles ne peuvent atteindre, & qui sont trop au-dessus d'un vil reptile; je ne cherchois que le débit de mon ouvrage, & les méchancetés mal écrites, se vendant mieux que les vérités bien écrites, je me suis décidé en conséquence.

Mon séjour à Berlin fut marqué par une aventure d'un genre toujours fâcheux, quelque accoutumé que l'on y soit. Cette aventure a été peu repandue; mais je ne dois pas la passer sous silence. Me trouvant dans un Café françois, je me mis à pérorer sur l'Empereur, que j'appelois à mon ordinaire, bourreau couronné, extravagant, aventureux. J'avois bien réellement raison: j'aurois cependant mieux fait de me taire; car un grand officier allemand s'avança vers moi, & m'ayant assuré en mauvais français, que j'étois un J. F. m'appliqua le meilleur soufflet que j'aie reçu de ma vie. Je fis un train épouvantable. On me rit au nez: je gardai donc mon soufflet, l'épithète qui

l'avoit précédé , & j'allai dans mon galetas faire une dissertation sur le pardon des injures.

Revenu à Paris , je me crus obligé d'attaquer des entreprises , dans lesquelles je n'étois pour rien je me déchaînai contre celle des eaux , contre l'agiotage (8) ; cette dernière querelle m'a coûté cher ; l'abbé d'Espagnac m'a couvert d'une turpitude indélébile : plusieurs de mes lettres , où la bassesse , la noircceur de mon ame se montrent à découvert sont entre ses mains , & il n'en a pas été avare .

Je ne parle pas de tous les mauvais pamphlets que j'ai fait courir depuis ce temps-là , ils sont innombrables , & la plus grande partie n'est connue que de mon libraire (9) , ma lettre à M. de Guibert , sur sa tactique (10) est bonne à quelques égards : aussi les idées ne sont - elles pas à moi : Mirabeau parler tactique , ce seroit arlequin jouant la tragédie .

Quant à ma correspondance avec M. Cerutti , elle m'a couvert de honte ; ma conduite à son égard est réellement abominable ; & partant bien digne de moi : les avis ont été unanimes cette fois-ci ; & plus de cent personnes de ma connoissance , ont dit que j'aurois mérité pour cette erreur de jeunesse une volée de coups de canne ; mais je savois bien que j'avois affaire à un homme qui ne connaît , ainsi que moi , d'autre arme que la plume (11) .

Voici la derniere époque de ma vie , où je me suis mis en évidence : je vais m'étendre un peu sur les détails , d'autant qu'ils n'ont été connus que très- imparfaitement par des journaux , dont les familiques auteurs étoient vendus à mes défenseurs , & conséquemment , remplis de mensonges , presque que aussi absurdes que les ouvrages eux-mes (12) .

Au premier bruit des états-généraux, j'ai cherché tous les moyens possibles de m'y faire députer: J'ai cru que le meilleur, ou pour mieux dire le seul, étoit de me faire nommer par la noblesse de mon pays. Le commandant de ma province avoit voulu à toute force, être mon parent (13); ma famille y avoit consenti de fort bonne grâce; (l'argent rapproche tout,) & mon nouveau parentacheva de me persuader que je n'avois rien de mieux à faire que de venir à Aix. Je m'y transportai donc, & malgré la nullité de mes droits, je pris séance, aux états, avec les nobles possédans fief; je n'en possédois cependant aucun en propre, (14) & mes preuves, quoique j'eusse fait parade d'une généalogie des plus complètes, auroient à peine pu atteindre aux quatre degrés exigés, si j'eusse été traité à la rigueur. J'ai promis de tout dire; d'ailleurs, un resté d'amour-propre ferait déplacé dans ma position, j'ai eu la force de découvrir des faits bien plus difficiles à avouer. J'avoue donc ce que personne n'ignore en Provence, que dans la ville dont je suis originaire, un de mes auteurs ayant voulu se faire taxer comme noble, perdit son procès, & fut déclaré excellent roturier. Ce fait s'est passé il y a environ 130 ans. Or, il est moins étonnant qu'étant gentilhomme d'aussi fraîche date, je n'ai pu dans le cours de ma vie tenir la conduite, ni adopter les idées propres à cet état. Je fais pourtant que cette excuse n'en est pas une; aussi je ne la donne que pour ce qu'elle vaut.

Lors donc que j'ai été assis aux états de Provence, j'ai commencé par les déclarer illégaux, inconstitutionnels, non que je le crusse, parce que je favoisois

bien que le roi les ayant assemblés comme en 1639, les états seuls pouvoient se réformer, ce qui étoit impraticable cette année. Mais j'avois deux raisons bien puissantes pour en agir ainsi ; deux raisons qui m'ont guidé dans tout le cours de ma vie, parler & écrire.

La nature m'avoit doué de toutes les qualités nécessaires pour remplir dignement les deux fonctions d'orateur & d'écrivain. Quant à la premiere, d'excellens poumons, une élocution facile, le choix des expressions, auroient suffi pour me faire connoître, quand je n'y aurois pas joint les gestes d'un grand Comédien, l'art de lever les yeux au Ciel que je prenois toujours à témoin de la vérité de mes paroles, & cette adresse dans le débit, qui constitue réellement l'orateur. Il est vrai que tous ces points réunis peuvent également s'appliquer au charlatan (15) : mais j'étois gentilhomme, & je passois pour un petit Ciceron. Quant à mon style, il est un peu prolix : j'aurois souvent pu dire en 20 pages, ce que j'ai noyé dans 80 ; mais un manuscrit de 80 p. se vend quatre fois plus qu'un manuscrit de 20, & voilà l'énigme expliquée. Je ne pourrois pas en dire autant de certaines phrases de mes ouvrages, que je n'ai pas conçues moi-même en les écrivant, mais qui tenant leur place comme d'autres, (16) concourent aussi au but que je mesuis uniquement proposé....auri sacra fames !

Mon premier objet avoit donc été de me faire nommer député de mon ordre ; mais quelques déboires, quelques mauvais compliment que j'endurai à mon ordinaire, (17) m'annoncerent que je ne serois pas choisi ; la motion dont je viens de parler, acheva de me perdre dans l'esprit de la noblesse ; alors j'usai d'un moyen qui réussit quel-

quefois , & qui ne surprendra personne de ma part ; je me retournaï , & me déclarai hautement le défenseur du tiers . A dieu ne plaise que j'aie jamais regardé comme fondées les prétentions de ce troisième ordre en Provence ; mais je n'envisagois que la députation aux états-généraux ; je ne voulois que m'y montrer , & il m'étoit fort égal d'y être député par la noblesse ou par le tiers : je me serrois fait prêtre , si j'avois cru pouvoir séduire le clergé .

Dès l'instant que je me fus proclamé GRAND ABOYEUR du tiers , macour devint très-nombreuse , & par conséquent très - mal composée ; mes seftateurs les plus ardens , c'est - à - dire , les aboyeurs de la seconde classe , furent un Docteur du plat pays , dont la partie la plus saillante me parut être sa perruque . Il crioit comme un énergumène , & j'avoue que j'en ai jamais vu en lui , qu'un échappé des Petites - maisons . Si je l'ai gardé dans ma troupe , ce n'a été que par l'empire qu'il avoit pris sur nos moutonneaux subalternes , auprès de qui les meilleurs poumons avoient toujours raison . Il est vrai que l'excessive longueur de leurs oreilles les empêchoit d'être autrement séduits . J'avois aussi attelé à mon char un faiseur de Romans qui se dit gentilhomme : je le veux bien ; mais on fait que ses ouvrages ont dû l'accoutumer aux fictions ; ce qui n'en est point une , c'est que sa femme prend ordinairement le roman par la queue . Chose tout - à - fait contraire aux regles ; je l'en avertis en ami .

Je dois encore faire mention d'un troisième Stentor , descendu de la montagne , pour être un des instrumens de la grande révolution qui se prépare

pare, seulement dans les cerveaux creux de ces MM. Celui-ci est très-connu de tous les cabare-tiers, & il a voulu profiter de son ascendant sur eux pour les entraîner dans son parti. Mais ils ont refusé d'écouter ce M. Mélange, qui ne les a bien servis que la première année.

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé,
Un tas d'hommes perdus... &c.

On pense bien qu'à l'aide de cette troupe, ma réputation fut bientôt faite. Je pérorois dans l'assemblée des Etats, & tout de suite après, je livrois un manuscrit à l'imprimeur, qui me livroit en échange quelques écus. J'avois soin d'insérer dans toutes mes feuilles, que le tiers ne cherchoit que le bien du peuple, gémissant sous une oppression tyannique. Ce mot de peuple me servoit admirablement. Je savois pourtant que les paysans, les artifi-sans, la classe la plus indigente, n'étoit pour rien dans ces réclamations qu'eile ignoroit, qu'eile ne se plaignoit que des greffiers, des notaires, des gens de justice subalternes, dont la rapacité a toujours su se soustraire aux loix ; en un mot, que le bas tiers se plaignoit avec grande raison du haut tiers ; or, c'étoit ce haut tiers qui com-poisoit mon armée ; un ramas de clercs, de grattapapiers, de marchands rminés ; & l'on conviendra que cet assemblage compose essentiellement la partie la moins intéressante & la plus abjecte de la nation ; cependant ce corps respectable, qui s'étoit baptisé peuple, se portoit en foule dans les places, ameutoit par de faux rapports le véritable peuple, & faisoit huer les membres des états qui avoient encouru sa disgrâce. Huées bienfai-

feantes qui ont dû flatter l'amour-propre de ces prétendues victimes, puisqu'en effet, déplaire à une vile canaille , c'est mériter l'estime des honnêtes gens.

Cette horde méprisable avoit poussé la démence jusqu'à tenter de persuader aux soldats qu'ils étoient tiers comme eux ; que tout devoit être égal , & que par leur nombre ils anéantiroient aisément une subordination injuste à laquelle l'homme n'étoit pas destiné ; ces absurdes conseils n'ont eu d'autre effet que de couvrir de honte des gens qui n'en étoient plus susceptibles , mais que des châtimens d'une autre espece auraient dû empêcher de récidiver.

Je voyois tout , & j'approuvois tout. La folie de cette populace étoit au point , que je devois un jour être couronné à la comédie (18) : je refusai de m'y rendre , craignant que toute la salle ne fût pas du même avis , & que quelques coups de sifflets ne vinsent porter atteinte à l'éclat de mes lauriers : il s'en seroit peut-être suivi un tapage que je voulois éviter. Mes défenseurs étoient à la vérité , en bien plus grand nombre ; mais je les connoissois , j'étois sûr que quinze ou vingt nobles auraient exterminé ou au moins bâtonné toute ma cohorte , & je fais , par expérience , que cette dernière façon de renvoyer les gens est fort peu plaisante : d'ailleurs , si quelques éclaboussures fussent parvenues jusqu'au héros de la fête , ma couronne , ni ma conscience , dont j'ai toujours été enveloppé à Aix , ne m'eussent certainement pas rendu invulnérable.

Me voici arrivé à un événement aussi désagréable , dont cependant je ne pouvois me plaindre , l'ayant bien mérité. Le corps de la noblesse piqué avec raison de voir un de ses membres se ranger du parti opposé , voulut me le témoigner de la manière

la moins équivoque. Le marquis de la Fare ayant ouvert l'avis de m'expulser de l'assemblée, si je ne mettois sur le bureau mes titres de possessions d'un fief; je n'eus garde de le faire, n'en possédant aucun, & l'on me pria poliment de sortir; ce que je fis, après avoir exhalé ma fureur par un torrent de paroles oiseuses, dont l'auditoire parut très-satisfait, car tout le monde se mit à rire.

Le bruit courut aussi-tôt que j'allois lâcher une diatribe sanglante contre la noblesse en général, & en particulier contre celui qui avoit fait la motion; c'étoit bien mon projet : mais la nuit suivante ramena le calme dans mes esprits : je refléchis que si la plaisanterie ne réussissoit pas auprès de MM. les gentilshommes, mes anciens confrères, quelques-uns pourroient venir en députation régaler l'homme de lettres à coup de plit d'épée : je n'ai jamais aimé cette arme d'aucun côté ; je me déterminai donc à ne m'occuper que du marquis de la F. Mais voilà qu'à mon reveil un messager non suspect, m'apprend que l'intention dudit marquis est de me donner cent coups de bâton, si je l'attaque personnellement dans quelque pamphlet ; nouvelle matière à réflexions : je rentre de rechef en moi-même. Je connoissois l'homme pour être fort disposé à me bâtonner. Il me connoissoit très-disposé à l'être, ainsi tout étoit en règle: je renfermai donc en moi-même les excellentes épigrammes que je lui destinois, & je publiai une brochure dans laquelle je ne parlois du marquis de la F. que comme procureur du pays : sachant bien cependant que cette charge n'excluoit aucunement la qualité de gentilhomme possédant fief : mais je ne pouvois en dire davantage sans encourir la

disgrace qui m'étoit annoncée. Si cet opuscule fut mis au nombre de ceux qui ne signifient absolument rien , au moins me valut-il 54 liv. 10 f. : & voilà ce que j'y trouvai de meilleur.

Enfin ne pouvant plus assister aux assemblées , je répandis que j'allois me faire concéder un fief(19) , & je partis pour Paris dont je revins au bout de trois semaines (20) : j'avais eu soin de me faire annoncer : aussi à mon arrivée , je fus inondé de couronnes & entouré d'un peuple immense qui faisoit éclater sa joie à sa maniere , c'est-à-dire , pardes cris , ou plutôt par des hurlemens. Je l'avouerai : quoique la majeure partie de mes admirateurs fut composée de porteurs , d'ouvriers , de harangères , mon amour-propre fut vivement chatouillé d'un hommage que je ne pouvois obtenir des gens honnêtes , & mes larmes furent le plus bel ornement du discours que je prononçai en cette occasion. Je proférai quelques phrases entrecoupées , je regardai le ciel , j'essurai le peuple que je le défendrois au péril de ma vie , (je voulus dire de ma bourse , mais ma langue s'y refusa (21) : j'entrai en triomphe dans mon appartement , où j'eus des tambourains , des fusées , des aubades , & j'offris un exemple bien frappant de la sottise des hommes qui rendent des hommages (bien peu flatteurs à la vérité ; par le choix de mes adorateurs) à ceux qui ne méritent que leur haine & leur mépris.

Les jours suivans , même délire : on le poussa jusqu'à persuader à deux cens paysans de se présenter chez ma femme , pour lui demander en grâce de renouer avec moi , afin d'avoir un rejeton de ma façon (22). Juste ciel ! quel souhait ! vouloir

perpétuer une race de monstres ! on peut tout croire après cela. Ces ambassadeurs vinrent aussi chez moi, je les reçus en chemise sur mon balcon, & leur fis un remerciement très-pathétique, terminé par une abundance de larmes que j'ai à commandement. Tout le monde fut charmé : mais s'il y avoit eu dans la troupe un homme de sang-froid, il n'auroit pu m'assimiler qu'aux baladins qui jouent la parade sur les boulevards du Temple, & qui font l'admiration de la partie du public de Paris, correspondante à celle d'Aix dont il est question.

Le même jour, je parus à la comédie, où les applaudissemens d'un parterre choisi, comme il l'est le dimanche, me couvrirent de gloire, & une couronne civique fut ajoutée à celles que j'avais reçues le jour de mon arrivée ; il faut pourtant dire qu'au milieu des applaudissemens, on a distingué quelques coups de sifflet & quelques huées ; mais les poumons de MM. les perruquiers & courtauts de boutique l'ont emporté ; toute la salle a été enchantée de l'air modeste, tranquille & presque niais avec lequel j'ai reçu ces hommages populaires ; on auroit dit qu'ils s'adressoient à mes voisins, beaucoup plus radieux que moi, si mon nom mille fois répétré n'eût invinciblement prouvé leur destination (23).

Non content de subjuger les habitans de la capitale, je voulus étendre mon empire dans les autres villes ; plusieurs compères se mirent à prêcher ma doctrine ; & plus heureux que tous les prophètes, j'eus pour sectateurs des geas qui ne m'avoient jamais vu. Ils réussirent si bien, qu'un évêque de la province (24) fut proscrit dans une petite ville

de son dioeese (24), la veille de son arrivée, on prépara sa fosse, & à son passage on l'accueillit à coups de pierres ; il fut dangereusement blessé ; & l'on put regarder comme un miracle qu'il ne demeura pas sur la place : ses gens, ses chevaux furent blessés, & sa voiture brisée, dès que la nouvelle en fut parvenue à Aix, je m'offris tout de suite à mon parent d'adoption pour aller tout pacifier ; je fus refusé. Mon projet étoit seulement d'empêcher par-là le départ des commissaires du parlement, & des troupes qui leur avoient été accordées. Je fis courir le bruit que 4000 paysans défendroient le passage de la Durance, mais tout fut inutile : je n'ai pas besoin d'ajouter que je ne voullois que brouiller encore davantage les esprits, & attiser le feu. Je crois être assez connu pour qu'on ne puisse pas me soupçonner une autre intention. Les membres du tiers, qu'on a fait la fottise d'y envoyer, ont rempli en partie la tâche que je m'étois imposée ; ils ont fait la leçon aux témoins, & travaillé à ce que rien ne fut connu juridiquement, ainsi, un attentat horrible de toutes manières, aura été impuni (26). Comme il falloit un prétexte à cet assassinat, on a prétendu que cet évêque protégeoit un homme qui avoit accaparé des bléds : ce qui a été récontnu faux par les informations prises sur les lieux, & par le registre des marchés précédens, où le prix du blé n'avoit pas haussé ; le complot avoit été conçu sous mes yens.

Dans la première ville de la province, une troupe d'Etourneaux, plus ridicules encore que ceux que j'avois pris plaisir à former moi-même, se plut à enchérir sur mes errements. Ces brillans succès m'engagerent à aller recueillir aussi des lauriers

dans cette superbe Cité. J'eus soin d'annoncer mon arrivée : plus de 4000 personnes , au moins aussi bien choisies que celles qui m'avoient reçus à Aix , se trouverent sur mon passage , & j'entrai en triomphe sous cette honorable escorte , dans les murs de Marseille. Il me parut qu'au milieu de cette effervescence , quelques-uns de mes gardes firent un retour sur eux-mêmes , car ils vouloient absolument dételer mes chevaux , & se mettre à leur place. J'eus toutes les peines du monde à les empêcher de se rendre juilice ; le soir je ne manquai pas d'aller au théâtre mendier ma couronne d'usage ; elle fut posée par une demoiselle dont l'impuissance & l'andace en cette occasion firent rougir pour elle les geus honnêtes qui se trouvoient à la comédie. Une jeune femme (27) vint partager sa honte en lisant effrontément de vers plats , (mais moins que leur auteur qui étoient joints à ma couronne. On mit un tapis à ma loge : les applaudissements & les cris durerent un gros quart d'heure ; & Larive , quoique meilleur comédien que moi , n'a jamais été aussi bien traité. A la fin du spectacle , je fus porté comme Panurge , & escorté de tous les Falumes de la ville : en un mot , la bêtise des Exphocéens surpassa m'en attente ; & , ce qui est plus étonnant encore , la bêtise du peuple de la capitale. Le club des négocians se fit un honneur de me donner à souper (28) : je me montrai sur le port soutenu par deux Cuistres , & précédé d'une vingtaine de porte-faix. Je reçus une espece d'ode , où l'on m'affuroit que si l'on faisoit un Roi en Provence , je le serois (29) , & on m'engageoit fort à me réunir à ma femme , comme s'il n'y avoit qu'à se baisser & en prendre (30). Je connoissois heu-

reusement l'auteur pour être encore plus fort qu'il ne le paroît, car j'aurois pris son compliment pour une mauvaise plaisanterie : mais ce qui me parut une épigramme bien cruelle, ce fut d'imprimer avec cette ode une pièce de vers sur les trois fleurs de lys qui composent l'écusson de France. Hélas, Messieurs, il est trop cruel de me rappeler que je devrois les porter sur moi en caractères ineffaçables : je le fais ; & je n'y renonce pas, si la clémence de Sa Majesté Marocaine me permet de les mériter pour la trentième fois.

Lors donc que j'eus bien endoctriné mes partisans, Chompre, Bremond, Lieutaud, en un mot tous les coquins, & prépare l'incendie que je voulois allumer (31), je quittai la Sœur & l'émule de Rome (32), dans la ferme persuasion que l'idiotisme le plus parfait, le plat bavardage, l'ignorance & la sottise y avoient établi leur empire dans le tiers état en général, & dans quelques individus des autres ordres en particulier (33). L'épidémie avoit gagné jusqu'aux officiers municipaux, si l'avoir été décidé de m'offrir des présens de la ville. L'asseur sur-tout ne vouloit pas en demordre. Il fallut que le Maire leur fit entendre qu'ils seroient la risée de toute la France, & qu'on les mettroit en parallèle avec les fameux consuls de Beaune. Ils se rendirent enfin, mais ce ne fut pas sans peine (44).

Parmi tous les compliments que je reçus, il se mêla pourtant quelques vérités, comme par exemple, qu'il étoit absurde de rendre des honneurs à un honime à qui on ne pouvoit rendre l'honneur, & les vers suivans, adressés au Laurier.

Du dieu des vers , arbre cheri ,
 Seul ornement du temple de memoire ,
 Qui para les Césars au char de la victoire ,
 Ce jour à jamais t'a flétri :
 Tu n'es plus fait pour couronner la gloire .

Les brayò des crocheteurs , les vivat des poissardes , les applaudissemens des perruquiers , & les soupers de mes confrères en loyauté , m'ont bien-tôt fait oublier ces légers désagrémens . Mon retour à Aix fut un nouveau triomphe : je pleurai comme un veau , selon ma coutume , sans quoi la farce n'eût pas été complette . Une bande de jeunes geus m'escorta pendant toute la route ; ce n'étoit pas précisément l'élite de la ville , mais je n'en fus pas moins très-satisfait (35) , cependant je dois dire à la louange du peuple d'Aix , que dans cette occasion il se surpassa lui-même , & se mit presque au niveau de la jeunesse Marseilloise , pour lui disputer la palme du ridicule & de la démence .

J'entrai dans Aix aux flambeaux : mon escorte , après m'avoir remis chez moi , se transporta au parterre de la comédie , où les jeunesse des deux villes s'applaudirent réciprocquement . Jamais le proverbe « asinus asinum fricat » n'auroit été mieux appliqué . Pendant toute la soirée & une partie de la nuit , cette troupe de cuistres parcourut la ville éclairé par les flambeaux de mon cousin le commandant , & se permit des huées , & des propos insolens contre la Noblesse . Le lendemain , les jeunes gens de Marseille , avant de partir , allerent rendre visite à M. le commandant , qui ne commande rien . Il commença par avoir peur : ensuite il se remit , reçut très-bien leurs complimentens semi-

françois , & pour témoigner le cas qu'il faisoit d'eux , il leur donna deux de ses gardes , & la musique du régiment pour les accompagner (36) . En un mot , qand il auroit voulu devenir le parent de tous ces MM. , il n'en auroit pas fait davantage . Enfin , pour mettre le comble à leur audace , & à la honte de ceux qui doivent maintenir les lois , & leur prêter main forte ; les deux jeunesse furent une association PAR-DEVANT NOTAIRE , pour défendre leurs prétendus droits à force ouverte , ENVERS ET CONTRE TOUS .

Fatigré de voir les Etats-généraux reculés & ne pouvant plus long-tems fasciner les yeux de la multitude , je m'apperçus que mes actions commençoient à baisser (37) , & qu'on me soupçonoit de jouer tous les ordres . Environ 250 de mes créanciers (le reste étoit mort) se présentèrent chez moi , ils n'obtinrent que des paroles . Mais le plus hardi osa porter sa plainte , & fut bientôt imité par plusieurs de ses compagnons . Je voulus affronter l'orage , mais la justice n'eut pas pour moi les égards que je méritois , & me condamna à payer . N'ayant pas un sou , je priai quelques-uns de ceux qui avoient servi dans mon armée , (38) de venir à mon secours . A force de bassesses , j'en obtins quelques loisirs . Je vendis à un frippier mes habits d'opérateur ; j'allai aussi mettre à contribution les gens d'esprit de Marseille , ce qui me produisit peu de chose ; & profitant d'un vaisseau Napelitain qui partoit pour l'Amérique (39) , je m'y embarquai , & j'obtins par-là une quittance générale de mes créanciers . Je pris le parti de quitter l'Europe , ne connoissant aucun lieu , dans cette partie du monde , où je ne fusse

connu, c'est-à-dire, en exécration, & sûr d'être au moins emprisonné 40. Mais la justice divine, lassée de cette suite non interrompue de forfaits, y avoit mis un terme, & ce terme étoit arrivé : une tempête affreuse nous jeta sur les côtes de l'empire de Maroc. Nous échouâmes, préférant l'esclavage à une mort certaine ; j'eusse pu, en me rendant justice, échapper à l'horreur de mon sort ; mais je n'en eus pas le courage : il étoit écrit que je serois, jusqu'à mon dernier soupir, le plus lâche des hommes.

Les habitans de la côte, s'étant aisément rendus maîtres de gens sans défense, nous fûmes enchaînés & conduits à la capitale de l'Empire, où se tenoit une foire célèbre : la marche fut très-longue, je souffris horriblement, & sans les coups de nerf de bœuf, qui me rendirent les forces, je ne serois jamais arrivé.

Me voilà donc à Maroc sur la place du marché, exposé en vente, nud en chemise : l'empereur, qui cherchoit à remplacer quelques Eunuques blancs qui lui manquoient, s'arrêta devant moi avec sa suite ; il me fit demander mon nom, mon pays, & mon état ; ma réponse fut le comte de Mirabeau, François, écrivain célèbre. Sa Majesté ordonna qu'on m'achetât : & qu'il me fut expédié sur le champ une commission d'Eunuque blanc. Cet ordre fut accompagné d'un geste significatif, que je devinai & la fureur m'ôtant toute réflexion, je m'emportai contre l'Empereur en des termes qui lui furent sur le champ rendus par l'interprète, & dont toute la suite frémît. Sa Majesté fit un second geste, qui signifioit de me faire empaler et passa à un autre esclave. Je fus emmené sur le champ dans

les cachots du palais , & l'on me donna trois jours pour me préparer à la mort , et à quelle mort !

Lelendemain de cette journée fatale , c'est-à-dire , avant hier , j'ai vu arriver l'interprète , qui m'a demandé si j'étois le Mirabeau dont il avoit tant ouï parler pendant un assez long séjour qu'il venoit de faire en France ; j'ai répondu que c'étoit moi-même : à cet aveu , malgré l'obscurité de mon cachot , j'ai cru le voir frémir d'horreur et reculer d'effroi , mais j'étois enchainé ; il se remit : après quelques instants de réflexion , il me proposa un moyen d'obtenir , si non la vie , au moins une commutation de peine : c'étoit de rédiger un journal abrégé ; mais fidèle de ma vie , & de le lui remettre pour le communiquer à Sa Majesté . Il a ajouté que quelques traits de mon histoire , qui lui étoient connus , avoient excité sa curiosité pour les autres , qu'ils ne pouvoient être plus authentiques qu'écrits de ma propre main , qu'en un mot cette complaisance , quoiqu'elle dût me coûter , ne seroit pas perdue . Le seul espoir de sauver ma vie , ou seulement de la perdre par un supplice moins cruel , m'auroit engagé à de plus grands sacrifices . J'ai assuré l'interprète qu'il seroit satisfait ; je me suis mis à l'ouvrage , et j'ai tracé le tissu d'horreurs qu'on vient de lire . Bien plus , je veux que mes erreurs puissent être utiles , et je supplie Sa Majesté de faire imprimer ce Préceis , d'en envoyer dans toute l'Europe , mais principalement en France , dans les communautés de Provence , & sur-tout à Marseille , pour qu'on y apprenne quelle divinité on a adoré .

Je ne m'en tiens pas là , je veux réparer autant qu'il est en moi , les maux sans nombre que j'ai causés : le peu de tems qui me reste à vivre , ne me

permet pas de le faire autrement que par mes conseils ; malgré les fréquentes preuves de folie que j'ai donnés, j'ai de l'esprit quand je suis de sang-froid : écoutez-moi donc, noblesse provençale, corps respectable, auquel je ne méritois pas d'appartenir, que j'ai indignement trompé, mais dont j'ai toujours intérieurement approuvé & respecté les principes.

L'insurrection du tiers-état est manifestement opérée par le gouvernement qui veut écraser la noblesse (41). Un républicain veut assimiler la France à un état d'une lie squarrée. J'aiafferz bonne opinion dc vos lumieres pour être sûr que vous regardez l'opératōn comme impossible. Cet instant de crise ne peut durer que jusqu'aux état-généraux. Cette assemblée produira sur notre Sycophante, le même effet que celle des notables a produit sur son antagoniste, qui pourroit bien renaitre de sa cendre ; mais ce n'est pas ce dont il est question. Voyons donc quelle est la conduite que vous devez tenir : la voici. N'abandonnez absolument aucun de vos priviléges ; n'accordez rien qui blesse votre constitution (42), elle est défectueuse, à la vérité, à plusieurs égards ; vos états sont, non inconstitutionnels, mais mal constitués ; il n'appartient qu'à eux-mêmes de se réformer, & c'est de quoi vous devez vous occuper, dès qu'une tranquillité inévitable aura succédé à ces troubles indécens, ouvrage bien digne d'un ministre échappé du comptoir.

Il y a de grands abus dans l'administration des deniers de la province ; je n'en citerai qu'un entre plusieurs. Vous savez, comme moi, que l'argent destiné à la réparation des chemins, s'arrête en grande partie dans les coffres de l'ingénieur, d'où

il se résout en bonnets & en plumes pour son élégante moitié.

Il faut donc que vous protestiez contre tout ce qui sera contraire à votre constitution , parce qu'il viendra un temps , & ce temps n'est pas éloigné, où, si vous avez été lésés , vos remontrances seront accueillies; au lieu qu'en abandonnant la plus petite partie de vos priviléges , vous donnez contre vous des armes puissantes , & votre cession volontaire semble dire que vous renoncez à jamais à être réintégrés dans ce que vous aurez perdu. il faut pour cela que quelques-uns d'entre vous , que e connois bien , renoncent à leur intérêt personnel , mais je crains qu'ils n'en aient pas la force ; & que ce fatal égoïsme ne les entraîne à une conduite indigne du corps dont ils sont membres. La députation aux Etats-généraux faite dans l'ordre de la Nobleffe est très-légale , parce qu'un ordre arbitraire ne peut annuler la constitution d'une province qui s'est donnée (43). Un Arrêt du Conseil doit en cette occasion être regardé comme non-avenu.

(44). Les nobles non possédant fief , députeront aussi de leur côté , & cette liste de noms à côté des vôtres formera un contraste réjouissant. Mais soyez sûrs qu'ils feront accueillis par un agioiteur encore au-dessous deux (45) , & cela est naturel. Nimporte; que les vrais députés tiennent bon : qu'ils en appellent à la nation , justice leur sera rendue quand les yeux du monarque seront ouverts sur l'abyme où l'on veut précipiter la France en paroissant la sauver.

Le restaurateur de la France, quoi qu'il en dise, reculera les Etats-généraux le plus qu'il sera

possible, parce qu'il fait bien qu'ils feront les avant-coureurs de sa chute honteuse. Mais il n'y a plus d'argent ; comment fera-t-on ? Comme on fait à présent : où les payemens sont arrêtés par le fait, sans l'être publiquement, où les trésoriers des provinces payent de leurs propres fonds. Néanmoins les bonnes gens, les gourmets en politique assurent que tout va bien, que jamais on a si bien payé. Et l'on ne tromperoit pas de pareilles busés ! vraiment on auroit bien tort.

N'en doutez pas ; dès que les Etats-généraux auront réparti les impôts également dans les trois ordres, ce qui est juste, & se fera avant toute autre besogne, malgré les instructions des députés, notre Sully du 18^e. siècle retournera dans son château de Coppet, & la noblesse seul & vrai soutien du trône reprendra la supériorité qu'elle ne peut perdre que dans les cerveaux félés de quelques clabaudeurs de Cafés, & de beaux esprits de la basoche.

Le projet d'écraser la noblesse française, & de l'assimiler en tout au tiers-état, est également absurde & impraticable. Il prouve qu'un homme peut bien calculer, bien agioter, gagner beaucoup d'argent, faire des livres, & cependant être un sot, en matière de gouvernement. Je ne fais pas au Roi l'injure de croire qu'il ne sache pas à quoi s'en tenir, & je fais même très-positivement qu'il est plus las que personne de ce ministre citoyen, & la chose est simple, puisqu'il le voit de plus près ; mais qui mettre à sa place ? Voilà ce qui le sauve ; on veut en tirer parti, puisque les circonstances & une confiance bien peu raisonnée ont forcé de l'appeler. La noblesse a un moyen

très-facile d'embarrasser M. de Sully ; c'est de ne pas consentir à regarder la dette comme nationale (46), ce qui est évidemment le but qu'il se propose. Tout le monde assure qu'il est honnête homme ; je ne suis pas de cet avis-là , à moins qu'on ne regarde comme honnête homme celui qui pense & agit tout autrement qu'il n'écrit (47); le temps n'est pas loin , ou la même nation qui l'a porté aux nues , le déchirera à belles dents. Je lui avois conseillé de refuser le ministere l'année dernière : il fût mort avec toute sa gloire , & l'estime de l'europe entiere(48)mais son amour propre excessif n'a pu résister à la brillante perspective qui s'offroit devant lui , & dont il n'a vu que les fleurs , quoiqu'assurément les épines en fussent encore plus visibles pour un homme moins frottement prévenu en sa faveur.

Récapitulation.

L'affreuse situation où je me trouve : éteint en moi tout amour-propre , & je me fais un devoir de mettre sous les yeux de l'Europe un tableau en raccourci de mes faits les plus remarquables,pour éviter à ceux dont le tems est précieux , la peine de lire le bavardage précédent.

1^o. J'ai rendu malheureuse une femme , dont j'aurois dû baisser les pas , qui étoit assez à plaindre d'avoir uni son sort à celui d'un scélérat. Je l'ai battue , trompée , j'ai eu avec elle là conduite la plus atroce dans tous les genres. Par-là , & par l'arrêt de 1783 j'ai été DESHONORÉ.

20. J'ai conseillé par écrit à ma sœur de se défaire de son mari , & lui ai fait entendre qu'elle pouvoit en toute conscience l'empoisonner ; maxime qui mérite scule (sans être taxé de sévérité) d'en-
voyeur un homme

AUX GALERES.

30. J'ai enlevé en Franche comté une femme mariée , & j'ai aidé à voler 10 milles livres au mari , en forçant son secrétaire ; j'ai donc mérité d'être

PENDU.

40. J'ai lâchement abandonné la malheureuse qui s'étoit livrée au plus vil des hommes ; mais avant de la laisser prendre , j'ai eu soin de la voler elle-même ; conduite horrible dont le premier point m'a DÈSHONORÉ.

Et le second devoit me con-
duire

AUX GALERE.

50. J'ai vécu long-tems aux dépens de mde. St. Huberti , & j'ai fini par la calomnier indi-
gnement ; ingratitude affreuse , bien digne d'un monstre tel que moi , & qui m'a

DÈSHONORÉ.

60. Au château d'If , j'ai séduit , enlevé une femme mariée , & volé 400 liv. ; j'ai mérité d'être

PENDU.

70. J'ai eu une affaire d'honneur en 1783 , où mon adversaire a eu pitié de moi : je me suis conduit en vrai J. F. , & cela est sim-

ple, puisque je le suis, & l'ai toujours été. Cette aventure a fait seulement rire de compassion à mes dépens : mais un autre eût été pleinement

DESHONORÉ.

8°. J'ai publié ma correspondance de Berlin. Le gouvernement qui, dans ce moment-là, avoit besoin d'un chien enragé pour bouleverser la Provence, a fermé les yeux sur ce libelle atroce, sans quoi j'allois indubitablement. AUX GALE R.

9°. En 1785, j'ai fait pour 2000 l. de faux billets, je fus découvert, & sans la pitié d'un homme à qui je les dois encore, j'étois

PENDU.

10°. J'ai abusé de la confiance de M. Cerutti, en faisant imprimer ses lettres sans son aveu ; bassesse infâme pour escroquer quelques écus, & qui m'a

DESHONORÉ.

11°. A l'âge de 25 ans, j'ai donné cent coups de bâton à un gentilhomme, âgé de plus de 60 ans : attentat horrible, guet-à-pent, bien capable de me conduire tout droit

AUX GALERES.

12. Dernierement j'ai formé le projet de faire assassiner un Prélat dans son diocèse, je n'ai eu d'autres regrets, que de ce que l'affaire n'a pas été conduite heureusement à sa fin. Mes précautions étoient bien risées pour n'être pas

découvert : mais je crois ne pas trop dire , en assurant que j'ai mérité d'être

PENDU.

Et y ajoutant la subornation de témoins pour déposer contre lui , & prouver l'accaparement des bleds ; j'ai bien mérité d'être

ROUÉ.

Je m'étois avisé de dire des horreurs de Beaumarchais , ce qui ne réussit pas auprès des gens qu'il fait vivre. J'eus quinze jours dans mon lit à Strasbourg , & j'eus le tems de me rappeler que toutes vérités ne sont pas bonnes à dire ; d'ailleurs , c'étoit la marmite qui appelloit le chaudron cul noir. On voit donc qu'en tout , je suis encore en avance de 400 coups de fouets , ou de bâton , & je ne compte pas quelques coups de pieds au cul , & soufflets que j'ai reçus dans ma vie. J'ai toujours été au-dessus de pareilles minuties.

Conclusion.

J'affirme , non , sur mon honneur qui n'a jamais existé , mais sur le seul Dieu que j'ai connu , l'or , que j'ai raconté toutes les particularités de ma vie dignes d'être conservées pour servir à l'histoire des grands scélérats. Je prie instamment de ne pas ajouter foi à tout autre ouvrage , qui en diroit plus que je n'en ait fait. Je fais de quoi la méchanceté humaine est capable , & il seroit bien affreux pour un homme comme moi de se voir noirci par des crimes supposés.

A Maroc le 10 Avril 1789.

LE COMTE DE MIRABEAU.

Post face de l'éditeur.

Voilà cependant l'homme que le Mirabeau français a employé dans une cour étrangère , & récemment en Provence. Quelle idée cela nous donne du ministere Francais ! Voilà l'homme que les sept huitièmes de la Provence ont idolâtré , couronné , adoré ; voulu charger de leurs intérêts les plus chers : quelle idée cela nous donne des sept huitièmes de cette Province : Voilà l'homme que quelques individus ont voulu rapatrier avec son épouse. Quelle idée ces individus avoient - ils de son épouse , & quelle idée ont - ils donnée d'eux ? Il doit y avoir en France beaucoup de gens qui ressemblent à M. de Mirabeau , puisqu'ils y sont fêtés & protégés ; un peuple qui juge ainsi les hommes , doit faire éclore de son sein , une pépinière toujours renaissante de scélérats.

Rapports des Médecins.

Nous docteurs de la Faculté de Médecine , d'après les ordres de sa Majesté , nous nous sommes transportés dans les prisons du Palais , & nous étant fait amener l'individu détenu sous le nom du comte de Mirabeau , l'avons fait dépouiller , & examiné avec le plus grand soin , de tous les côtés , d'où nous avons conclu , que c'est à tort qu'il a porté jusqu'à présent le nom d'homme. Rien en lui ne prouve qu'il appartienne à cette classe , pas même les sons inarticulés qu'il a proférés devant nous. Ce bipede appartient à une espèce qui nous est totalement inconnue ; il tient beaucoup du

Singe , mais avec des différences frappantes. Il a le regard du Loup , la gueule du Sanglier , & le caractère du Tigre. C'est véritablement un composé de ces quatre animaux ; nous croyons que ce monstre dont aucun Naturaliste n'a parlé, est unique dans son espèce , & peut être regardé comme un jeu cruel de la nature ; cependant il est digne de la magnificence de notre Souverain d'essayer d'en conserver la race , qui fera à jamais le plus bel ornement de sa ménagerie : nous pensons que le seul moyen d'y réussir , s'il existe , & d'enfermer successivement avec lui les femelles des quatre animaux susdits : nous sommes portés à croire qu'il se décidera pour celle du Tigre , mais nous n'osons l'affirmer.

Délibéré à Maroc , le jour qui répond au **xx**
Avril 1789.

Cara Mustaphas.

Abdal-Rhamâa.

Schamseddin-Ahmed

Rescript de l'Empereur dc Maroc:

Nous Empereur de Maroc , de Fez , de Sus , de Tafilet , &c. d'après la lecture qui nous a été faite de la confession générale du comte de Mirabeau , français , & le rapport de nos médecins à son égard , avons pensé qu'un être ainsi construit , n'ayant point figure humaine , qui a su en aussi peu d'années rassembler sur sa tête tous les crimes imaginables , doit être regardé comme un animal

de l'espèce la plus rare , qu'il ne peut avoir encouru la peine de mort , & qu'il sera le plus bel ornement de notre ménagerie. ORDONNONS en conséquence qu'il sera dépouillé de ses vêtemens , enchaîné dans une cage à barreaux de fer , qui sera construite à cet effet , afin que tous nos sujets puissent satisfaire une curiosité bien naturelle pour un monstre aussi curieux , & inconnu jusqu'à ce jour : INVITONS tous les physiciens & naturalistes à nous faire part de leurs lumières , & à tâcher de se procurer quelques notions sur ce phénomène. VOULONS ; que suivant l'avis de nos médecins , les femelles des quatre animaux avec lesquels il a le plus d'analogie , lui soient offertes successivement : MANDONS très-expressément au gardien de notre ménagerie de tenir la main à l'exécution de nos ordres , le rendant responsable de tout sur sa tête. Voudrons de plus que ce monstre conserve le nom qu'il a a toujours porté , & qu'il s'appelle le MIRABEAU. MANDONS à notre interprète ALIBABA , de faire imprimer & expédier pour l'Europe dix mille exemplaires de cet ouvrage.

Donné à Maroc , en notre Palais Impérial ,
le jour qui répond au 12 Avril 1789.

[SIDI MAHOMET.]

s Scellé du grand sceau.

HASSAN-EREMI.

MCHIBEDDIN-ABOLVALED-MOHAMMED.

P. S. DE L'ÉDITEUR.

Les ordres de l'Empereur avoient été exécutés, LE MIRABEAU faisoit depuis plusieurs jours l'admiration de tout l'empire de Maroc, lorsqu'un beau matin le gardien de la ménagerie, a trouvé sa cage vuide & plusieurs barreaux entierement rongés, ce qui a facilité sa fuite. Comme il n'avoit d'instrument d'aucune espèce, ses dents seules ont pu opérer ce prodige inoui. Les perquisitions les plus exactes n'ont rien produit, & je viens d'apprendre par des voies très-sûres, que le MIRABEAU est repassé en France, où il vat siéger aux Etats-généraux. Ce choix, tout en déshonorant ceux qui l'ont fait, prouve contre l'affirmtion de la faculté, la conduite qu'il tiendra dans cette assemblée auguste, décidera irrévocablement dans quelle classe il faut le ranger. Mes correspondances avec la France vont me mettre à portée de suivre ses opérations, d'en rendre compte à l'Europe, & d'après elles ; nous saurons si c'est réellement & physiquement un monstre, ou simplement un scélérat que nous avons possédé.

N O T E S.

(1) DONT plusieurs du genre le plus bas , car je devois , & je dois encore à quantité de cochers & de laquais ; notamment à un pauvre diable qui me prêta 800 livres , lors de ma fuite glorieuse de Pontarlier . Mais comme il n'a point de billet de moi , nous sommes quittes .

(2) Même ses chemises , meubles dont je n'ai jamais été bien fourni .

(3) Ce désistement de leur part n'eût pas servi à grand chose ; puisque j'étois jugé & condamné à mort , heureusement mon affaire fut évoquée au Conseil , & qui me sauva , le je dus à la famille d'Espagnac ; ainsi , l'on ne doit plus être surpris de ma conduite avec elle , & des horreurs que j'ai vomies contre des gens qui m'avoient arraché à l'échafaud ; d'après mes principes , pouvois-je faire moins ?

(4) Quoiqu'il ait dit à cet égard que qui prouvoit trop ne prouvoit rien , il fait à quoi s'en tenir ; & moi aussi .

(5) Une aventure pareille m'étoit arrivée quelques années avant , auprès de Monosque , où je fus laissé demi-mort .

6) Comme ces enfans perdus en politique,
dont on tire parti, et qu'on abandonne s'ils sont
découverts.

7) Je l'ai désavouée, parce que le moment où
elle a paru, n'étoit pas favorable pour m'en dé-
clarer l'auteur: mais le gouvernement et les gens
qui me connoissent, n'ont jamais eu de doute
là-dessus.

8) Pour agioter, il falloit de l'argent, et je
mourois de faim.

9) Sot, fripon et cocu, demeurant rue de
l'échelle.

10) Ouvrage qui malgré le bruit qu'il a fait,
est au-dessous du médiocre, et pour la forme et
pour le fond.

11) Dont il se fert mieux que moi. Sa lettre
aux auteurs du Journal de Paris, vaut mieux
que toute ma correspondance.

12) J'entends par auteurs Faméliques, ceux
des gazettes étrangères, des nouvelles à la main
et du courrier d'Avignon: celui du mercure ne
meurt pas de faim, mais je ne connois rien de
plus bête que son ouvrage, si ce n'est pourtant
le journal de Provence et celui de Nanci.

13 Un homme considérable par ses places
ses alliances, sa fortune, dont la noblesse est

peu ancienne , mais vient d'une source honora-
ble , remue ciel et terre pour s'identifier à une
famille qui ne vaut pas mieux que lui , et qui est
souillée de mille taches ineffacables. Il paye pour
cela , pendant qu'un homme qui eût eu le sens
commun eût payé pour n'en être pas reconnu.
On a raison de dire qu'il ne faut pas disputer des
goûts.

14) Et la noblesse a fait une faute impardon-
nable de m'admettre le premier jour.

15) Dont je me suis toujours honoré de por-
ter le costume , et d'affectionner les manières .

16) Les badauds relisent cent fois ces phra-
ses , ne pouvant se persuader qu'il n'y ait rien de
caché sous ces hyéroglyphes : les bonnes gens .

17) Plusieurs membres de la noblesse m'ont
prié de ne pas marcher à côté d'eux , quand
nous avons été en corps aux états ; personne
ne s'y mettoit auprès de moi : en un mot ,
j'étois la brebis galeuse : et j'ai trouvé tout cela
à merveille .

18) Farce de carnaval qu'on a exécutée quel-
ques temps après , mais pour laquelle je ne
croyois pas encore être assez sûr de mon monde .

19) Je favoisis bien que je n'en aurois pas ,
et mon voyage avoit une autre cause ; c'étoit

de rendre compte à notre Sully moderne , de l'Etat des esprits en Provence , & de l'affûter qu'un boute-feu y feuoit des merveilles.

20. Avec des pouvoirs ministériels , & l'affûrance que mon cousin le commandant se prêteroit à tout.

21. J'ai surmonté cette foibleesse quelques jours après , & j'ai assuré que je n'attendois que la mort de mon pere , pour céder tous mes biens aux indigens . -- Je serois bien piqué qu'on le crût.

22. Dans cette affaire & dans toutes celles qui ont suivi , MM. Pochet & Portalis , avocats , ce dernier a défendu la cause de mon épouse , lors de mon procès avec elle , se sont déclarés ouvertement pour moi . Je saisis avec empressement cette dernière occasion de leur témoigner toute ma reconnaissance : je leur en dois d'autant plus , qu'ils se sont déshonorés pour me faire plaisir , ce qui doit être compté pour quelque chose .

23. L'élite de mes défenseurs fut , (& par-là on jugera du reste) ; un drapier , un marchand de toiles , un md. de rabats , quelques balayeurs de Palais , & un mauvais peintre Parisien infatué d'un talent au-dessous du médiocre , & à qui j'ai permis en récompense de faire mon portrait : il sera par sa difformité , le pendant de la fa-

meuse harpie dont on a tant parlé ; de ces deux monstres , l'un étoit imaginaire , mais j'existe.

24. M. de Suffren St. Tropés , Evêque de Sisteron , âgé de 67 ans.

25. Manosque,

26. Un contraste bien frappant ; c'est que dans le même instant , & dans leur propre pays , Mirabeau soit porté aux nues , & le frere du bailli de Suffren lapidé. O tempora , ô mores ! Note de l'éditeur.

27. Une nouvelle mariée à qui son mari donna le soir même vingt coups de pied dans le ventre , & qui devoit être siéffée le lendemain , si elle eût reparu à la comédie ; elle méritoit bien tout cela. Quant à la demoiselle , son pere est un fripon , sa mere une catin , & son frere un escroc . -- Il est , n'en doutons pas , il est des sympathies , &c.

28. Ma réception chez ces Messieurs , fit dire très-sensément que la troupe des banqueroutiers recevoit un confrere. Je les remercie de leur bon accueil. Je cherchai parmi eux mon bon ami Escure ; mais on me rappella qu'il étoit allé m'attendre à Toulon , les armes à la main.

29. Compliment très-flateur pour Louis XVI ,

qui ne s'attend surement pas à me voir le remplacer.

30. Ces messieurs en parlent bien à leur aise ; ils ignorent apparemment que mon beau-pere m'a fait dire , que si je paroisssois chez lui , il me feroit jeter par les fenêtres . J'ai appris à Amsterdam , par expérience , que c'étoit une façon très-désagréable de sortir des maisons : j'y ai renoncé.

31 Qui ne tarda pas à éclater ; & s'il n'a pas été plus loin , c'est la providence qu'il faut en remercier . J'avois eu soin de faire parler à chacun son langage , on avoit annoncé aux avocats , aux marchands , aux négocians , la plus parfaite égalité avec la noblesse , au bas clergé , une augmentation de revenu : au peuple la diminution du pain , & la suppression des impôts : j'avois poussé l'attention jusqu'à faire dire aux filles , qui forment à Marseille un corps nombreux & respectable , qu'elles auroient le privilége exclusif de toute la province .

32. Surnom de l'ancienne république , qui a dégénéré au point de n'être plus reconnoissable .

33. On a distingué sur-tout un gentilhomme décoré d'une croix pectorale , & revêtu d'un habit qui ne devoit annoncer que la paix , sonner le tocsin , faire imprimer de plattes brochu-

res , protéger hautement le tiers contre les deux autres ordres , & donner par sa conduite le plus scandaleux spectacle , mais il faut dire , à sa décharge , qu'il passe pour fou , depuis plusieurs années , & qu'il en a donné les preuves les moins équivoques , nommément à Dijon .

34. Ces gens-là sont chargés de tout à Marseille , & on demande pourquoi tout va mal . Ils ont la police , & on demande pourquoi on arrête tous les jours . Le jeu est défendu , & on demande pourquoi on joue par-tout , & on vole par-tout ; ce qui est synonyme dans ce pays-là . Ils sont chargés de maintenir le bon ordre au spectacle , & on demande pourquoi ils ont souffert les indécentes folies dont j'ai été l'objet . (Risum teneatis ;) au reste , on assure qu'ils sont assez raisonnables , mais qu'ils se laissent mener par leur frere , l'homme à cheveux longs , tête exaltée , qui n'est connu que par ses extravagances , & dont la place est , dit-on , retenue à St. Lazar , (Hôpital des fous) & par Thalis , coquin avéré .

35. Pour en donner une idée , je dirai que deux clercs de procureurs , qui devoient être de la partie , se font excusés , craignant de se trouver en mauvaise compagnie , & le chef de la troupe étoit un recruteur nommé Savourain , qui a été refusé par un Officier de Dragons , parce qu'il est de la race des Ifs ; ce qui ne m'a pas empêché d'écrire impunément que c'étoit

Pélite de Marseille. Hélas ! elle se fut deshon-
norée de ce moment-là.

(36) La conduite de mon cousin pendant tout le cours de ces événemens , a été incompréhensible; il a eu l'air d'un homme purement passif, & si le parlement l'eût menacé de le rendre responsable des malheurs qui pouvoient arriver par sa faute , il eût été bien embarrassé. Au reste c'est un homme à peu près nul, quoique mon cousin; il veut être ministre, & d'après ce que je viens de dire , il le sera à son tour. Il ne fait rien par lui-même; son conseiller intime est le nommé Perrot , espece d'intrigant sorti de Nemour , ou son pere coquin avéré, a fait autrefois banqueroute. Ce donneur d'avis est bâtard de mon pere , & digne en tout d'être de mon sang. Je n'en dis pas d'avantage sur son compte , son patron a eu la sottise de m'écrire plusieurs lettres bien bêtes; à l'une desquelles j'ai fait une réponse , qui est véritablement un amalgame complet, de la vanité la plus puante, de la démence, de la calomnie , de l'impudence, & des idées les plus propres à mettre le feu dans toute la province ; je la terminois par quelques sarcasmes sur mon cousin lui-même , qui les a avalés avec sa bonhomie ordinaire; par les précédentes il s'étoit tellement enferré avec moi , que j'ai pu le perdre.

(37) Ma plus forte crainte étoit d'être lapidé par mes adorateurs quand je serois bien connu.

(38) Tels que Perrin, Renaud, Jaubert, Audier, Michel, Martin, fils d'André, a qui j'ai escroqué 2000 écus.

(39) Réceptacle des banqueroutiers, des escrocs, des criminels de toute espece, en un mot de tous ceux qui ont échappé au glaive des loix : c'étoit bien-là ma place.

(40) J'avois même la certitude d'être pendu, chez l'Empereur, en Prusse, en Angleterre & en Hollande. Il est toujours agréable de savoir à quoi s'en tenir.

(41) J'entends par le gotivernement, ce Charlatan Génevois, qu'un de ces coups imprévus de la fortune a mis à la tête de la nation.

(42) Vous accordez l'égale répartition des sublides, & vous ne devez pas autre chose ; vos priviléges diffèrent essentiellement de ceux de toutes les autres provinces : c'est ce que fort peu de gens savent hors de Provence ; & les mensonges, les plates inventions de M. Bouche & compagnie, ont persuadé à tout Paris, que les gentilshommes étoient les plus injustes & les plus déraisonnables des hommes.

(43) Ce qui le prouve, c'est que dans le préambule de vos lettres de convocation, le roi assure qu'il ne veut rien innover, & que cette fois-ci sera sans conséquence ; de plus il ciie

des faits faux , & s'appuie sur les relations controuvées pour vous asssembler par sénéchaussées . Il est évident qu'il a été trompé : n'en soyez pas les dupes .

44 Pourquoi vos Députés ne sont-il pas partis peu de jours après leur élection ? C'est une grande école , & je dois vous dire que ce n'est pas la seule qu'ait fait la Noblesse .

45 Et par M. Coster , son bras droit , Banquieroutier frauduleux , à Nancy , parvenu d'échelon en échelon , par la protection d'un grand Seigneur , dont le pere dudit Coster avoit servi le pere à table ; ce grand Seigneur a adopté ses principes absurdes , sans savoir pourquoi , & les gentilshommes Provençaux devroient convenir entr'eux de ne pas se présenter chez lui , quoique leur Gouverneur .

46 Je ne dis pas de faire banqueroute : à Dieu ne plaise ; il faut donner au Roi les moyens d'acquitter ses dettes , mais ne pas en répondre ; ce qui est fort différent .

47 Ce ministre populaire qui ne prêche que l'égalité , est , dans vingt passages de ses œuvres , l'apôtre du despotisme le plus tyrannique , & il se dit l'ami du peuple . Sans entrer dans des détails qui me meneroient trop loin , je me contenterai d'affurer que je le regarde comme faux , hypocrite & profondément vicieux ou

complètement inepte. Je laisse aux temps à éclaircir la chose.

48 A part cependant les bons calculateurs qui n'étoient pas de sa clique.

Je dois dire le bien comme le mal, & je crois avoir réparé le peu de coups de bâton que j'ai donné dans ma vie, par les articles suivans.

1.o	Reçu sur le chemin du Tolonnet, par deux charetiers, en coups de fouet, ci.	100
2o.	Reçu d'un charetier, près de Ma- nosque, où je fus laissé pour mort, ci.	100
3o.	Reçu à Liège, en deux payemens - en coups de bâton, ci.	, 100
4.	Reçu à KEHL, des ouvriers de l'Imprimerie, en coups de bâton, ci.	200
	TOTAL.	500

A R R E T
D E L A C O U R ,

Concernant les troubles de Marseille,

du 25 Octobre 1789.

LA Cour, justement allarmée des excès innombrables qui ont été commis à Marseille, a supplié le Roi d'y mettre ordre. S. M. en conséquence, ayant attribué à son Parlement de Provence la connaissance de tout ce qui s'est passé dans cette ville, la Cour a nommé des commissaires pour informer des délits commis. Oui le rapport desdits commissaires.

La Cour a déclaré Chompré, Bremond & Lieutaud atteints & convaincus du crime de fédition ; d'avoir par des discours & des écrits incendiaires porté le peuple de Marseille aux excès les plus criminels ; d'avoir calomnié indecentement dans ces écrits, des personnes respectables, pour réparation de quoi a ordonné que lesdits Chompré, Bremond & Lietaud nuds en chemise, tenant en mains une torche ardente du poids de deux livres, seront conduits sur la place de l'Hôtel-de-ville, & devant le café de François, pour y faire amende honorable, de là à la place Latour, pour y être pendus & étranglés jusqu'à ce que mort s'ensuive.

A condamné Savournin, Vasque & Mersane,

pour crime de révolte & de sédition , à être battus de verges par l'exécuteur de la haute justice , dons les places , carrefours de la ville neuve de Marseille , de-là conduits aux galères de S. M. pour y servir comme forcats à perpétuité , après avoir été préalablement flétris sur l'épaule droite d'un fer chaud portant l'empreinte des trois lettres G. A. L.

A condamné Rebequi , Varage & Chery , pour le même crime , au fouet , à la marque & à 20 ans de galères .

A condamné Thulis , échevin , pour complicité avec les susdits chefs de révolte , & une conduite indigne d'un magistrat , à la marque & à 10 ans de galères .

A condamné Perot & Martin , fils d'André , à cinq ans de galères , après avoir été préalablement flétris sur l'épaule gauche d'un fer chaud portant l'empreinte de huit lettres M. I. R. A. B. E. A. U.

A condamné Riquet , Comte de Caraman , pour avoir été par sa conduite pusillanime , l'auteur de tous les désordres , à être blâmé , à 100 l. d'amende envers le Roi , & déclaré incapable de servir S. M.

A condamné Paulin de Baussset , Comte de St. Victor , à 6 ans de Séminaire , dont les trois premiers mois de chaque année au pain & à l'eau , & à 50 coups de discipline deux jours de la semaine (à son choix) pendant ces trois mois , pour avoir tenu une conduite indigne d'un homme de son état & de son nom , & avoir par

des écrits & des propos séditieux, encouragé le peuple à la révolte.

A condamné l'abbé Raynal pour les ouvrages qu'il a fait paroître en cette occasion à être enfermé à S. Lazare sa vie durant.

A condamné les dames Lieutaud, Thiers & Dolle à être fouettées & enfermées trois ans aux repenties.

A condamné le Comte de Mirabeau, prouvé par le procès, le principal auteur de tous les troubles, à être pendu en effigie avec deux écriveaux; sur l'un, il y aura » Mirabeau chef de révolte »; & sur l'autre: « c'est pour la dixième fois ».

Ordonne que le nom de Place la Tour sera remis comme il étoit avant qu'on y eut substitué le nom de M. Necker, & que le tapis mis à la loge des Echevins sera brûlé sur la place de la Comédie par l'Exécuteur de la haute justice.

Ordonne que le cercle du commerce & le café de François soient fermés pendant un an. Fait défenses à tous caſtiers & autre tenans des lieux publics, d'y recevoir personne, passé minuit, sous peine de 500 livres d'amende, la première fois, de 1200 livres la seconde fois, & de clôture de la maison la troisième. Ordonne aux Echevins d'y tenir la main, & d'en rendre compte à la Cour, si une force majeure les en empêchoit, & les en rend responsables.

Ordonne que toutes les maisons de jeu seront fermées, notamment celles Conil & Foresta,

sous peine de clôture & de 6000 livres d'amende.
Défend à toute personne , & même aux Cheva-
liers de Malthe , de tenir la banque , sous peine
de prison & de 1200 livres d'amende , dont
moitié aux dénonciateurs.

Défend à toutes personnes qui ne sont pas nobles ou au service du Roi , de porter épée , plumes ni cocardes , sous peine de prison , & à tous artisans , matelots , d'avoir chez eux des armes à feu , sous peine de confiscation & de prison.

Ordonne de plus que le présent Arrêt sera publié à son de trompe , & affiché au nombre de 500 exemplaires , pour que personne n'en prétende cause d'ignorance.

FAIT à Aix , en Parlement , les Chambres
assemblées , le 25 mai 1789.

Signé DE REGINA.

Cet Arrêt a été exécuté le 26 mai .

LE
NOUVEAU MESSIE
DE PROVENCE
ET SES DOUZE APOTRES,

Poëme qui a concouru pour le prix de l'Academie de Marseille.

DÉDIÉ
AUX COMMUNAUTÉS DE PROVENCE.

J'appelle un chat un chat, &c.

Octobre 1789

L'AN sept cent quatre-vingt ⁿe uvieme,
Fertile en grands événemens.
Un quidam roué par systém,
Fameux par ses égaremens,
S'achemina vers la Provence,
Où le commandant son Cousin,
Connu par sa rare prudence,
Le reçut comme Chérubin.
Propos charmans, figure aimable;
Habits brodés, bijoux de prix,
Talent de plaire, humeur affable
Pour séduire tous les esprits:
C'en étoit trop: aussi notre homme
Ayant éclipisé ses rivaux,
Comme Vénus obtint la pomme,
Et fut le DIEU des Provençaux.
Au nouveau Dieu pour sa doctrine;
Il fallut chercher des soutiens,
On ne les prit pas à la mine,
Aussi l'on eût des grands vauriens.

NOÉ, PRESSAVIN & GRÉGOIRE
Furent les premiers enrôlés,
Et tous les trois dans cette histoire
Se sont à l'envi signalés.
Toiles, rabats, & draperies,
Font l'état de ces trois gredins :
Arrogance & poltronerie,
Les qualités de mes faquins,
Un avocat, jadis hohnête,
A la troupe se présenta :
Comme il avoit perdu la tête,
Sans hésiter on l'accepta.
PORTALIS, c'est le nom du traître,
Plût beaucoup au DIEU Provencal.
Et insolence il passa maître,
Et fut proclamé général.
JAUBERT, fou de la même classe
S'unit à ce chef de bandits,
Et par leur incroyable audace,
Ils entraînerent les esprits.
MAUREL, pied plat, sans sol ni maille,
Courut s'offrir aux factieux,
Qui dit procureur, dit canaille,
aucun ne le mérita mieux.
AUDIER, magistrat subalterne,
Homme nul à plus d'un égard,
Voulut se mettre à la moderne,
Et se rangea sous l'étandard.
Par-tout à côté du messie,
comme un singe on le vit posté :
vrai dandin de la comédie,
le Tiers-état l'a député.
Mais dans cette horde insensée,

il falloit bien un assassin :
 I'on arrêta dans l'assemblée
 de recruter un médecin.
 Pelissier, braillard & colere,
 Sorti des petites maisons,
 à ses pareils ne put déplaire,
 et fut admis par cent raisons.
 Pour distraire la compagnie
 qui commençoit à s'ennuyer,
 on prit un homme de génie ;
 ce fut Baux fameux romancier.
 Il fit tomber la barbe bleue ;
 sa femme même s'en mêloit,
 Prenoit le roman par la queue,
 et tous les jours y revenoit.
 Mais l'époux dont cette habitude,
 troubloit les opérations,
 fit cesser ce genre d'étude,
 pour la remettre aux fictions.

Dans cette Cité magnifique,
 Séjour de cent mille habitans,
 Jadis puissante république,
 Il fut élu deux Adjudans.
 du premier la honte est connue,
 membre d'un ordre glorieux.
 Le drôle va sans retenue,
 mendier des secours honteux.
 Ce trop célèbre Capitaine
 est Durand, l'ami des coquins,
 que pendant une quarantaine,
 on a vu le chef des gredins.
 Son nom étant petit militaire,
 il prit celui de Libertat,
 autre bandit que le vulgaire,
 chérit pour un assassinat ;
 Savournin, plumer sur l'oreille,
 arriva d'un air fanfaron,

le troupeau reçut à merveille
un guide insolent & poltron.
Quoiqu'armé d'une longue brette
c'est le plus lâche des manans ,
et deux mille coups de baguette ,
l'ont chassé de trois régimens.
Voilà ceux qu'une ville immense
pendant long-tems a redoutés.
Marseille dans la dépendance
de deux scélérats effrontés !
Ce fait par malheur trop notoire
pour l'honneur des Exphocéens ,
consacrera dans notre histoire ,
ces imbéciles citoyens.

Dans cette longue kyrielle ,
n'oublions pas un fin renard ,
de fausseté parfait modèle ;
c'est l'ami Perrot le bâtard ,
Apôtre zélé du messie ,
dont il est frere naturel ;
l'ascendant de la sympathie
unit ce couple criminel ,
De Riquet conseiller intime ,
Perrot l'a toujours égaré ,
et jouit encore de l'estime ,
du chef qu'il a deshonoré .

J'ai pourtant fini la douzaine
de ces défenseurs agueris ,
revenons donc au capitaine ,
dont les exploits sont inouïs .
Mais une chose m'embarrasse ,
dans les faits je dois faire un choix ,
car je desirois le parnasse
de tout aimer en une fois .

Pour sa premiere gentillesse ,
il ouvre un avis insensé ,
et de l'ordre de la noblesse ,

je vois mon villain evpulsé?
Propos , écrits , grande colere
contre l'auteur de cet affront ;
mais c'est vainement qu'il espere
venger la honte de son front ,
l'artisan de son infortune
le fait prier secrément
d'étouffer plaintes & rancune ;
ou de s'attendre au traitement
que nous appellons bastonade.
Cette fâcheuse extrémité
Mit fin à sa fanfaronade ,
et lui rend la tranquilité.
Elle fut de peu de durée ;
ce charlatan ne sut jamais
de sa cervelle mal timbrée ,
reprimer les honteux excès.
séduits par sa fausse éloquence ,
on vit procureur , avocats ,
des porteurs la cohorte immense ,
commis , porte-faix & goujats ,
quelques nobles dubas étage ,
catins , poissardes et ribauds
accourir à la voix du sage ,
et se ranger sous ses drapeaux .
Quand la troupe fut bien instruite ,
ce franc et loyal chevalier
voulut pour sa bonne conduite ,
une couronne de laurier .
dans les corridors du théâtre ;
avec la pompe de ces lieux ,
cet objet d'un culte idolâtre
fut mis au rang des demi-Dieux .
Cependant les gens plustranquilles
dans les Juges , avec raison ;
ne virent que des imbécilles ,
et dans le héros qu'un jambon .

si des bravo de capitale,
rendent un triomphe parfait,
de les devoir à la cabale,
un grand cœur n'est pas satisfait.
C'étoit au public de Marseille,
connoisseur en hommes de bien,
que cette faveur sans pareille,
de juger un bon citoyen,
sans partage étoit réservée.
On eut besoin de cabaleur,
& cette troupe dépravée
suivit le penchant de son cœur.
La fille d'un fripon insigne,
vieux cocu, magot dégoûtant,
osa paroître en même ligne
& couronner le Charlatan,
une autre non moins impudente.
l'air assuré, le front serein,
débita d'une voix tonnante,
des plats vers pour le baladin.
Les banqueroutiers, ses confrères,
lui donnerent de grands repas:
Il manqua l'amid galères, Escure
mais on ne s'en apperçut pas.
Gens connus de la bonne sorte,
furent seuls admis aux festins,
Et l'on put graver sur la porte,
c'est ici l'hôtel des coquins
portant une croix pectorale,
Trop fameux jadis à Dijon,
proneur d'une absurde morale
Paulin sortit de son donjon,
il fut de sa cervelle creuse
tirer quelques mauvais pamphlets,
mais cette audace scandaleuse
ne lui valut que des sifflets.

Quant au grand-chantre son con-
Par le bas clergé député; (frere ,
A son étrange caractere ,
il a dû cette dignité
déraisonneur impitoyable ,
méchant , faux, en tout malfamé ,
du bien feul vraiment incapable
pouvoit-il n'être pas nommé ?
Cependant un mauvais délire ,
n'a jamais pu nous étonner :
dans ce pays tels qui fait lire
est bientôt sûr de gouverner.
Les commercans sont des pirates ,
presque tous les nobles des sots ,
le peuple un amas d'automates
& les magistrats des nigauds .
En quittant cet excellent gîte ,
il fallut répandre des pleurs :
Ah ! combien pour le vrai mérite
un encens pur a de douceurs !
De souverain la troupe ardente
accompagna notre héros ,
& cette jeunesse charmante
devant lui porta des flambeaux .
Le lendemain , chose incroyable ,
les drôles vont chez dom Riquet
qui prend un petit air aimable
pour bien écouter leur caquet .
Charmé d'une pareille avance ,
le cousin veut absolument
qu'ils emmenent en récompense
la musique du Régiment .

Avant de finir cet ouvrage ,
je veux raconter en deux mots
les froides horreurs , le pillage ,
enfantés par notre Héros .
D'abord dans toutes les campagnes

les Apôtres sont envoyés,
il part aussi pour les montagnes,
D'honnêtes gens bien soudoyés.
De cette troupe furibonde
le destin coubla les souhaits,
et par sa détestable ronde
furent produits mille forfaits.
Le chef de la horde infernale
prescrivit à tous les larrons,
aux bandits de la Capitale,
aux scélérats des environs,
De se trouver tel jour, sans faute,
dans certains endroits des fauxbourgs,
là, le conquin, d'une voix haute,
puanonça ce petit discours.

« Une égalité générale
va faire cesser les abus,
Objets du plus affreux scandale,
vous payez, vous ne paierez plus.
Cessez un ridicule hommage.
Que sont vos seigneurs? des tyrans.
Je leur préfère, en homme sage,
le dernier de vous, braves gens.
Quand vous habitez des chaumieres
pourquoi, ces petits hébereaux,
dignes d'avoir les éiriviercs,
habitent ils de grands châteaux?
Pillcz, détruisez, que les flammes
vengent vos droits trop méconnus,
conte ces oppresseurs infâmes,
par moi vous ferez soutenus.
Vos Consuls en mainte occurence,
n'ont pas bien pris vos intérêts;
J'approuve une juste vengeance,
tuez-les, je vous le permets.
Vos Prélats, sans craindre la glose,
ont accaparé tout les bleus;

sur le champ, & cela pour cause ;
j'ordonne qu'ils soient lapidés.
Le bled, dites-vous, est si rare
qu'il faut eufoncer les greniers ;
soit, mais que le consul Lafare
tombe sous vos coups meurtriers.
A ce prix comptez sur mon zèle ;
auprès d'un Prince connoisseur,
je serai d'un peuple fidèle,
l'interprète & le défenseur ».

Il dit : les auditeurs féroces
le couvrent d'applaudissemens ,
et les forfaits les plus atroces
sont promis par mille sermens.
L'effet suit de près la menace :
soudain les greniers sont pillés
avec une tranquille audace.
De ces assassins enrôlés
chaque jour éclaire les crimes ;
on voit & consuls & prélates ,
devenir les tristes victimes
des plus horribles attentats.
Des chateaux livrés au pillage ;
des seigneurs hachés en morceaux ,
tout démontre l'aveugle rage
dont sont animés ces bourreaux.
Enfin de ces complots infâmes
un seul n'est pas exécuté ,
malgré les plus affreuses trames ,
et le plan le mieux concerté.
Le ciel protège un cœur honnête :
des méchans confond les desseins.
Lafare dérobe sa tête
à ses perfides assassins.

Par le Tiers-état des deux villes ,
le coquin s'est fait députer ,
entre deux troupes d'imbécilles :
il falloit cependant opter .

Les Marseillois avec leurs fêtes
croyoient l'avoir persuadé:
mais il a choisi les moins bêtes,
et pour Aix il s'est décidé.
Sans argent, sans nulles ressources
le drole ne pouvoit partir:
mais à l'offré de quelques bourses
il a bien voulu consentir.

Jamais il n'a trouvé commode
de rendre ce qu'il a reçu;
cette fois selon sa méthode,
il a pris tout ce qu'il a pu.

Nous avons encor l'espérance,
qu'un monarque voulant le bien,
rejettera de sa présence
ce fléau du vrai citoyen.

» François, nation brave & juste,
non, vous ne permettrez jamais
de siéger dans le temple auguste,
à l'auteur de tant de forfaits.

Vous le rendrez à la Provence,
qu'il déshonora si long-tems,
ce monstre cru par la démence
le sauveur de ses habitans».

Il revient contrit, pâle, blême,
ce Scélérat déifié,
on l'interroge & le jour même,
l'avis suivant est publié:

« courez, volez, peuple fidelle,
venez voir votre digne appui,
Mirabeau monter à l'échelle,
et ses apôtres avant lui ».

A Marseille , au cercle du Commerce , & au
café de François.

A Aix , au café des Garçons , & à l'hôtel du
commandant.

Sur Mirabeau

Le jour de la mort de ce grand homme, on fit la motion aux Jacobins, de le faire enterrer à St. Denis ... gardez-vous en bien dit une voix; il seroit fait place à trop mauvaise compagnie.

heureuse illusion de
Mirabeau aimé.

Dans la séance du 9 avril 1790, l'abbé Maury ayant soutenu que la présente assemblée nationale n'était point une convention nationale, qui lui donnerait le droit de renverser toutes les loix, de changer la forme du gouvernement etc. Mirabeau se leva et dit ...

(2)

" On vous demande, Messieurs,
" Si, en faisant le serment de ne -
" point nous séparer, avant d'avoir
" acheté la constitution, vous
" avez prétendu ériger l'assemblée
" nationale, en convention natio-
" nale?... Messieurs, lorsque la
" conjuration de Catilina fut
" découverte et dissipée, un
" tribun factieux apostrophait
" Ciceron... et tu jures que tu
" n'as rien fait contre les
" lois!... je jure que j'ai sauvé
" la patrie!" » que répondit le
counsel

Anecdote

qui peut être d'un bon exemple
J'edinais un jour entiers avec
Mirabeau l'aîné, dit M. Corras.

(3)

e' était pendant le temps des
élections des députés de Paris,
en mai 1789. j'espérai me dire
Mirabeau, que vous seriez nom-
mé à la députation et que nous
marcherions ensemble sur la
même ligne des grands principes
de la liberté je serais trop
heureux, lui répondis-je, d'être
votre second, dans la belle
carrière que vous allez parcou-
rir, mais je prévois, ajoutai-je
sur le champ, que la cour ne
manquera point, en voyant le
but où nous tendons, de chercher
à nous corrompre l'un et l'autre;
quant à moi, si l'on m'offrait
de l'argent je sais bien ce que
j'enferrais et qu'enferiez vous
réplique vivement Mirabeau....

(6)

... je le prendrais... vous le prendriez? réprit-il; en me regardant fixement... oui, je le prendrai! oui je le prendrais; mais à l'instant même, je le porterai sur le bureau de l'assemblée des Etats généraux, et je dirais, à haute voix.... Voilà l'argent qu'on m'a donné pour me corrompre et trahir ma patrie. C'est M^e un tel qui me l'a remis; je vous le dénonce... Mirabeau m'interrompit et changea de conversation. (1).

(1) Pourquoi changer de conversation? Est-ce là le procédé que M. Carra devait attendre d'un homme dont l'âme — patriotique... belas! elle chancelait

(5)

alors, dit-on; les ennemis même ne se
sont point bornés à cette accusation. —
jugez en par le trait suivant, distribué
publiquement dans un journal.

Plusieurs bons Citoyens désireraient
touer sur la place de grève, des croisees
d'où il pussent voir commodelement —
l'exécution ^{du} du d'Orléans et de M. —
de Mirabeau; ils offrent, pour cela,
une grande somme, attendu le plaisir qu'ils
auraient de voir supplicier des traitres qui
ont voulu plonger la France dans l'affreuse
anarchie. Lecteurs, auriez vous oublié
leurs noms? Eh bien bûchez du ratafia
d'Orléans et du riquiqui, et souriez
vous que le plus vicieux est le meilleur.

(6)

mot de Mirabeau

le pere

à honore son père.

Tous les détails qui concernent
les personnages qui occupent —
l'attention du public, sont précieux.
en voici un de la jeunesse de Mirabeau.
Il peint son imagination
ardente, ainsi que l'originalité
d'impiété de son père. (1) a 18. ans,
il court aux pieds de l'amie des hommes, (2)

(1). impiété! je sens que depuis le décret
sur la liberté des cultes, ce mot est imprépu.

(2). qui ne l'était, ni de sa
femme, ni de son enfant; Voyez
l'ouvrage de son aine Sur les
prisons d'état.

(7)

Lui faire part du projet qu'il a
formé de fonder une religion
nouvelle; il lui affirme que la base
et les principes en sont si bien
établis, que tous les hommes, —
entraînés, l'adopteront sans
résistance. Son père, avec un
froid silence, le prend par la
main, le mène dans une cham-
bre retirée, où il y avait un
crucifix, et lui dit, en le lui
montrant, Tiens, voilà ou cela
où cela conduit.

Apologie
de M. Mirabeau l'aîné

Des méchants chercheront pen-
dant quelques temps à faire courir
sur ce déporté des bruits peu —

favorable à Sabranoue. Voici
un fait qui fait tomber toutes les
plaisanteries qu'on a faites à cet
égard. Il y a quelque temps M^r.
de Mirabeau eut devoir se
battre avec M^r. Gall ... pour un
outrage sanglant, sans doute,
^{... dont} mais nous autres français ne
faisons que rire. ces deux M^r.
se battirent; M^r. Gall ... reçut
un coup d'épée qui n'était pas
dangereux. dès qu'il fut guéri,
M^r. de Mirabeau lui proposa un
second combat, que celui-ci
réfusa, sous prétexte qu'il avait
des affaires à terminer; cette
réponse ne satisfit point son
adversaire; à quelque tems
délâ, M^r. Gall ... donna -

chez lui un très grand repas;
au dessert, M. de Mirabeau
lui envoie un plat de très belles
écrevisses: (1)

(1) Les combats singuliers, observe M.
Mercieu, sont que ceux de David et de
Goliath, d'Heccou et Achille, d'Eneas
et Turnus, des horaces et des curiones,
ne sont point proprement des duels;
je reconnais des hommes publics, avoués
de leurs nations, et chargés des intérêts
des deux peuples qu'ils représentaient,
pour trouver un exemple du duel
entre citoyens, il faut remonter aux
Temps fabuleux d'Étéocle et Polinice,
ce qui ne fait pas un fondement
historique; les héros de l'Etiade du
même parti, s'injuriant toujours, et se

Je battent jamais. Ajax même, ne —
conçut le projet de se battre contre Ulysse
que quand il fut devenu fou.

L'extrait d'une lettre de
l'abbé Maury à M. D'épremenil

6. Janvier 1790.

Vous n'ignorez pas, trop malheu-
reux et moi, l'es prises de guale-
que nous avons Mirabeau et moi.
C'est à qui vomira de grosses inju-
res avec plus d'effort. Il ose mettre
sa réputation, en regard avec la
mienne! (1) je le donne, en cente-
nille, au plus méchant de Diablotin
pour faire autant de mal qu'il
en a fait, et je suis qu'il n'en

(1) Il a tort, Mirabeau et Maury iront
tous deux à la postérité, comme nobles

(11)

Viendrait pas aboutir.

Un peuple doux par lui-même,
devient féroce; (1) un Roi, puissant

et boursier, bonier et laid, Sourat et
Aniés, Henry IV. et Ravaillac, Voltaire
et Fénelon, et au moment même où j'écris, —

Rобеспierre et Morand, hommes célèbres
qui, dans différents genres, feront toujours
la gloire où l'opprobre du siècle qui les
vit naître.

(1) féroce! ah! Maury, si vous
pardouiez, lorsque vous aviez bien respecté
comme un de ses représentants, il vous a
plusieurs fois sauvé de la lanterne, au
mépris de tous les pistolets que vous aviez
sous Votre habit de prêtre.

• pour son honneur, réduit à n'être rien (1).
tous les larmiers du Royaume leplurent,
plus faibles que des roseaux. (2)

(1) Quoi ! l'homme dont on paie pour plus
de quatre milliards de dettes, dont on par-
donne toutes, (je veux bien me servir de
cette expression) et à qui on accorde —
trente millions de revenus, pour au, en le
reconnaisson pour le chef suprême du
pouvoir exécutif du premier peuple de
l'univere, est réduit à rien !

(2). plus fort, plus faibles, jolie antithèse —
qu'on aurait peut-être trouvée telle, quand
vous prêchiez, « mais, disait M. de Beaumanoir
à l'assemblée nationale, et à vous ses collègues
le temps n'est plus, où les fermiers étaient
se pris d'un beau sermon. »

tous les états confondus; (1). toutes les loix sans vigueur; (2) tous les grands sans crédit; (3). tous les trésors vident; (4). toutes les troupeaux sous subordination (5). tous les parlement sans voix; (6). le vassal semblable au

(1) point du tout, ou les armes chacun à leur place

(2) où les anciennes dont on révoulaissait depuis près d'un siècle, toute la ridicule horreur, mais la Bastille! ... ou y danser maintenant

(6) Le Siège rouge nous a fait connaître enfin ceux qui les ont épousées.

(3) tant mieux ils ne pourront plus en abuser.

(5) Sans Subordination! elles se sousséderent dans tout l'empire; et jurèrent d'obéir à la loi et au Roi: leu serment. Ce n'est vous fait rire! ... ira bien qui rira le dernier; garre ce peau-

son Seigneur; (1) le prêtre autant
que l'Esque; (2). Dieu prie qu'en
étème; voilà l'ouvrage du Mira-
beau que les Sols défient. Quant à

dans que vous ne démentiez le proverbe, et
que tout le contraire n'arrive.

(6). Il n'ont parlé quetrop long-tems! Les
oracles des temples de tout sur, quand la
voix de la Vérité s'est élevée, et cette voix
réunit maintenant dans toute l'Europe.

(1) Eh! pourquoi y avait-il des Seigneurs?
la nature n'a fait que comte qui marquis, un
prince un roi.

(2) Pourquoi, nés du même limon, prechant
le même Dieu, enseignant la même morale,
et déposant leur argile, dans le sein com-
mun de la nature, seraient-ils l'un plus
que l'autre? /

(15)
moi, je n'ai point desemparé les
champs de bataille et ne le desempare-
rai point etc.

Application d'un Proverbe

On ne peut se dissimuler, disait
Mirabeau dans une des séances
de l'assemblée nationale, que les
ennemis de la révolution von-
draient faire renaitre, les abus,
même les plus odieux de l'ancien
Régime... ici l'abbé Maury —
interrrompant l'orateur, s'est
crié d'un ton confiant... —
nommez ces ennemis et qu'on les
traine devant la justice... Mirabeau
fixant son interrupteur,
se borna à rappeler le proverbe

(16)

Le cité pour S.S. Rousseau. Les
Bastards chantent quand ils ont
peur. / (1).

Aneccdoté sur la Bastille

On trouve, dans la démo-
lition de cette infernale forteresse,
les squelettes de deux de ces victi-
mes que devouait à la mort la
baine des ministres, contre
tout ce qui offrait le caractère
de l'amour du bien public. a

(1). Voyez le monologue de Sosie dans
l'Amphitryon; Molière qui connaît si
bien le coeur humain fait chanter ce
vieux qui tremble de frayeur /.

(17)

Lev'ue, Mirabeau, après
un moment de silence d'horreur,
s'est écrié de l'indignation
... Pourquoi ces queux de ministres
n'en ont-ils pas mangé les os ! ./.
+ avec l'énergie

Trait d'eloquence
ou litterature toujours comme
un des plus beaux traits de
l'eloquence française la —
réponse que fit Mirabeau à
M. Destourmel, qui dans une
séance de l'assemblée nationale,
invoya quait la capitula-
tions du Combrésis dont il est
député, dans lesquelles Louis XIV.
avait promis que jamais il n'in-
troduirait dans cette province,
d'autre religion, que la catholique.

apostolique et romaine.

Si Louis XIV, a répondu Mirabeau
a promis aux provinces belges
d'interdire tout ^{autre} culte que celui
de la religion catholique; son
regne a été souillé par la révoca-
tion de l'édit de nantes, et par de
grands monumens de persécu-
tions. Je n'ajouteraï qu'une seule
observation, c'est que de la tribu-
ne ou je parle, j'aperçois la
fenêtre du palais où des factieux,
se courroient du masque de la
Religion, engagerent le Roi
des français à tirer sur ses sujets
le premiers coups d'arquebuse
qui devint le signal de la mort
Barthélémy. //

. (19). —

Testament

de Mirabeau

excusez quelques mots très exorbitans
utiles

Ce ne sont point des cris plaintifs que
mon ambe vous fait entendre, français,
peuple si digne de cette liberté dont je—
suis peut être la victime. ... fier de—
mon triomphe, plus fier encore des régrés
que j'emporte avec moi dans le—
tombeau, je ne prise trop la gloire
qui vient m'assouillir à mes derniers
moments, pour faire à mes concitoyens
chercher le reproche d'être laissé en
ébranché, J'étais au milieu du peuple,
je mourrais au milieu de ce peuple qui
vantaient mes services ... et ma gloire
ne pourrait atteindre un plus haut
degré, les régrés du français...
ah! c'est le gage de l'immortalité

dans son éveil.

Sipio inculpé devant le peuple Romain, lui via: Romains il y a aujourd'hui un an que vous avez pris Cartage ; allons ensemble au Capitole, remercier les dieux de cette victoire... français, un noble orgueil est permis.... j'ai affronté le despotisme, j'ai brisé son sceptre, je l'ai forcée de courber sa tête ! Superbe sous le joug de la liberté, en précipitant dans l'oubli cette abominable distinction des trois ordres dans l'état, j'ai rétabli les droits de l'homme, et j'ai su renouveler la splendeur de la France avec la liberté de la terre, ou me compte au nombre des ennemis de ma patrie.... on m'accuse de trahison, je mens, je mens, regretté de vous.... je suis justifié.

Mon ame plane en ce moment sur cette assemblée où je décrète les assignats, où j'atterrai la puissance

du clergé; elle y voit des poignards dressés contre vos défenseurs, le patriotisme en danger, la liberté ceinte du diadème de Henry IV, une mine sous le trône français... la paix vote entre les nations, dispense des nombreux talents répartis sur ses provinces, rallie les coeurs, embrasse la nature et défie la guerre.

On parle de Voyages... français... le Roi est dans la capitale, qu'il y reste, et que sa présence tranquille les esprits. quelle grand œuvre de la constitution s'achève...

— alors il parcourra votre commun Empire... il ne verra que des hommes libres... au moins, il est entouré de factieux secrets... mais il est en sûreté... hors du Louvre, hors Paris... qui répondrait de sa vie! rappellez-vous la conspiration du 28 Février... si des déterrés osèrent courrir leur attentat du Voile Spécieux de l'amour du Roi... c'est parce qu'ils étaient trop faibles en nombre... Plus forts, ils auraient plongé la France

(22).

dans la consternation, dans l'abyme.
Oui, j'aimais le roi, mais j'en cessé
de l'aimer s'il s'était détourné d'un
pas vers l'aristocratie, cependant on
m'inculpe... On dit que Vendôme parti
contre révolutionnaire, je n'attendais
que l'instant de me démasquer et de
me retrouver à l'aristocratie son plus
grand défenseur, dans celui qui on
croyait son plus redoutable adversaire,
comme si le bonheur réel, palpable, et
dont on a goûté déjà tant de premices
pouvait être balancé dans un coeur
français, par un amas, un caillou -
d'espérances frivoles et mensongères!
comme si la fortune de l'empire
était encore douceuse, comme si
j'étais dans mes mains le talon de
l'aristocratie, ou ta perte.

Je n'étais ni jacobin ni monarchiste,
j'étais françois... que peut-on être

de plus, ... Oui, je méprisais ces esprits
Brouillous qui dans ce vaste cercle de
patriotes prônent un nom monécal com-
me le signe de la liberté; je me répre-
sentaïs cette liberté comme le ciel
sans nuages, intacte comme le Soleil, —
aussi inébranlable que l'univers ...
je m'applaudissais d'avoir commencé
avec vous ton temple; je me disais, il
appartient aux français de fixer cette
divinité sur la terre; je m'extasiais à ta
vue ... elle possédait mon cœur, elle —
régnait sur les sœurs, et j'avais des
ennemis aux Jacobins, au Club monar-
chique, dans tous les cercles, dans ma
famille, comme dans toute la France,
parce que mon esprit était trop au-
dessus de ce patriottisme vénal pour
devenir versatile comme ces journa-
listes — qui ne déchi-
raient, ou plutôt qui se courraient des
bouc en s'efforçant d'élaneez jusqu'en
sas mestrices leur venin stipendié...

béni est-ce pas le comble du ridicule
que de venir me demander, au lit
de la mort, si je suis moine jacobin,
un Spadassin monarchiste! docteur il
y avoit d'autre parti que celui
de la liberté! avez vous combattu
pour César ou pour Pompeï... .

vous avez versé votre sang pour
la liberté du monde, et non pour
quelques chefs d'opinion. j'ai joué
les enfans, je leur ai donné des
bâchets, et mon cœur fait toujours
trop grand pour trahir la France.

vous avez été témoins de ma
tranquillité à mes derniers
momens; je plaisantais, je plairai-
rai encore.

je donne et lègue à mon frère
le ci-devant vicomte, tous les cartes
que j'ai reus, il pourra y répondre,
s'il le veut, s'il n'y répond point,
il fera mieux encore.

je le laisse se répartir de l'espérance
ridicule de rentrer sous peine en France,
à la tête des armées rebelles ou des cohortes austro-hiéronymes.

Si mon extravagante大胆e, si le
fougueux Condé, veulent connaître
ce que c'est que des français libres, ils
n'ont qu'à amener sur les frontières
de la France leurs légions d'esclaves.
je ne lâcherai point mes faiblesses;
j'y fus sujet comme tous mortels...
mais qui me les reprocherais! qui plus
que moi, a contribué à l'accélération
de la Constitution.

français, elle en faites; elle aura
pour base l'éternité; à vous venir
montrez toujours dignes de Votre
liberté... réunissez-vous... Soyez
fières... vos ennemis vous respectent.
Ils n'oseront vous attaquer.

Je ne vous demande point de
larmes, je ne vous demande que la
justice due à mon zèle.

It. de tems

• (26) .

La calomnie va s'empresser
de profumer mes cendres, elle
cherchera à les disperger, puissiez
vous les recueillir, les conserver!

Pour moi je puis expirer dans
remords, entouré d'hommes libres,
au milieu d'un peuple libre, libre
moi-même; après avoir anéanti
l'esclavage de ma nation.

Codiciles

français, perez bien les dernières
paroles de ce testament, je vous
en supplie.

ainsi que la Religion, sa liberté
eut de tous tems ses traitres, ses
hypocrites, et ses fanatiques .

• (27) •

Vraison funèbre
des
mr. de Mirabeau
et son Epitaphe.

francais

- Il n'est plus parmi nous l'os
dictateur de l'empire du génie qui
changea les destinées de la France.

Le simulacre d'une émanation
céleste, vient de s'éteindre; mais
l'esprit de Mirabeau survit à
sa dépouille, il est allé s'unir à
son dieu, et il nous laisse dans les
larmes.

Le génie vaste et courageux,
qui fit tant de fois retentir les
tribunes des droits du peuple, est
maintenant dans la cité sainte.

Cet homme intrépide, qui brava

Les préjugés de son ordre, la haine,
l'envie et la calomnie qui s'atta-
chèrent à ses pas, fut assez long-
temps parmi nous pour sa gloire,
et pas assez pour notre bonheur.

Ses travaux et sa mémoire nous
sont chers, et nous n'avons à lui
offrir pour tribut que nos regrets;
mais la postérité, qui jouera de ces
bienfaits, lui rendra de plus dignes
hommages.

Génie perçant, moraliste habile,
profond politique, orateur éloquent,
littérateur aimable, improvisateur
enflammé, il brûlait et anéantissait
ses adversaires. Enfin ce philosophe
écrasait ses ennemis par la force
de la raison et la véhémence de sa
parole.

Pleurons! il n'est plus parmi nous
cez esprit profond et lumineux qui eut
notre amou; il est au sein de la

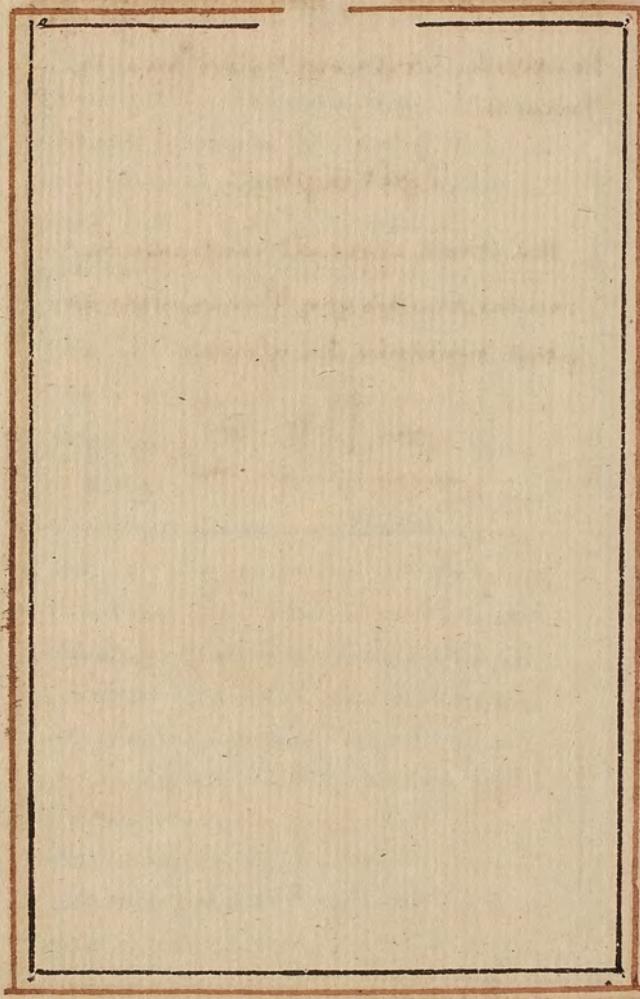
(29).

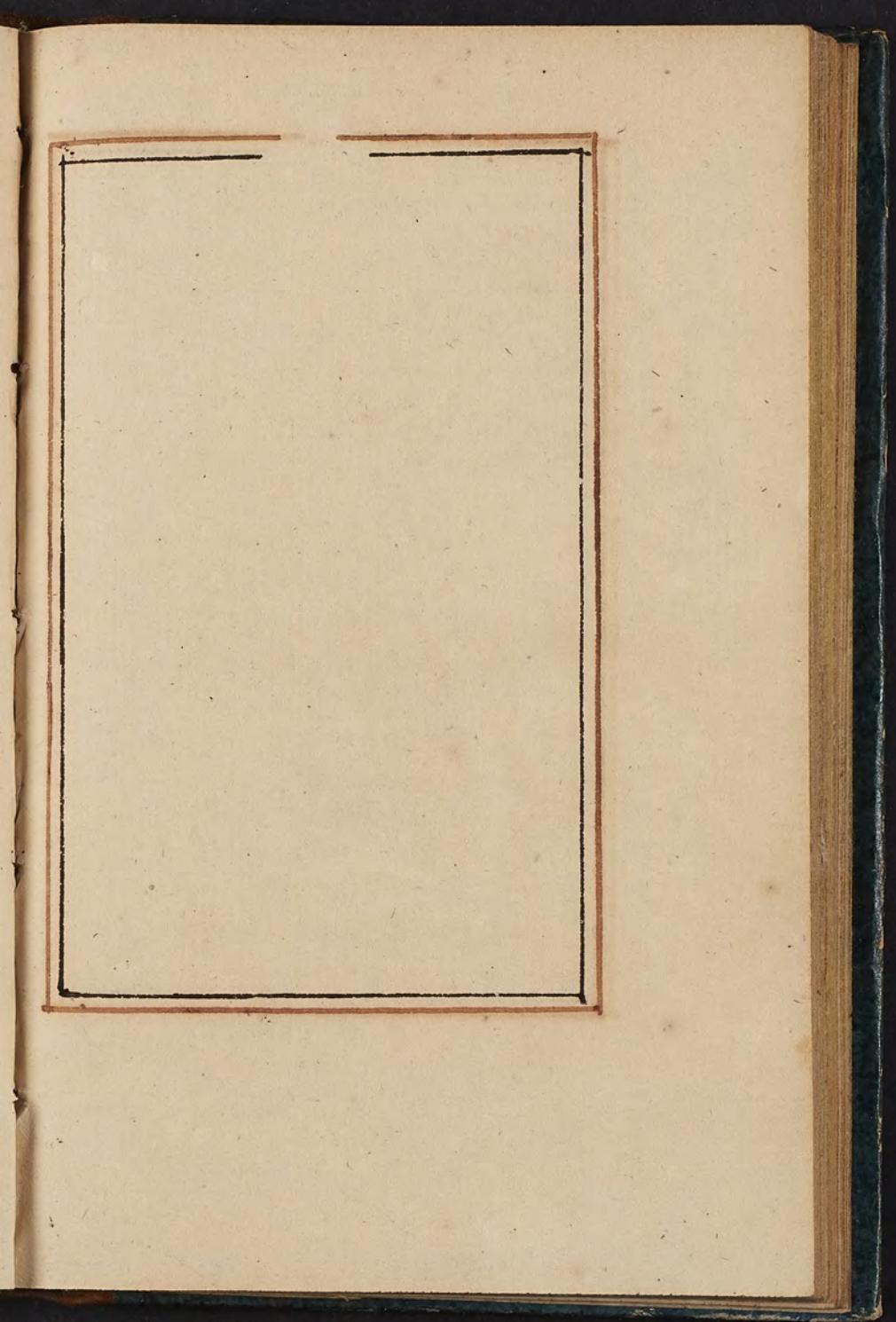
béatitude et il nous laisse dans les larmes.

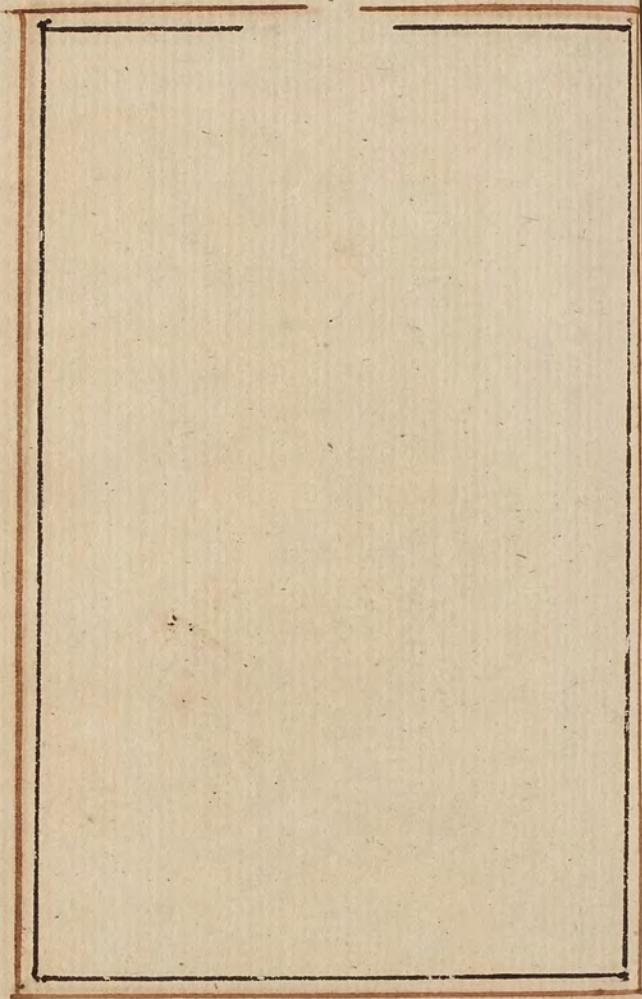
Epitaphe

Un étroit cercueil renferme la cendre, telle que l'univers ne peut contenir sa gloire

fin











LE VICOMTE DE MIRABEAU
Député du Limousin

V I E
P R I V É E
D U V I C O M T E
D E M I R A B E A U,
D É P U T É
D U L I M O U S I N.

*Est prope te ignotus, cubito qui tangat, et acre
Despuat in mores, arcana que crimina corpat.*

Tu ne me connois pas, et tu me vois sans cesse.
Tremble, je peins tes mœurs, tes crimes, tes bassesses.



A L O N D R E S.

1 7 9 0.

A T I E
P R A I A E L
D U A V I G O U T E
D E M I R V A B E A U
D F P U T E
D U T H O U S I T

Un p'to de g'honneur, en g'nde dr' robe, et d'e
Des p'ties m's moies, et c'ntre les ouvertures co
T'a ne me connois pas, et si tu vois sans co
Tempie, je boins tes mots, tes ouvertures, tes p'recesser



A L O N D R E S

U N M O T A U L E C T E U R.

ON a écrit la vie du ministre des finances , et ses infames trames ont été dévoilées. On l'a peint avec les couleurs qui lui conviennent. Un bel esprit a écrit la vie du corryphée de l'aristocratie , de cet abbé non moins odieux aux bons français , de ce Maury , dont le nom seul est un outrage , et la plume débile de l'écrivain a jetté le ridicule sur le personnage qu'il devoit accabler des traits de la haine et de la vengeance publique. Ce n'est point ainsi qu'il faut écrire dans un instant où la patrie est en danger ; c'est avec le pinceau de la vérité (pinceau le plus terrible qu'on puisse employer) qu'on doit tracer le tableau des ennemis de la révolution : ils seront toujours assez hideux , s'ils sont ressemblans. Voici , lecteurs , la vie du vicomte de Mirabeau : si vous étiez paisibles et heureux ; si , tous , vous connoissiez ceux qui mettent

des entraves aux délibérations du sénat
auguste qui prépare , avec tant de peines ,
de soins et de dangers , oui , de dangers ,
votre félicité et votre gloire , je ne souil-
lerois pas vos regards du tissu d'horreurs
que je vais mettre sous vos yeux ; mais
connoissez vos ennemis , non pour les
mépriser , ils seroient trop heureux ; haïs-
sez-les et frappez , frappez sans remords.

V I E
P R I V É E
D U V I C O M T E
D E M I R A B E A U.

LE chevalier de Mirabeau (1) eut pour père (*si pater est quem nuptiæ demonstrant*) le marquis de Mirabeau, homme singulier, auteur philosophé, économiste outré, affectant le stoïcisme le plus rigide dans ses ouvrages, et vivant dans le plus grand scandale. Il eut pour mère la marquise de Mirabeau, issue de la très-ancienne maison de Pierre Buffière, premier baron du Lémousin. Cette dame est malheureusement célèbre par les persécutions que lui fit éprouver son cruel époux, et par les chagrins inouis que lui causé-

(1) Nous donnons le titre de vicomte au Mirabeau cadet, parce qu'il est généralement connu sous cette dénomination; mais il ne signe lui-même que CHEVALIER.

rent ses deux fils. On peut dire qu'elle ne trouva de consolations que dans son courage inébranlable et dans la tendresse de Cabris sa fille.

On est justement étonné de voir jouer un rôle au chevalier de Mirabeau dans une révolution comme celle-ci , quand on sait qu'il est le plus ignorant des hommes , et qu'il a passé sa jeunesse et sa vie entière dans une crapule honteuse et livré à tous les genres de débauche. Il a de l'esprit naturel : non de cet esprit que notre bon Montaigne appelle énergiquement *de la raison assaisonnée* , mais de cet esprit qu'on désignoit , avant la révolution , sous le nom d'*esprit français* , qui fait déraisonner plaisamment ; de cet esprit de bonne compagnie qui consiste à n'avoir pas le sens commun , et dont les auteurs des *Actes des Apôtres* et celui de la *Chronique du manège* fournissent des modèles.

Je passerai rapidement sur les premières années de la jeunesse du vicomte , pour ne pas arrêter le lecteur sur des faits peu essentiels. Quelques-uns cependant dévoiloient déjà l'ame atroce et scélérate de ce monstre titré , qu'on auroit dû étouffer en naissant. Je ne cite qu'un de ces traits , qui suffira pour prouver ce que j'avance. Je l'ai ouï rapporter cent fois dans le pays même , où les pères le racontent à leurs fils ,

comme un acte de noirceur à citer dans tous les siècles.

Le vicomte avoit à peine treize ans , et étoit , avec la marquise sa mère , à la terre de Buffière dans le Limousin. Le fils d'un des gens du château , à peu près du même âge , enfant de la plus belle espérance , et que la marquise avoit pour ainsi dire adopté , à cause des heureuses dispositions qu'il annonçoit , et de l'excellent naturel dont il étoit doué. (Personne plus que cette mère infortunée (1) ne dut sentir mieux combien

(1) Les malheurs ont tellement flétrî son ame , que cette femme hante aujourd'hui les tripots les plus infames de la capitale. On m'assure même (tant la mauvaise fortune peut dégrader !) qu'elle ne rougit pas de mettre dans sa poche les couverts d'argent , dans les endroits où on l'invite à manger. Que penser de deux fils opulens qui oublient assez leur mère pour ne pas pourvoir à ses besoins , et qui préfèrent son déshonneur au devoir que la nature leur impose ? Que penser de ces deux hommes inconcevables qui ne s'accordent que quand il est question de se montrer libertins , crapuleux , dissipateurs et si's ingrats ? Au moins l'un couvre-t-il les désordres de sa vie et ses vices privés par des talens qu'il tourne heureusement au profit de la patrie. Quand je l'entends parler , je fais la réflexion que m'inspiroit la lecture des ouvrages de son père : *de si bonnes choses peuvent-elles sortir d'une source aussi impure !*

il est cruel d'avoir des fils ingrats.) Cet enfant , dis-je , s'amusoit dans le parc avec le fils de sa bienfaitrice. Après plusieurs courses , plusicurs jeux dignes de leur âge , les deux jeunes gens se trouvoient assez enfoncés dans les bosquets du parc pour se croire à l'abri de tous les regards. Ils s'étoient assis à l'ombre pour s'y reposer. Depuis plus d'un quart-d'heure ils causoient familièrement ensemble. Un vertige sembla tout-à-coup se saisir du vicomte : on ignore véritablement encore quelle en étoit la cause : la décence et l'honnêteté ne permettent pas d'énoncer ici celle que l'on soupçonna toujours : que les gens expérimentés la devinrent ; que les ames neuves ne l'apprennent jamais. Des débats asscz longs , dans lesquels le vicomte n'eut pas le dessus , furent la suite de cette agression subite. Les deux athlètes se calmèrent peu à peu ; déjà ils quittaient l'endroit mystérieux , et s'acheminoient assez tranquillement vers le château , quand notre héros , qui méditoit sa vengeance , poussa brusquement l'honnête jeune homme dans une citerne profonde auptès de laquelle il passoit. Le vicomte , après cette scélérate expédition , prit la fuite , et courut auprès de la marquise sa mère se plaindre amèrtement de l'innocente victime qu'il venoit d'immoler à sa rage. A l'entendre , il

avoit été injurié , maltraité , et il n'avoit cédé qu'à une juste défense ; enfin , le hasard seul avoit puni si rigoureusement le jeune homme , que la colère l'avoit aveuglé au point de ne pas voir sous ses pieds la citerne dans laquelle il s'étoit précipité . L'âme de la marquise , partagée en ce moment entre l'orgueil , qui lui imposoit la loi de punir l'insolence de son protégé , et la pitié que lui inspiroit le danger d'un enfant qu'elle aimoit , ne lui permit pas de soupçonner le piège , qu'elle n'eût pas eu de peine à appercévoir , si la réflexion lui avoit rappelé le caractère doux et honnête du prétendu coupable , et la méchanceté précoce et depuis long-temps reconnue de l'accusateur . Quoi qu'il en soit , cédant aux sentimens divers qui l'animoient , elle ordonne à la fois qu'on courre à la citerne , et que son protégé ne paroisse plus devant elle .

Cependant le cri que le jeune homme avoit jetté au moment de sa chute avoit été entendu , par une fille qui gardoit assez près de là , et dans le parc même , les vaches du château . La dispute des jeunes gens ne lui avoit pas entièrement échappé ; à la faveur du bois elle s'étoit approchée ; mais elle a dit depuis , plusieurs fois , qu'elle avoit eu beau écouter , elle n'avoit rien compris du sujet de la querelle , sinon que le

vicomte s'obstinoit à vouloir une chose que son camarade lui avoit constamment refusée. Quand les gens du château arrivèrent , par les soins de cette fille , le jeune homme étoit déjà hors de l'eau.

Ce ne fut pas sans une douleur réelle qu'il apprit l'accusation dont le chargeoit le vicomte , et la disgrâce qui en étoit la suite. Le sujet de la querelle étoit de nature à ne pas être expliqué , sur-tout par un enfant timide ; il resta donc sans défense. Il assuroit cependant qu'il n'étoit point coupable ; qu'il n'avoit en aucune manière mérité l'horrible traitement dont l'avoit gratifié le jeune Mirabeau , et il paroissoit particulièrement touché de la facilité que la marquise avoit mise à l'exclure de sa présence. Ses parens , qui l'idolâtroient , enchantés de le voir échappé aux périls qu'il avoit couru , le consoloient , et s'inquiétoient peu de la colère de leur maîtresse ; ils espéroient que le tems lui feroit oublier ce léger mécontentement , et rendroit à leur fils ses bonnes graces ; mais elle partit bientôt après avec le vicomte , et tous deux perdirent pour jamais de vue l'objet de leur commune injustice. Ce ne fut que quelques années après qu'on sut à quoi s'en tenir sur cette anecdote , qui ne fait honneur ni aux mœurs , ni au cœur du jeune fils de l'ami des hommes.

On sent bien qu'avec de tels penchans, le vicomte ne pouvoit être qu'une peste pour la société. On verra que sa vie n'est qu'une suite non interrompue de traits de cette espèce , et de plus grands crimes encore.

De retour à Paris avec sa mère , il se trouvoit à même de reprendre ses exercices , parmi lesquels il préféra toujours celui des armes : une espèce d'instinct sage l'y portoit. C'est ainsi qu'un animal malfaisant essaie , en naissant , le dard dont il est armé , et que la jeune couleuvre mord le pied d'un arbuste pour aiguiser sa dent venimeuse. Le vicomte pressentoit son destin : sa vie devoit être agitée par l'ambition , la haine , la vengeance et le remords ; il devoit ramper dans les cours , cloaques somptueux , dont il ne sortiroit , par intervalles , que pour effacer , par des crimes plus obscurs , les bassesses éclatantes à la faveur desquelles il s'y maintiendroit. Il falloit donc qu'il apprit de bonne heure à tout oser sans rien craindre , ou du moins avec l'intime persuasion d'une défense heureuse. Sa naissance lui ouroit la carrière militaire. Le marquis de Mirabeau , qui cherchoit à s'occuper le moins possible de ses enfans , et qui n'ignoroit pas qu'un uniforme et une modique pension étoient les moyens de s'en débarrasser dès leur jeunesse ,

se hâta de faire recevoir le vicomte dans un ré-
giment. Il devoit y figurer d'une manière assez
convénable. Doué d'un penchant égal pour tous
les vices , son âge , sa gaieté vive et soutenue ,
son esprit naturel lui prêtoient des dehors fort
intéressans. Son audace extrême , sa forsanterie
furent bientôt décorées du nom de courage par des
jeunes gens qui rarement attachent une idée juste
aux mots. Si propension au luxe , à la prodiga-
lité lui donna le relief d'un homme magnifique
et généreux ; mais l'ami des hommes , quoique
riche , trouvoit à peine , dans sa fortune , les
moyens de suffire aux dépenses que ses désordres
personnels et une maison montée exigeoient de
lui. La marquise son épouse aimoit le jeu , et
cette funeste passion ne l'a pas encore quittée.
On devine aisément , d'après cela , que le vi-
comte et son frère ne furent pas favorisés par
leur parens , dans le train de dépense auquel ils
se livrèrent dès leur entrée dans le monde. Il
fallut donc suppléer aux avantages que la ten-
dresse paternelle ne leur procura jamais : aussi ,
toutes les ressources furent-elles employées tour
à tour par les deux frères , et à qui mieux mieux.
Dieu sait , et les hommes ne l'ignorént pas ,
quelle noble réputation ils se sont fait tous deux
parmi les chevaliers d'industrie un peu fameux !

Mais,

Mais laissons le comte : en défendant avec éloquence les intérêts du peuple dans l'assemblée de ses représentans, comme tous ceux dont il a partagé le patriotisme, il ne doit encourir que la haine des ennemis de la constitution. Si la malignité peut, par quelques souvenirs, entacher sa conduite particulière, sa conduite publique efface ses désordres privés aux yeux du citoyen. Il n'en n'est pas de même du vicomte. L'homme honnête le méprise comme particulier, parce que rien en lui ne fait oublier la dépravation de ses mœurs ; le bon citoyen le hait comme homme public, parce qu'il n'a rien négligé pour saper les fondemens de l'édifice de la liberté française, et qu'il y porte encore tous les jours une main aussi impuissante que hardie.

Voilà donc le vicomte de Mirabeau à l'âge de dix-sept ans, libre pour la première fois de sa vie, livré tout entier à sa vanité et à son insuffisance. Comment va-t-il pourvoir à des besoins sans cesse renaissans, puisqu'ils ne seront limités ni par la raison, ni par le respect que tout homme se doit à lui-même ? Sera-ce avec les misérables douze cens francs que son père lui fait de pension, qu'il pourra se montrer dans toutes les parties de plaisir ; qu'il essaiera, au gré de son insatiable amour-propre, de l'empor-

ter sur tous les officiers de la garnison par ses bijoux , par sa mise brillante et par toutes les dépenses du luxe et de la débauche ? Puisera-t-il dans la bourse de ses nouveaux amis ? Non , non ; son orgueil en seroit justement blessé. Ces ressources sont trop peu fécondes et trop vulgaires ; d'ailleurs elles seroient connues de ceux à qui il a intérêt de les laisser ignorer. L'amour se hâtera de lui en présenter de plus douces et de plus discrètes. Cependant dix-huit mois s'écoulèrent avant qu'il en fît usage , soit que la marquise sa mère qui l'aimoit , ait fait , pendant ce laps de tems , des sacrifices en sa faveur , soit que , très-jeune encore , il n'osa pas les employer d'abord.

Le lecteur qui se peint le vicomte à la fleur de l'âge , joignant aux graces de la jeunesse une gaieté vive et spirituelle , relevée par le ton sémillant de nos petits maîtres parisiens , imagine aussi-tôt qu'une femme de qualité , riche , et sur le retour (selon l'usage) éprise de notre héros , va le mettre à même , en partageant avec lui sa fortune , de s'abandonner à ses penchans , moyennant certaine redevance et la foi et hommage. Eh bien ! l'imagination du lecteur ne va pas assez loin : le vicomte fut encore plus heureux.

C'étoit vers ce tems où la folie confond , dans des fêtes publiques , les citoyens de tous les rangs , de toutes les classes , où les gens qu'on nomme *de bonne compagnie* s'encanaillent , pour s'amuser , et où le reste des citoyens , à la faveur du masque , ose marcher de pair avec eux ; c'étoit en un mot au carnaval de 1765 que le vicomte rencontra au bal une jeune personne qui lui parut charmante , du moins il la jugea telle à sa taille svelte , à son pied mignon , à sa jambe menue , et sur-tout à sa danse à la fois animée et majestueuse . Comment d'ailleurs auroit-il pu ne pas chercher à s'en faire remarquer ? Tous les jeunes gens , officiers et bourgeois , s'empressoient autour d'elle ; aucun d'eux ne sembloit la connoître , et toutes les femmes s'efforçoient en vain de la deviner . Après la contredanse , l'attention devint encore plus générale . La jeune demoiselle fut s'asseoir auprès d'un jeune homme de vingt ans environ ; d'une figure très-aimable , fort bien mis , et qui n'étoit connu de personne . La foule d'adorateurs qui l'environnoient ne tarda pas à s'appercevoir que c'étoit son frère . On chercha à la faire causer . Ses réponses spirituelles , piquantes et toujours décentes augmentèrent la curiosité . On espéra qu'en l'engageant à danser , la chaleur la forceroit à se démasquer et à com-

bler ainsi les vœux de l'assemblée ; mais ce fut inutilement qu'en l'y invita. Elle assura qu'elle ne danseroit plus , et tint parole. Le vicomte s'étoit approché. Il se promit de ne plus la quitter qu'il ne l'ait vue sans masque. Plus habile que ses rivaux , il ne s'attacha qu'à gagner la confiance du frère. Il se souvenoit que l'adroit Jason n'avoit conquis la toison qu'après avoir dompté le monstre qui la gardoit. Celui-ci n'étoit pas bien terrible ; aussi n'eut-il pas de peine à l'enlacer dans les filets qu'il lui tendit. Il lui fit remarquer d'abord , d'une manière fine et flattueuse , l'empressement de tous les jeunes gens du bal ; mais il lui insinua en même-tems que cet empressement pouvoit devenir dangereux pour celle qui en étoit l'objet. Bientôt après il feignit de s'éloigner d'un air distrait. Cependant la foule croissoit ; les femmes , piquées de ce qu'une inconnue leur enlevoit ainsi les hommages , se mêloient aux hommes , et lutinoient à l'envi le masque dont l'attrait étoit si puissant. La jeune personne paroisoit moins touchée qu'étonnée de la sensation qu'elle causoit ; son frère , effrayé par les propos du vicomte , l'engagloit à sortir , quand le vicomte , qui ne les avoit pas quitté de l'œil , revint , et dit au frère , de manière à n'être entendu que de lui : « mon-

sieur ; il me vient une idée ; pour mettre fin à ce tumulte , engagez madame à avoir l'air de me connoître ; personne ici n'ignore qui je suis , et je me flatte , à la faveur de mon nom et de notre liaison supposée , que toute cette cohue disparaîtra en peu de tems ». Le frère communiqua la proposition à sa sœur , et comme elle n'y vit rien de malhonnête , elle l'accepta. On peut croire qu'elle avoit déjà remarqué le vicomte , et qu'il ne lui avoit pas déplu. Il commencèrent donc une conversation sur un ton à persuader qu'ils se connoissoient depuis long-tems. Quand le vicomte l'eut engagée au point qu'elle ne puisse plus s'en défendre , il la pria d'ôter son masque ; et pour ne point démentir tout ce qu'ils avoient avancé dans leur entretien , entendu de beaucoup de monde , elle ne fit aucune résistance. On ne peut se figurer la beauté de cette charmante créature ; rien de si intéressant , de si rempli de graces , de si touchant. Un mot du vicomte avoit opéré ce que les détours les plus adroits , ce que les sollicitations les plus vives n'avoient pu obtenir. Les jeunes gens et les femmes , après cette déférence marquée , filèrent petit-à-petit , les uns pleins d'admiration , les autres l'ame dévorée de jalousie , et convaincus tous de l'intimité de la liaison de notre héros

avec la belle inconnue. Lui seul triomphoit , et Pon peut dire que sa vanité devoit être amplement satisfaite.

Nous ne nous serions pas appesantis sur les détails de cette avantage frivole dans ses commencemens , si elle n'avoit eu une suite terrible , comme on va le voir.

Les deux inconnus étoient depuis deux jours à Metz , et venoient y fixer leur demeure. Nés de parens distingués , ils avoient été parfaitement bien élevés , et se trouvoient réduits presque à la misére par les dissipations de leur père , mort depuis dix-huit mois environ. La jeune personne , pour augmenter leur petite fortune , travaillloit en linge , raccommodoit et blanchissoit les bas de soie. Le frère espéroit trouver quelque place qui pût assurer à sa sœur , qu'il idolatroit , une aisance capable de la mettre à l'abri d'un travail pénible.

Le vicomte , par ses assiduités , par ses promesses , par ses égards , et sur - tout par ses dehors de probité , de loyauté et de désintéressement qu'il sut toujours prendre à propos , parvint à se faire estimer du frère , et obtint de la sœur des sentimens encore plus tendres. Il fut assez heureux pour placer au bureau du gouvernement le jeune homme , à qui la reconnoiss-

sance fit prendre le change au point qu'il fut constamment trompé sur le genre de liaison qui existoit entre sa sœur et notre héros. Plusieurs mois s'étoient écoulés dans cette tranquillité perfide, lorsque les deux jeunes gens reçurent la nouvelle de la mort d'un parent qui leur laissoit entre eux deux une fortune de cent vingt mille livres. Le frère partit aussi-tôt pour l'aller recueillir, laissant, par son absence, sa sœur aux mains d'un corsaire, dont l'évènement éveillloit la cupidité. Il avoit fallu tous les charmes de mademoiselle Ledoux pour fixer aussi long-tems le libertin vicomte ; mais la nouvelle de l'héritage attisa sa flamme prête à s'éteindre, ou plutôt l'engagea à feindre des sentimens dont son cœur fut toujours indigne.

Dès que M. Ledoux fut parti, notre héros rendit à sa crédule amante des soins plus assidus encore. Si le propre d'une grande passion n'étoit pas d'aveugler ceux qu'elle possède ; si j'ignorois qu'elle fût celle de cette femme infortunée pour le barbare qui la tyrannisa, la ruina, et je frémis d'achever..... qui causa sa mort ! je m'étonnerois, avec l'esprit dont elle étoit douée ; qu'elle ait pu être dupe du motif de ses nouveaux soins. Cependant, depuis que son amant avoit obtenu pour son frère une place au gouvernement, il

s'en étoit appliquée la majeure partie des appoin-temens par des emprunts qu'il n'avoit point remboursés à son prétendu protégé. Ce trait auroit dû suffire pour éclairer les deux amis. Au contraire , le prestige redoubla au gré du vicomte qui dévoroit d'avance leur fortune nouvelle. Il étoit noyé de dettes et menacé d'être chassé de son corps , s'il n'appaisoit les cent voix qui s'élevaient contre lui. S'emparer de l'heureuse aubaine que le ciel envoyoit à sa maîtresse lui parut le moyen le plus expéditif pour raviver son crédit éteint , et recouvrer la faveur de ses chefs ; car il avoit autant d'ambition que de penchant à la dissipation ; mais il étoit difficile de parvenir à s'en rendre maître , sans que le public indigné criât vengeance. Le bruit de la bonne fortune de M. et de mademoiselle Ledoux s'étoit déjà répandu. Le vicomte en profita pour donner à entendre qu'il alloit partager cet heureux événement par la rentrée de sommes considérables qu'il leur avoit avancé. Cependant M. Ledoux , en revenant de recueillir la succession , fut tué d'un coup de fusil à quelques lieues de Metz , et ne fut point volé. On rechercha inutilement l'auteur du crime , on ne put jamais en découvrir la trace. La succession revint ainsi toute entière entre les mains de la sœur qui , malgré le tendre attachement

attachement qu'elle avoit pour son malheureux frère , ne sentit pas toute l'étendue de sa perte . Le vicomte s'y montra très-sensible. Si jeune ! et si scélérat !..... On ne peut se dissimuler qu'il s'en félicitoit intérieurement , puisque ce coup de hussard , si c'en fût un , le mettoit à même d'entreprendre tout ce qu'il voudroit oser. Le vicomte venoit d'être nommé lieutenant à la suite du régiment de..... par la faveur du duc de Choiseul , alors ministre de la guerre ; ce fut le premier prétexte qu'il employa pour mettre mademoiselle Ledoux à contribution. Sensible , noble et généreuse , cette femme adorable ne se laissa pas prévenir ; et sur les premières indices d'embarras qu'il lui laissa traîtreusement échapper , elle exigea , comme une preuve de confiance et d'amour , que le vicomte lui fût connoître de quelle somme il avoit besoin. Le fourbe s'obstina au silence , et mille louis lui furent envoyés le lendemain. Je ne puis penser , malgré que l'ame atroce de cet homme me soit parfaitement connue , je ne puis penser , dis-je , qu'il n'ait pas aimé sa charmante maîtresse pendant quelques mois qui suivirent. Il étoit jeune , son cœur ne devoit pas être gangréné. Oh non ! il n'est pas possible , il n'est pas dans la nature de croire que les trois mois qu'ils passèrent ensemble à....

(car mademoiselle Ledoux le suivit à son régiment) furent le fruit de sa dissimulation. Le soleil n'auroit jamais éclairé un pareil monstre. Quand on connoît les hommes , on sait que le plus mauvais cœur paie au moins une fois le tribut à l'honnêteté et à la sensibilité. Quoi qu'il en soit , la générosité de mademoiselle Ledoux sembla le rendre vertueux. Les trois mois qui précédèrent son départ pour Paris s'écoulèrent dans une sécurité délicieuse. Sa maîtresse s'applaudissoit de l'avoir pour amant. Peut-être le souffle de cette divine créature auroit-il véritablement fait germer la vertu dans le cœur du vicomte , si de prétendues affaires ne l'eussent alors entraîné loin d'elle.

Le vicomte , de retour dans la capitale , loin des regards de la seule personne qui pût contenir sa fougueuse jeunesse , se livra bientôt à de nombreux écarts. Les liaisons honteuses qu'il forma , en donnant une idée de la bassesse de ses sentimens , prépareront l'esprit du lecteur au récit que nous avons à lui faire de la triste et intéressante avantage dont mademoiselle Ledoux fut victime.

La comtesse Dubarry n'étoit encore que la fille l'Ange , et vivoit avec le Dubarry , premier instigateur de sa fortune. Cet intrigant donnoit

à jouer. Nos roués de la ville et de la cour , attirés par les jolis minois que Dubarry avoit soin de réunir dans sa maison , alloient chez lui verser leur or. C'est ainsi que cette espèce d'hommes cherche à se distraire du poids de l'oisiveté. C'est ainsi qu'ils deviennent tour-à-tour dupes et fripons. Le vicomte y fut conduit par son amour pour la débauche , et sur-tout par le desir de rencontrer , dans ce tripot , quelques jeunes seigneurs avec lesquels il avoit intention de se lier. Son espoir ne fut pas trompé. Il y fit connoissance avec le comte de Lauraguais , homme d'esprit et aimable , connu par plusieurs petits ouvrages pleins de finesse et de cette méchanceté délicate qui fait pardonner volontiers à celui qui l'emploie. Le vicomte de Choiseul y venoit aussi , quoiqu'alors il fût dans une position à voir meilleure compagnie (1) ; mais

(1) Ce vicomte de Choiseul , accablé aujourd'hui du mépris de tous les honnêtes gens , n'est pas sans quelques talens ; il a fait des chansons agréables ; il touche fort joliment du forte-piano. Grand coureur de filles , il étoit , avant la révolution , le limier des seigneurs qui le payoient bien. On l'avoit surnommé la Cliquette , parce qu'il étoit espion de police , et qu'à raison de cela , instruit des nouvelles les plus secrètes , il les alloit colporter partout.

le vicomte de Mirabeau y distingua plus particulièrement le marquis de Louvois (2) qui par

(2) Le marquis de Louvois est mort fort jeune. Quelque tems avant sa mort , il étoit tombé dans une espèce de marasme qui avoisinoit l'imbécillité. Le public n'en connoissoit pas les causes ; mais des relations particulières que j'ai eu dans le tems avec les familiers de la marquise , qui ont été indignés de son atroce conduite , m'en ont instruit à fond. Je dis donc avec certitude que la marquise de Louvois , née princesse d'Allemagne , fort pauvre , fut la principale cause de la mort de son époux. M. de Courtenaux venoit de mourir ; le marquis de Louvois en héritoit. La marquise , sous le prétexte d'arranger les affaires de son mari , le fit interdire. Elle le reléqua ensuite dans sa belle terre de Silfrand , près Tonnerre en Bourgogne. Là , après lui avoir fait prendre une potion qui aliéna sa raison , elle éloigna tous les domestiques qu'il aimoit. Ce ne fut cependant que quelque tems avant la mort du marquis qu'elle osa le priver de son valet - de - chambre fidèle. M. de Louvois , jeune et vigoureux , accoutumé au commerce des femmes , languissoit dans cette retraite. La marquise s'en apperçut , et profita de ce penchant irrésistible pour se débarrasser plus promptement de lui. Elle s'enfermoit huit ou dix fois par jour avec lui , et parvint , ou par un coit trop fréquent , ou par l'équivalent , à le tuer en très-peu de tems. Je rapporte ceci , non pour avoir le plaisir de médire , mais pour démasquer cette femme altière et féroce : c'est la moindre vengeance

ses goûts avoit plus de ressemblance avec lui. C'est au vicomte de Mirabeau qu'on attribua long-tems une chanson dont voici le commencement :

De Louvois , suivant les leçons ,
Je fais des chansons et des dettes :
Les premières sont sans façons ,
Mais les secondes sont bien faites , etc.

Il est reconnu aujourd'hui que ces couplets sont de M. de Champnets. Quoi qu'il en soit , il puise dans la société du marquis de Louvois ce goût des vers qu'il conserve toujours , comme on peut s'en convaincre par les différens ouvrages qu'il a produits dans cette révolution : tels que *les déjeuners* et la contribution poétique qu'il payoit avant son voyage aux actes des apôtres. Il l'appelloit sa contribution patriotique , et l'on peut dire que l'offrande étoit digne du citoyen. Je dis avant son voyage , car il est parti pour son régiment , où l'on vouloit prendre deux officiers ; et le colonel a déclaré que si l'on s'obs-

qu'on puisse tirer d'elle. Si l'on dévoiloit tous les crimes que la cupidité et la frénésie des femmes leur font commettre , peut-être seroient-ils plus rares.

tinoit à les vouloir pendre , il seroit pendu avec eux. Reprenons le fil des événemens.

L'intrigue , le jeu , le crédit , la générosité de mademoiselle Ledoux fournirent plusieurs mois aux dépenses de notre héros ; mais l'intrigue diffame , à la longue , celui qui en fait usage ; le jeu est soumis aux caprices de la fortune ; le crédit s'use ; la générosité , qui ne se lasse point , s'épuise ; et c'est ce qu'éprouva le vicomte. Il reprit l'uniforme et retourna auprès de sa maîtresse , qui parvint , par ses derniers efforts , à lui envoyer l'argent dont il avoit besoin pour rejoindre son régiment. Dire que mademoiselle Ledoux l'accueillit avec transport , malgré les sacrifices immenses qu'elle avoit fait en sa faveur , cela ne peut étonner personne. Tout le monde sait que les sacrifices et l'absence sont aux passions sincères ce que le vent est au feu (1). Mademoiselle Ledoux n'avoit pas l'amour dans la tête , elle l'avoit dans le cœur. Cependant , cette aveugle amante avoit déjà altéré considérablement sa fortune. La nécessité lui imposoit la loi de toucher encore à ses fonds. Il falloit pourvoir à son existence présente et à celle de son amant. Le vicomte , habitué aux tripots de la

(1) Cette comparaison est de Voltaire.

capitale , lui suggéra l'idée de donner à jouer. On imagine bien que cette proposition , si opposée à l'honnêteté de mademoiselle Ledoux , avoit besoin d'être présentée avec une adresse et des ménagemens infinis , pour ne pas être rejetée sans retour. D'abord les personnes les plus qualifiées devoient seules être admises ; le vicomte tailleroit lui-même , et la décence la plus austère feroit naturellement les honneurs de la maison , puisque mademoiselle Ledoux en seroit la maîtresse absolue. Tout ainsi concourroit à séduire la jeune personne , et lui déguisoit le projet que le vicomte avoit formé de la dépouiller , le plus promptement possible , des débris de sa fortune. Elle ignoroit qu'une nouvelle maîtresse le rapproloit à Paris ; elle ne se doutoit pas qu'elle étoit déjà trahie , que les mesures étoient prises avec un certain Danville , écossais de nation , pour faire tourner les chances de manière à ce que Danville ruinât la banque , et en partageât les fonds avec le banquier infidèle. Mademoiselle Ledoux vendit donc ce qui lui restoit , et réalisa soixante-cinq mille livres. Malgré les conventions faites , sa maison fut bientôt ouverte à tous venans. Le mystère et la clandestinité (on ne jouoit que la nuit) couvroient de leur ombre les coups de gibecière des deux intrigans. Ces

coups tombèrent d'abord sur les joueurs étrangers, et par ce moyen la banque prospéra. Mademoiselle Ledoux étoit née pour les passions violentes. Elle ne fut point insensible à des gains considérables qui rétablissoient sa fortune, et la mettoient à même de mener un train qui flattoit sa vanité; la soif de l'or vint la tourmenter; son cœur fut incessamment partagé entre la passion du jeu et l'amour. Cependant sa santé s'altéroit de jour en jour. On crut en trouver la cause dans ses veilles longues et fréquentes. Le vicomte fut le premier à l'engager de ne plus passer les minuit. On a tout lieu de présumer que, si mademoiselle Ledoux n'eût consulté que la raison et sa confiance en son amant, elle auroit suivi ce conseil vraiment sage; mais le jeu étoit devenu pour elle un besoin, et rien ne put la déterminer à aller se reposer, tandis qu'elle pourroit voir briller des monceaux d'or couvrans les tapis de ses tables. On étoit toutefois bien éloigné de soupçonner la cause première et véritable de la maladie lente qui conduisoit imperceptiblement cette infortunée sur le bord de sa tombe. Le vicomte seul la connoissoit. Le vicomte seul pouvoit savoir qu'il avoit fait circuler dans les veines de sa bienfaitrice un venin mortel. C'étoit à lui seul

seul à découvrir au médecin (que mademoiselle Ledoux éloignoit d'elle par une fatalité inconcevable) le présent funeste dont il avoit enrichi sa maîtresse , en revenant de la capitale. Il étoit le fruit de ses débauches multipliées. Ignoroit-il sa situation personnelle ?..... Nous n'osons assurer que ce fût à dessein , parce qu'on ne peut pas lire dans le fort intérieur des hommes , mais il se tut. Le médecin , au bout de deux ou trois mois de langueur , découvrit quelques symptômes qui l'éclairèrent , malgré le silence du vicomte , sur le véritable état de mademoiselle Ledoux. La maladie avoit fait des progrès d'autant plus terribles , qu'ils avoient été plus long-tems cachés. Le médecin en parla au vicomte , qui traita la chose en riant : il n'en fallut pas moins songer à administrer à la malade des remèdes très-prompts ; leur espèce ne pouvoit manquer de l'instruire du motif des soins dont elle étoit l'objet. On prit cependant toutes les précautions qu'on put imaginer pour le lui cacher : l'intérêt du vicomte l'exigeoit ainsi. Profitant du traitement de sa maîtresse , et grace à ses forces physiques , il se mit bientôt lui-même à l'abri des atteintes d'une maladie qui n'auroit dû être funeste qu'à lui seul. D'une complexion naturellement délicate , mademoiselle Ledoux , au

contraire , avoit toujours eu la poitrine très-foible ; la maladie , les remèdes mêmes qu'on lui administra la lui affectèrent à un tel point , que le médecin en désespéra. Le genre de vie auquel elle ne vouloit point renoncer contribua encore à aggraver sa situation , et le chagrin vint se joindre à tant de causes.

La fortune inconstante avoit abandonné mademoiselle Ledoux , et ses croupiers étoient trop bien surveillés pour profiter de ses caprices. La cupidité avait tellement déciillé les yeux des autres joueurs , qu'il n'étoit plus possible au vicomte et à Danville de corriger l'influence du sort. La banque étoit en perte de plus de trente mille livres , et la bourse des deux escamoteurs n'étoit pas enflée d'une obole. Ils étoient au désespoir. Mademoiselle Ledoux ne se consoloit pas plus qu'eux des revers dont elle supportoit réellement tout le poids. L'espérance qui les soutenoit encore , ne leur prêta pas long-tems ses douces illusions. Au bout de quinze jours , la perte de plus d'un tiers des fonds qui restoient à la banque , et sur-tout l'état sérieux de la santé de la maîtresse du vicomte , les firent renoncer à l'espoir flatteur de jouir enfin d'une veine (1)

(1) J'ai toujours admiré l'expression de veine , très-

plus heureuse. Cette dernière raison fut le motif apparent dont on couvrit le déficit de la caisse. La maison fut fermée tout-à-coup. Il étoit certainement trop tard de toutes manières. Mademoiselle Ledoux étoit expirante. Le voile de l'erreure se déchira pour elle. Comment cette aimable et malheureuse fille , douée d'un esprit si juste , d'une raison si saine , auroit-elle résisté aux coups redoublés de l'infortune ? Les remords s'emparèrent de son ame. Sans doute elle n'aurroit pas mis au nombre de ses foiblesses l'amour dont elle brûla si constamment pour le vicomte ; sans doute l'homme qu'elle auroit idolâtré , qu'elle idolâtroit encore , auroit fermé sa paupière , sans qu'elle crût en cela blesser l'être suprême ; mademoiselle Ledoux savoit que l'amour , l'a-

en vogue parmi les joueurs. Sa justesse feroit croire qu'elle n'est point métaphorique. En effet , elle peint au mieux le bonheur instantané des forcenés qui font dépendre leur destinée d'une carte ou d'un dez. Elle rappelle la figure havre et livide de ces malheureux qu'on enferme dans les entrailles de la terre , pour y recueillir quelques parcelles de ces métaux que la cupidité et l'avarice des hommes ont rendu précieux. L'altération de la figure n'est pas la seule chose qui leur soit commune avec les pilliers de tripots. On pourroit suivre fort loin la comparaison.

mour vrai , l'amour tel que son ame pure l'avoit senti , tel qu'elle n'auroit jamais cessé de le connoître , est le but de la nature , et l'unique félicité qui existe pour nous ; mais la jalousie , ou plutôt la méchanceté de sa rivale , vint , dans ces tristes momens , l'éclairer sur les sentimens cachés du vicomte. Ce coup fut le dernier et le plus terrible de tous. Aimable jusques dans sa vengeance , mademoiselle Ledoux ne voulut point l'accabler des reproches qu'il méritoit à tant de titres. Elle lui dissimula même à quel horrible excès sa rivale s'étoit portée ; et pour l'éloigner , elle lui fit entendre qu'ayant le dessein de consacrer à dieu les derniers instans de sa vie , il l'obligeroit de ne plus venir la voir. Elle ne lui laissa pas ignorer que ce premier sacrifice étoit plus pénible pour son cœur que celui de sa vie même ; enfin , quelques jours après cette séparation , instruite par son médecin qu'elle n'avoit plus que peu d'instans à vivre , cette généreuse et fidèle amante rassembla ses bijoux , et les ayant joints à onze mille livres qui lui restoient , elle les envoya au vicomte avec le billet suivant : « Je meurs. J'ai vécu trop heureuse , puisque j'ai pu vous donner des preuves constantes de mon attachement. Adieu : mon dernier soupir est à vous ». Elle mourut

effectivement quelques heures après cet envoi. On ne trouva dans sa maison qu'une somme de sept mille livres qui servit à payer les domestiques , aux frais de l'enterrement et à d'autres dépenses stipulées dans une espèce de testament écrit de la main de mademoiselle Ledoux.

Ainsi Julie Volmart (1) écrivoit sur son lit de mort au vertueux et fidèle Saint-Preux : mais que le vicomte de Mirabeau étoit peu digne qu'un si touchant exemple d'amour fût suivi en sa faveur ! Qui croira qu'il ne lui vint pas à la pensée d'aller recueillir ce dernier soupir que lui consacroit encore une infortunée , qui mourroit des suites de sa tendresse pour lui ? Qui croira que cet homme , dont le cœur est environné d'un triple airain , lut d'un œil sec (2) ce billet si simple , si éloquent ? Qui pourra jamais penser qu'il ne fut occupé que de l'argent et des bijoux qu'il recevoit , et que , dès le même jour... oui , dès le même jour , il fit partir les bijoux

(1) Qui ne sait pas par cœur cette lettre de Julie Volmart ? Il suffit de l'avoir lue pour ne l'oublier jamais.

(2) Malheureux ! tu n'as donc jamais versé de larmes !

pour Paris, afin qu'on y changeât tout ce qui pourroit lui retracer le souvenir de cette femme adorable ? Ne nous appesantissons point sur des réflexions qui déchirent le cœur, et qui feroient haïr le genre humain ; si de tels monstres n'étoient pas excessivement rares. Imitons les législateurs qui ne prononcent pas les supplices que mériteroient certains crimes , dont ils feignent d'ignorer l'existence , croyons que nos réflexions seroient superflues. Faisons l'honneur à notre siècle de dire que le vicomte de Mirabeau est l'unique de son espèce. Et puisque nous nous sommes imposés la tâche pénible de suivre sa conduite, évitons au moins de nous empêtrer dans toute la fange de ses vices.

Cependant mademoiselle Ledoux avoit chargé, à sa mort, sa femme-de-chambre de remettre au vicomte la lettre fatale qui l'avoit décidée à l'éloigner d'elle. C'est à la remise de cette lettre qu'il sembla retrouver sa sensibilité , et qu'il dit ce mot qui le peint assez bien : « Quand on a eu une demoiselle Ledoux pour maîtresse; quand on l'a perdue , il faut se faire capucin ou devenir ivrogne pour la vie. Je ne suis pas assez désespéré pour prendre le premier parti ; il faut donc me décider à embrasser le second ». On sait qu'il a tenu , et qu'il tient parole. Telle fut

l'expression touchante et philosophique de sa sensibilité : du reste , il loua beaucoup la réserve de mademoiselle Ledoux , qui lui avoit sauvé , par son silence , les désagrémens d'une rupture en forme ; et il s'étendit encore plus sur sa générosité , qui ne lui laisseoit pas même un motif de vengeance contre l'auteur de la lettre. Quoi qu'il en soit , il ne revit jamais cette femme jalouse , que nous ne nommerons point ici , par respect pour son mari , trop galant homme pour l'avoir épousée , s'il eût connu ses liaisons avec le vicomte et plusieurs autres.

Si nous ne craignions pas d'entrer dans des détails minutieux , et de mettre sous les yeux des lecteurs des faits trop vulgaires pour être intéressans , nous grossirions notre ouvrage des petites avantures dont le vicomte fut le héros ; nous l'enflerions de la peinture (1) des orgies fréquentes où il tint toujours le haut bout ; nous voyagerions avec lui de Paris à Toulouse , de Toulouse à Paris (1) ; nous l'escorterions à Versailles

(1) Ces peintures seroient dans le genre Flamand.

(1) Un plaisir à qui nous avons communiqué notre manuscrit , prétend que nous nous sommes trompés , et que le vicomte ne doit avoir fait de

et dans ses visites chez les ministres, où, fier dans l'anti-chambre, souple dans le cabinet, il prenoit avec assez d'adresse le ton qui devoit le mieux servir son ambition. Mais nous n'avons d'autre projet que de faire bien connoître son caractère, ses moeurs, et les principales actions de sa vie sont les seules auxquelles nous nous attacherons. Qu'on ne s'étonne donc point de trouver en cet endroit une lacune assez considérable. C'est moins notre faute que celle du vicomte, qui nous a joué le mauvais tour de rester pendant sept à huit ans dans une obscurité, dans une nullité qui n'est pas concevable. Nous lui en faisons ici sincèrement le reproche, et le public sans doute ne lui en saura pas plus de gré que nous. Au reste, une foule de jeunes gentilshommes, de petits-maîtres, d'illustres intrigans qui ne trouveront, dans tout le cours de la vie de notre héros, qu'une seule rouserie un peu remarquable, nous vengeront assez de lui par le mépris qu'ils ne manqueront pas de lui prodiguer.

voyages que comme le célèbre Frontin de l'Amant auteur et valet, *de Toulon à Marseille, de Marseille à Toulon.*

L'ambition

L'ambition remplit l'été de l'âge (1).

Le gentil Bernard, qui a fait cette remarque, n'avoit pas mal en cela observé les hommes. Notre héros suivit la loi commune : dès qu'il fut débarqué de cette première fougue qui entraîne presque irrésistiblement les jeunes gens au plaisir, il pensa sérieusement à son avancement. La guerre d'Amérique lui offrit bientôt un théâtre digne de sa valeur. Nous l'avouons avec plaisir : on ne peut lui disputer le courage le plus intrépide. Nous trouverons dans la suite de sa vie des preuves (mal placées à la vérité) de cette bravoure qui peut-être est la seule vertu dont il soit doté. Qu'on ne préjuge point que nous mettons cette valeur au nombre des premières vertus des hommes : c'est celle qui leur coûte le moins. Jettons un coup d'œil rapide sur la manière dont le vicomte de Mirabeau se comporta en Amérique, et hâtons-nous d'arriver au plus bel instant de sa vie, c'est-à-dire, à l'instant où il a été mis au nombre des représentans de la nation. Si les champs de l'Amérique n'offrirent point à notre héros une moisson de lauriers aussi abondante que celle qu'y moissonna l'illustre la Fayette, on

(1) Art d'aimer de Bernard.

pourroit dire que les avantages de sa place n'étoient pas les mêmes , que peut-être ignore-t-on une grande partie de ses belles actions ; mais , disons vrai , on peut avoir quelque courage sans être un héros , et l'ame et les talens d'un la Fayette ne sont pas des présens dont le ciel soit prodigue . Mais où vais-je , au nom d'un vicomte de Mirabeau , marier celui d'un la Fayette ? Quoi qu'il en soit , on doit convenir , à la louange du vicomte , qu'il se comporta avec beaucoup d'intrépidité dans toute la guerre d'Amérique , et l'on ne peut se dissimuler même qu'il doit aux talens militaires qu'il y déploya , d'avoir été nommé colonel du régiment de Tourraine qu'il commande aujourd'hui .

Depuis la fin de la guerre d'Amérique , époque à laquelle le vicomte revint en France , jusqu'à sa nomination à l'assemblée des états-généraux , il seroit bien difficile de trouver la série des petits événemens qui l'absorbèrent tout entier . Perdu dans les sentiers fangeux des cours , participant aux crapules clandestines qui souillèrent si long-tems celle du plus modéré et du plus continent des rois , il reportoit dans la société ce goût dépravé pour la débauche . Sa passion pour la table et le vin est tellement connue , qu'on ne le distingue plus du comte

son frère que par le titre honteux de *Mirabeau tonneau* (1).

Il s'est fait le paillasse de l'assemblée nationale. Il est en possession d'y dire, avec une effronterie qu'il ne peut soutenir qu'à la faveur de l'ivresse continue dans laquelle il ne rougit pas de s'y présenter toujours, tout ce que la déraison et la rage peuvent enfanter de plus extravagant. En vain l'assemblée irritée a été jusqu'à le flétrir dans un de ses décrets, son audace n'en n'est point ralenti; et tandis que le révérend père Duval d'Esprémesnil dispose ses capucinades perfides; tandis que le Cazalès se prépare à nous étaler toute la fierté puante d'un espagnol, réunie à celle d'un écossois et d'un prince allemand, pour nous donner l'idée de la noblesse d'un gentilhomme françois; tandis que le noir abbé Maury attise dans le silence les armes de sa dialectique adroite et les foudres de son éloquence, le vicomte, à l'instar des plus

(1) Ce sobriquet a été consacré dans une gravure fort plaisante; le vicomte est représenté fort bien coiffé; ses bras sont des cruches; il tient d'une main un verre et de l'autre une bouteille; son corps est un tonneau; ses cuisses sont des barils; ses jambes des bouteilles renversées.

vils farceurs, se répand, au milieu de l'auguste diette, en balourdises de tous genres. Le comte de Foucault lui sert assez volontiers de compère dans ses parades dignes de la foire et des boulevards. En vain ses amis, ses parens, et tous ceux qui s'intéressent un peu à sa gloire, cherchent-ils à lui faire sentir toute l'infamie d'une telle conduite, il ne répond aux représentations que par des quolibets. Après la mention déshonrante qu'a faite du vicomte l'assemblée nationale dans son procès-verbal (en décembre dernier), son frère se rendit chez lui. Il étoit pour le moment au jeu. Il lui reprocha avec douceur les excès auxquels il se livroit sans pudeur : *de quoi vous plaignez-vous ?* répondit en plaisantant le vicomte : *de tous les vices de la famille, vous ne m'avez laissé que celui-là.*

Le vicomte de Mirabeau, qui n'a pas eu le courage d'être un bon citoyen, a cru y suppléer en montrant la valeur d'un spadassin. Il a appelé en duel M. le duc de Liancourt, qui a eu la foiblesse d'accepter le cartel. Un autre champion a prétendu qu'il avoit fait une pareille proposition au vicomte, qui s'y étoit refusé, attendu l'inviolabilité de sa personne ; et réclamant la priorité, il s'est battu avec le vicomte qu'il a blessé. Le bruit de sa mort a couru et n'a affligé

personne , que quelques sots du parti aristocratique , qui pensent qu'avec le nom d'un homme de génie , et les poumons d'un aboyer , il peut être fort utile à leur cause.

M. le duc de Liancourt a senti tout le ridicule qu'il y auroit eu à persister dans l'idée d'accepter la partie. En effet , je ne sache aucun exemple d'un duel plus injuste et plus dangereux. Le duc , bon citoyen , bon sujet , défenseur éclairé des droits du peuple , orateur précieux par les talens de rapprocher les esprits , auroit été se mesurer avec un vicomte de Mirabeau ! Il auroit péri peut-être de sa main ! En supposant que le duc fût vainqueur , la nation n'auroit pas plus gagné par la mort du vicomte que par celle d'un insecte ou d'un reptile ; et par la mort du duc , elle auroit perdu un grand citoyen. Déplorable aveuglement ! Fatale influence du préjugé ! Ah ! celui qui a eu le courage de braver les poignards et les poisons de la cour , en éclairant le roi sur les desseins perfides de ceux qui l'entourroient , avoit-il besoin , pour faire croire à son courage , de hasarder , dans le champ de l'opprobre , une vie qui nous appartient ?

Veut-on connoître avec quelle délicatesse le vicomte soutient sa noblesse , et à quel point il en est entiché ? Qu'on se rappelle la séance du

13 mai. Un député de l'assemblée nationale ayant répété plusieurs fois à la tribune, *M. le vicomte de Mirabeau*, les patriotes s'écrièrent : *point de vicomte ; dites tout simplement : M. de Mirabeau.*
 « Si vous m'avez dépouillé de mes titres, s'est écrié, d'une voix de stentor, le vicomte ... j'y tiens, moi, et je suis gentilhomme malgré vous ». On n'a pu s'empêcher de rire, malgré l'indécence de l'apostrophe.

Les scènes multipliées que notre héros a fourni à l'assemblée et au public ne portent pas toutes ce caractère de bouffonnerie : quelques-unes sont marquées, au contraire, du sceau du délire et de la fureur. Ne l'a-t-on pas vu en pleine assemblée dresser, contre une tribune, une échelle pour arracher de cette tribune un citoyen paisible ? (*M. Perrault, avocat.*) Ne l'a-t-on pas entendu demander les entrailles de cette victime qu'il vouloit immoler à sa rage (1) ? Dans la dernière séance, à la suite de la discussion relative aux biens ecclésiastiques, le parti des noirs s'étant fort échauffé, le vicomte de Mirabeau et l'abbé

(1) La plainte de *M. Perrault*, rendue le 10 d'avril par-devant *M. Duchesne*, commissaire, est imprimée. On peut y voir tous les détails de cette monstrueuse affaire.

Maury , les deux ames damnées de cette société infernale , après beaucoup de menaces et de propos insultans , indignes de sortir de la bouche des représentans d'une nation respectable , ont eu l'indécence , l'un , le vicomte de Mirabeau , de présenter le pistolet sous la gorge à M. Bar- nave , qui venoit de détruire , par ses réflexions , tous les raisonnemens captieux de ces deux enne- mis de la constitution ; et l'autre , l'abbé Maury , a attaqué à la porte de l'assemblé un sénateur , dont les opinions et les remarques avoient donné lieu au décret qui porte que les titres des biens du clergé seront brûlés et remplacés par des con- trats : cet étourdi , ou pour mieux dire , cet enragé , l'a pris à la gorge ; et ce n'a été qu'avec peine que la garde nationale , témoin de cette scène , a pu le lui arracher des mains.

On demandera peut-être quels peuvent être les motifs et le but d'une frénésie aussi soutenue. Cela n'est pas difficile à deviner. Fatiguer la patience des amis de la chose publique ; effrayer les représentans timides ; empêcher la constitu- tion de s'achever ; dissoudre l'assemblée nationale ; triompher de notre ardeur pour la liberté ; nous replonger , après avoir versé notre sang , dans les fers dont nous nous sommes débarrassés avec tant de gloire : tel est le véhicule puissant qui les anime.

Quand ces ennemis de la constitution virent que tous leurs efforts étoient vains ; qu'ils ne pouvoient parvenir à troubler la capitale , leur fureur se tourna vers la province : Montauban , Marseille , Nîmes , et , tout récemment encore , Perpignan , devinrent tour-à-tour le théâtre sanglant de leurs horribles machinations.

C'est à Perpignan que notre héros porta les derniers coups de sa vengeance. Après avoir demandé à l'assemblée nationale la permission de s'absenter pour affaire , il fut dans cette ville , où son régiment est en garnison. Il ne négligea rien pour armer son régiment , qu'il imaginoit être composé d'aussi mauvais citoyens que lui , contre les habitans et la garde nationale du pays. Quelques mauvais sujets , gagnés à force d'argent et de promesses , accédèrent en effet aux volontés du vicomte.

Il arborèrent la cocarde blanche , et ce signal de rébellion excita une rixe assez sérieuse. Plusieurs citoyens perdirent la vie dans ce fatal événement.

Toute la honte retomba sur le vicomte. Son régiment refusa de lui obéir. Il fut obligé de prendre la fuite ; mais il fut bientôt ratrépé. On le ramène dans la capitale , où , déjà cité à la barre de l'assemblée pour y rendre compte de sa conduite ,

conduite , on a tout lieu d'espérer qu'une vengeance exemplaire ne tardera pas à le punir des forfaits nombreux dont il s'est souillé. Il disoit , en parlant des fureurs du peuple , « il veut me pendre ; mais il n'y réussira pas : je suis trop épais et trop lourd ; la corde cassera ». On lui en prépare une si bonne , que son espérance sera sans doute trompée.

Quand il est question d'un aussi grand homme que le vicomte de Mirabeau , on n'oublie rien ; et voici son épitaphe en un distique latin , qu'on tient déjà prête.

*Riquetum (1) juvenem rapuit mors pallida , quare ?
Annumerans lagenas crédidit esse senem.*

On remarquera que ces deux vers latins ont été composés pour la mort du Dauphin , père de Louis XVI. Pour les appliquer au vicomte de Mirabeau , on n'a eu besoin que d'y changer un seul mot : tant il y a peu de différence entre un grand prince et notre héros ! On a fait aussi son oraison funèbre ; mais on ne s'est pas mis davantage en frais de composition , car c'est

(1) Tout le monde sait que MM. de Mirabeau se nomment *Riquetti de Mirabeau*.

celle de Turenne qu'on lui destine. Malgré que l'évêque de Nîme n'imaginât pas travailler pour la gloire du vicomte de Mirabeau , on trouve , dans son oraison funèbre du vainqueur de Malbouroug , des morceaux de rapprochement pleins d'analogie avec les sentimens et la conduite de notre vicomte , vainqueur de la Tour-Maubourg et Kervélégan. Tout cela se trouve dans un petit écrit de 24 pages , ayant pour titre : *Mort subite , testament et enterrement du etc. vicomte de Mirabeau.*

Je ne terminerai point cet ouvrage sans faire remarquer à mes lecteurs avec quelle insolence le vicomte cherche à en imposer au public dans toutes circonstances. Lorsqu'il fut poursuivi par le peuple qu'il avoit insulté , provoqué au sortir de l'assemblée , il eut l'audace de faire imprimer une prétendue copie de lettre des grenadiers du régiment de Tourraine , au détachement de la garde nationale parisienne , qui a secouru M. le vicomte de Mirabeau , leur colonel , le 23 avril 1790 , et il en inonda tout Paris. Cette lettre est suivie d'une autre lettre de ces mêmes grenadiers au vicomte lui-même , et la réponse du vicomte est également à la suite. Ces trois lettres respirent l'orgueil , le mensonge et la plus puante vanité. Le vicomte y est loué à toute outrance ,

et le peuple de Paris y est insulté en proportion.
C'est dans le même esprit qu'il a aujourd'hui
l'insolence de faire publier sa justification.
*Quoùsque tandem abutere Catilina patientiâ
nostra ?.....*

(4)

et le temps de faire une interview au bûcheron
C'est dans le village que du lit à enroulement
l'opérateur de la ville peut se familiariser
Généralement lorsque certains cultivateurs

..... inton.

(1)

Épigramme en prose

M. l'abbé Turiné, se trouvant
dans une maison avec Mirabeau
cadet; quelqu'un avança un
propos qui déplut à ce dernier. —
Pardieu! dit-il, cela est aussi bête
que le décret que nous avons rendu
hier... Pourquoi donc, Monsieur? —
répondit aussitôt l'abbé (1).

(1) je remarque qu'aucun décret n'a été
révoqué, si on en excepte celui qui —
touloit le plus essentiellement aux
droits de l'homme; on voit que je —
parle de celui du 15. mai, qui accordait
la liberté aux hommes de couleur; il
est vrai que l'assemblée nationale, si
vigoureuse dans sa jeunesse, était
dans sa déchristianisation, quand elle révoqua

(2)

Mou de Mirabeau Cadet,
à l'une des séances de l'assemblée
nationale; au moment où ce —
Sénat français allait se séparer,
les briissieurs introduisirent deux
députations; l'une aristocratique,
l'autre démocratique; la premiè-
re se rangea du côté des noirs (1).

(1) C'est un des sénateurs qui proposa
ce décret qui avaient demandé la paix
raison, la justice et l'humanité.

(1) on a sans doute donné ce nom aux
aristocrates, parce que le public les
traita comme des nègres.

La Seconde

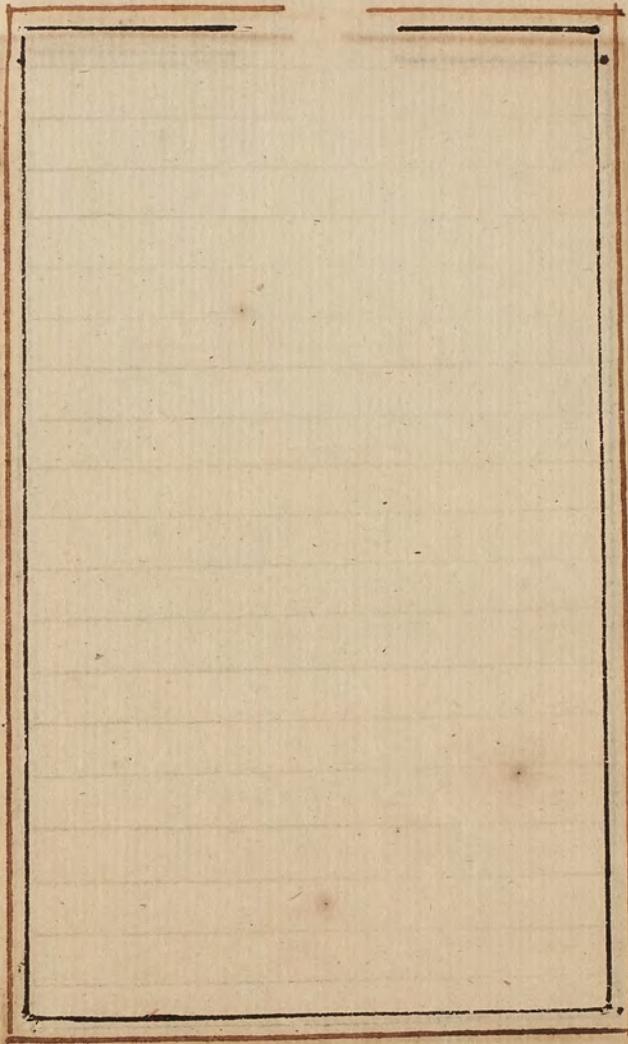
La Seconde, dont tous les membres étaient médecins, remit au débâcle de M. Robespierre : ... Vive Dieu ! Véria Mirabeau Cadet, la Victoire est à nous, les médecins se rangent du côté de nos adversaires !

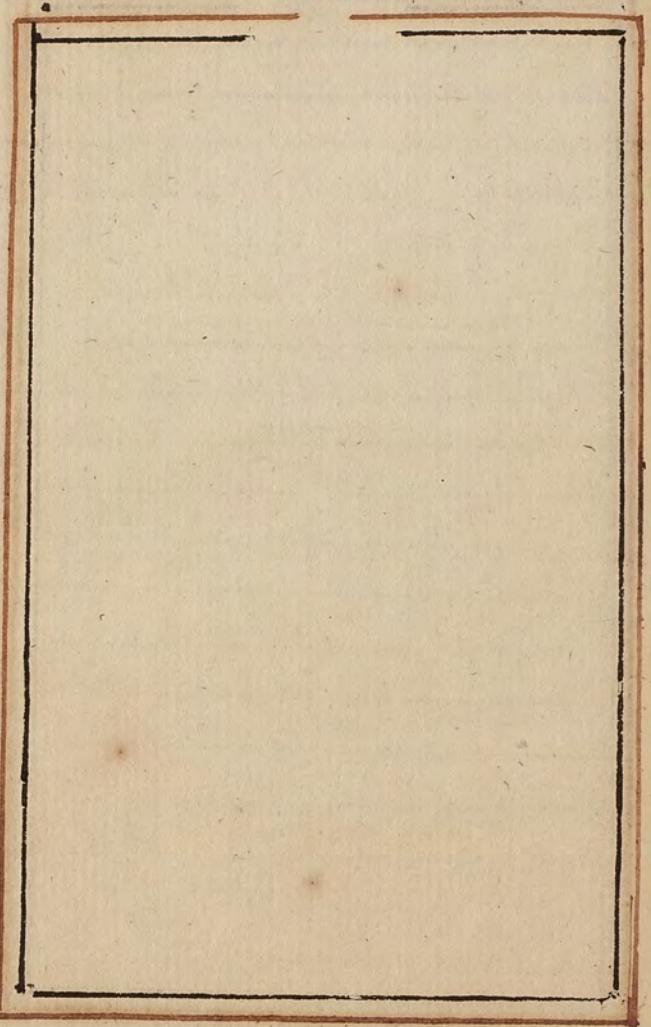
Mort du Mirabeau Cadet

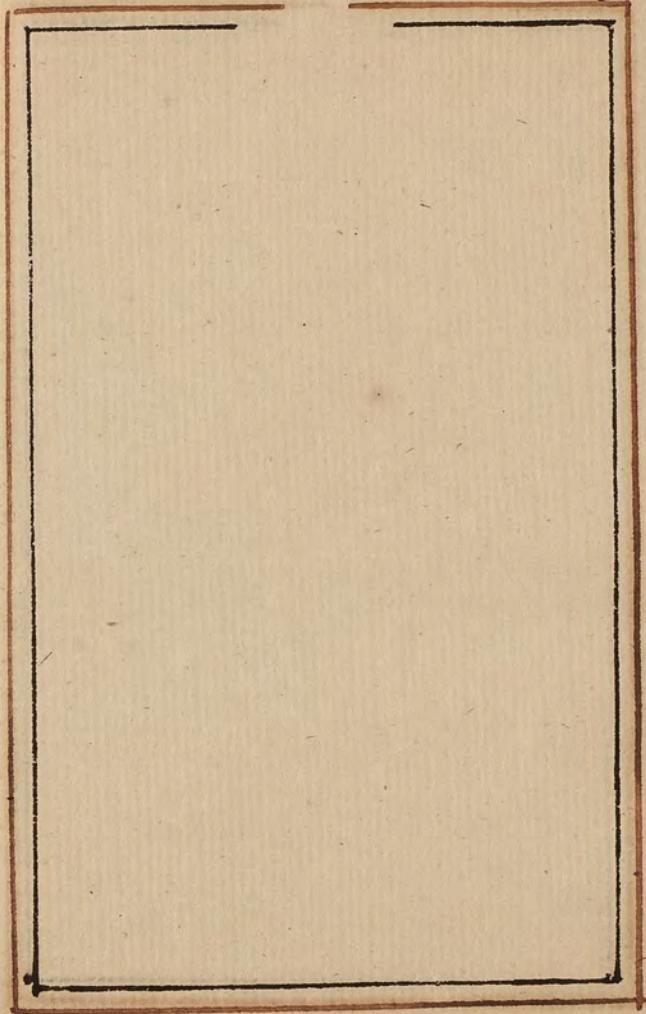
Ce brave député ayant mis l'épée à la main, fut obligé de sortir de l'assemblée Nationale. Voulant se sauver de la furie du peuple, il ne trouva point moyen que de sauter pardessus les murs des Jacobins, une jeune patriote qui le suivait, lui dit : allons, monsieur, voici le moment de monter à l'échelle... Pas ennuies, pas ennuies, répondit le fugitif... j'entends, reprit le jeune patriote, vous ne

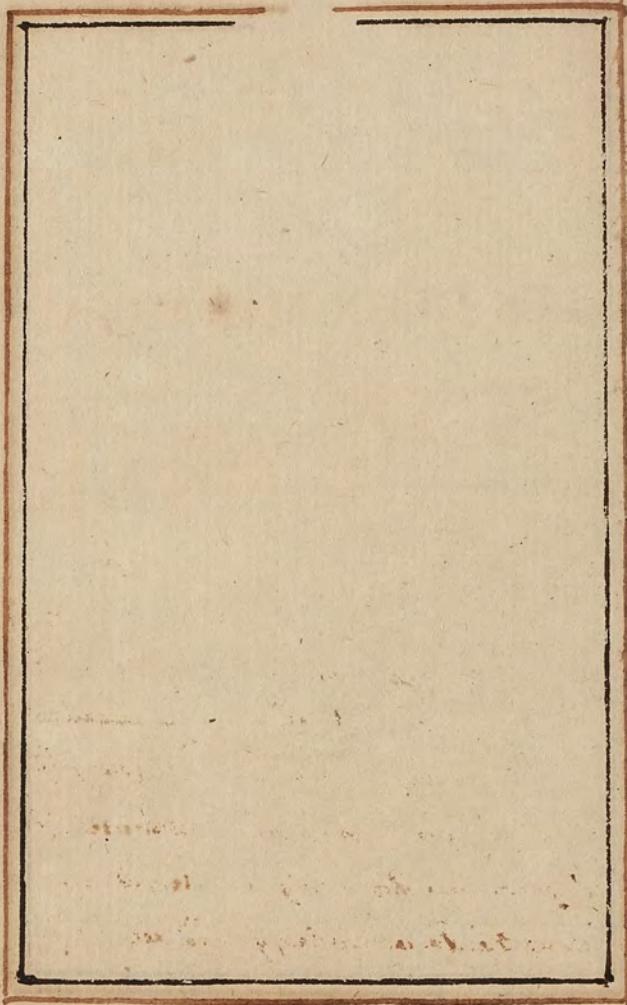
(4)

recitez que pour mieux l'entendre.



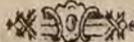






LE CHIEN
ET
LE CHAT,
OU
LES DEUX MIRABEAU.

Romains contre Romans, parens contre parens.
CORNEILLE, *Cinna*.



1790.

THE DEUX MÉTIERS

PAR
M. DE LA ROCHEFOUCAULD

1903

LE CHIEN ET LE CHAT,
OU
LES DEUX MIRABEAU.

Nous nous empressons de rendre compte au public d'une scène intéressante (1), qui s'est passée mardi dernier.

Le vicomte de Mirabeau, après s'être soustrait aux poursuites du peuple, s'étoit retiré nuitamment chez le marquis de Sail** son proche parent. Le comte de Mirabeau, instruit du péril qu'avoit couru son frère, et du lieu de sa retraite, se transporta aussi-tôt auprès de lui, dans le dessein de lui offrir des consolations et des secours. On sait combien ces deux frères diffèrent dans leurs opinions. Nous devons à la male éloquence de l'aîné, une grande partie des avantages que nous avons remportés sur nos ennemis ; le

(1) Si quelqu'un révoquoit en doute l'authenticité de cette scène, on peut s'en informer à M. le marquis de Sail** lui-même.

Jeune , par ses intrigues , par sa malignité opiniâtre , s'est efforcé de soutenir la cabale qui s'est constamment opposée à la régénération de l'état.

Dans l'abattement où il le supposoit , on a tout lieu de présumer que le comte de Mirabeau crut devoir profiter de cet instant pour ramener son frère à des sentimens de modération , d'équité et de patriotisme. Son étonnement fut extrême , quand il vit que le vicomte s'imaginoit au contraire qu'il venoit insulter à son malheur , et mettre en opposition sa gloire (1) avec son humiliation. Nous transcrivons littéralement la plus grande partie de leur entretien , qui auroit été plus long sans doute , s'il n'eût été interrompu par un événement singulier , dont nous allons rendre compte. Nous conserverons la forme du dialogue , par respect pour la vérité.

(1) Tandis que le vicomte échappoit , grâce à la vigilance et au secours de la garde nationale , peut-être aux horreurs de la lanterne , son frère étoit emporté en triomphe par une foule de bons citoyens .

(5)

L E C O M T E.

Je viens d'apprendre , mon frère , le danger où vous avez été exposé , et je vole à votre secours .

L E V I C O M T E.

Mon frère , le danger est passé , et je ne suis plus surpris de vous voir . Le marquis du Sail** vous dira que j'avois prévu votre visite .

L E C O M T E.

Vous pouviez le prévoir ; il est des circonstances où l'on doit tout oublier .

L E V I C O M T E.

Celle-ci sans doute est du nombre . La canaille vous portoit tout-à-l'heure en triomphe ; il étoit bien naturel que vous me fissiez fraternellement partager tant d'honneur .

L E C O M T E.

Je devois m'attendre à cette réception ; elle est conforme à celle que vous me fîtes , il y a quelque temps (1) . Ce procédé toute-

(1) Cet hiver , le vicomte se battit contre un membre de l'assemblée nationale , et reçut un coup d'épée . Son frère vint le voir à cette occasion ; il lui fit des représentations sur son emportement . Il est vrai que

(6)

fois ne m'a pas empêché de venir aujourd'hui , non pour faire contraster , comme vous paroissez le croire , avec votre disgrâce , la douce satisfaction que j'ai éprouvée , et que j'ai dû réellement éprouver.

L E V I C O M T E .

Que vous deviez éprouver ! . . . (riant) ah , ah , ah... Il est pourtant très-vrai , n'en déplaise à votre sublime patriotisme , que je préfère à votre triomphe ce que vous appelez ma disgrâce. Le peuple sait du moins à quoi s'en tenir avec moi.

L E C O M T E .

Oui , il sait vous apprécier , ce peuple , et vous venez de l'apprendre ; mais puisqu'il vous plait de rendre si peu de justice à mes intentions , au lieu de me livrer à un mouvement de générosité en votre faveur , j'aurois dû vous traiter comme le cousin Barentin ; mais vous avez un caractère que je respecte. L'honneur que vous partagez avec moi d'être au nombre des représentans de la nation , doit vous mettre à couvert de

j'ai tort , dit le vicomte ; pour vous , mon frère , je suis bien sûr que vous ne m'exposerez jamais à vous faire pareil reproche.

toute insulte. C'est cette considération surtout qui m'a conduit ici. Je craignois que le peuple, justement irrité, ne se portât contre vous à des excès que votre imprudence et votre forfanterie avoient provoqués; j'ai cru qu'en tous évènemens, je devois vous faire sentir que c'étoit encore peu de s'y soustraire, qu'il falloit cesser de la mériter. Pour mon patriotisme, sachez qu'il est aussi pur qu'il sera constant.

L E V I C O M T E .

J'ai cru, d'honneur, que vous veniez m'offrir quelque retraite chez l'étranger; j'allois vous demander si c'étoit à Reinsberg (1), ou à Vienne, que vous vouliez que je me retirasse. Je vous aurois observé cependant que Beaumarchais ne me poursuivoit pas, et que je n'ai pas assez d'adresse et d'esprit pour donner la suite de votre correspondance de Berlin. Quant au cousin Barentin (2), que vous avez voulu

(1) Le comte de Mirabeau se retira, à certaines époques de sa vie, à Reinsberg, auprès du prince Henri, et à la cour de Vienne.

(2) M. le comte de Mirabeau dénonça à l'assemblée nationale son parent Barentin, et insista pour qu'on le pendit avec les autres ministres, ses adhérents.

faire pendre , ce n'est ici ni le lieu ni le temps de parler de lui . Vous savez bien , quoique vous ayez fait un auto-da-fé (1) de nos titres , que j'ai autant de raison que qui que ce soit pour défendre les droits de la noblesse . Malgré la boutique d'épicerie dont il vous a plu de faire les honneurs à Marseille , je n'ai point dérogé , moi .

L E C O M T E.

Laissons-là notre noblesse , M. le Vicomte ; cela ne vaut pas la peine d'en parler . En y renonçant , j'ai fait un si léger sacrifice , que je n'ai pas le droit de m'en prévaloir ; mais une action dont je m'applaudis avec raison , c'est celle que vous cherchez à ridiculiser . Oui , le projet le plus heureux que j' aie jamais conçu , c'est de m'être mis à la tête d'une maison de commerce . J'ai donné par-là à ma patrie le premier exemple du mépris d'un préjugé aussi nuisible que mal fondé . En foulant aux pieds d'orgueilleuses prétentions , pour embrasser une

(1) Le comte de Mirabeau , pour prouver le mépris qu'il faisoit des titres vains dont se targuent si bêtement les nobles , brûla sur la place de Marseille ses titres de noblesse , et éleva un magasin d'épicerie .

profession utile , j'ai mérité l'estime et la confiance de cet ordre indignement avili , le tiers , ou plutôt la nation (car lui seul mérite de la former) , le tiers-état daigna m'élever au rang qui flattoit le plus mon ambition. Je me promis , je lui jurai d'être un de ses plus zélés défenseurs , et je crois lui avoir tenu parole. D'ailleurs , croyez-moi , laissez-là le sarcasme : si je voulois en user , sans aller à Marseille , à Reinsberg , ni à Vienne , il est bien des lieux à Paris où je pourrois vous renconter.

L E V I C O M T E .

J'éviterois au moins de vous renconter chez le Jay. Je sens que j'y serois bientôt accablé de tout l'esprit de sa boutique ; et je n'aime pas d'ailleurs à poursuivre le cerf⁽¹⁾ jusques dans son fort.

L E C O M T E .

Cet esprit-là vaudroit au moins celui de votre capucinière⁽²⁾ , où vous enfantez ,

(1) C'est bien abuser des mots. Le vicomte ne sait ce qu'il dit : ce n'est pas son frère qui est le cerf. *Cette note est de l'auteur des Actes des Apôtres.*

(2) Allusion à la dernière assemblée tenue aux Capucins par les aristocrates , au nombre desquels se trouvoit le vicomte.

avec vos collègues , des projets vraiment dignes du cloître , et où vous paroissez surpasser en sottise et en fanatisme les Bourgoin , les Cotton (1), et toute la horde monastique .

L E V I C O M T E .

Point d'emportement , mon frère , point de reproches . Nous ne sommes pas à l'assemblée nationale . Réservons la discussion des affaires d'état pour la tribune où vous êtes si souvent applaudi . Vous me faites une politesse , je vous réponds par des remercimens : je suis vraiment fâché qu'ils aient pris la teinte de mon caractère , naturellement gai ; mais vous savez que la liqueur conserve toujours le goût du vase qui la contient . Du reste , pourquoi ne me pardonnez-vous pas ma gaieté , quand vous vous en permettez vous-même ? Car ce ne peut-être que par plaisanterie que vous nous comparez aux Bourgoin , aux Cotton . Le premier fut l'instigateur de Jacques Clément , et le second suscita Ra-

(1) Ce Jésuite étoit confesseur du grand Henri . Un protestant disoit de ce prince : C'est un bon roi , c'est dommage qu'il ait du coton dans les oreilles .

vaillac. Nous défendons nos droits , nous nous liguons pour protéger nos propriétés et nos priviléges ; mais nous n'en sommes pas à assassiner les rois.

L E C O M T E .

J'aime à me le persuader , mon frère , et j'aime sur-tout à croire que , vous particulièrement , vous avez la plus grande horreur pour des complots odieux , dont l'idée seule fait frémir. Cependant craignez que votre résistance opiniâtre , que la chaleur aussi extrême qu'inutile , que vous mettez dans votre défense , n'enflamme , n'exalte quelques têtes , n'arme quelques bras ! Mon sang se fige d'y penser ! Eh ! que défendez-vous encore ? Tous ces droits , tous ces priviléges , tous ces titres sont anéantis sans retour ; la constitution se consomme , elle fait l'espoir d'un peuple immense. Un petit nombre d'individus pense-t-il faire couler l'édifice du bonheur public , pour éléver sur ses débris leur félicité idéale et particulière ? Mais , mon frère , si je vous prouvois jusqu'à la démonstration , que les avantages antiques , barbares et fictifs des nobles et des prêtres , se trouvent compensés , qu'ils seront plus réels qu'ils ne le furent jamais ; si

La conversation fut interrompue par un Jaquais à la livrée de l'abbé Maury , qui remit une lettre au vicomte. Elle étoit à peu près conçue en ces termes.

Copie de la lettre de l'abbé Maury au vicomte de Mirabeau , le 9 avril 1790.

« Je suis aux prises , M. le vicomte , avec la canaille. J'ai trouvé très-heureusement une porte ouverte , rue Sainte-Anne , n° 21 , où je me suis précipité , à la faveur de quelques soldats et officiers de la garde nationale ; mais je crains d'être forcé dans mon asyle. Si j'échappe au péril , j'irai vous joindre sur le champ. Je suis très-inquiet de savoir comment vous vous en êtes tiré vous-même. Cela m'alarme plus que je ne puis vous dire. L'homme arrêté et conduit au corps-de-garde n'est point relâché. Je ne sais trop comment ira cette affaire. On parle d'une plainte (1) de cet homme-là ;

(1) M. Perraut , avocat , a effectivement porté plainte contre l'abbé Maury , M. le vicomte de Mirabeau et M. Desprémenil , qui se sont permis d'accuser cet honnête citoyen d'avoir , de la tribune où il étoit placé , manqué de respect à l'assemblée nationale , et de le faire arrêter à la faveur de ce délit supposé.

elle est dirigée contre vous, contre M. Desprémenil, et particulièrement contre moi. Mais ce n'est pas ce qui doit nous inquiéter. Le plus urgent est de réparer la mine que l'on a éventée. Il arrivera peut-être un moment où l'explosion trompera leur vigilance. Je ne vous écris que ce mot, car on m'obsède pour me faire travestir de manière à échapper à cette canaille mutinée. N'aurons-nous jamais notre tour ?

L'abbé MAURY ».

Cette lettre fit la plus vive impression sur le vicomte. Le comte la remarqua, et désirant peut-être d'en connoître le contenu, il s'exprima vigoureusement contre l'abbé Maury et ses adhérents. C'est alors que son frère, croyant intéresser le comte en faveur de l'abbé, lui fit part de la lettre. Le comte ne put se contenir, et témoigna toute son indignation.

LE COMTE.

Voilà donc le fruit de ces odieuses manœuvres ! Quel exemple pour les ennemis de la patrie ! Qu'ils fixent un moment leurs regards sur un être chargé de l'indignation publique : marchant avec terreur dans des

lieux où il ne voit que des précipices , des cris de proscription accompagnent par-tout ses pas. Nul tourment ne paroît capable d'expier les crimes dont on l'accuse. Le supplice des plus grands scélérats touche les cœurs les plus insensibles ; mais l'infâme qui conspire contre l'état , est le seul criminel qui n'ait plus de droit à la compassion des hommes. Et c'est-là le sort que vous osez braver ! Ni la raison , ni l'amitié ne peut vous arracher à un parti qui n'a plus en partage que l'opprobre et l'infamie.

L E V I C O M T E .

Encore une fois , vous dis-je , épargnez-moi vos sollicitations et vos reproches. Si le parti que j'ai embrassé n'est pas le meilleur , ce dont je suis bien éloigné de convenir , je n'aurai point la honte d'avoir trahi mon opinion. Quelle que soit l'issue de ce grand événement , je l'attendrai avec courage et le supporterai sans foiblesse.

L E C O M T E .

La fermeté est un crime , quand elle n'est pas fondée sur des droits réels et qu'elle blesse le bien public.

L E V I C O M T E .

Laissons-là, je vous prie, toute cette vaine morale. Allons au fait. Vous, moins qu'un autre , vous ne parviendrez jamais à changer mes résolutions.

L E C O M T E .

J'ai plus droit qu'aucun autre de vous en faire sentir l'horreur. Il faut se rendre à l'évidence , à la force , quand on ne se rend pas à la raison.

L E V I C O M T E .

Ce n'est pas la première fois que la persécution a été l'apanage des gens censés , et que les hommes nés pour commander ont été réduits à servir ; mais si la force nous enlève notre pouvoir , nos ames nous restent. Croyez-moi , il s'écoulera bien des siècles ayant que l'esprit de notre parti soit éteint.

L'entretien auroit sans doute continué avec plus de chaleur encore. Déjà les yeux du comte étinceloient de civisme et d'indignation , déjà le vicomte paroissoit disposé à céder la place , quand un grand bruit se fit entendre dans l'antichambre. On parloit haut , les laquais du vicomte sembloient

s'obstiner à refuser l'entrée de l'appartement à quelqu'un , qui s'obstinoit à son tour à forcer l'antichambre réunie. Les deux frères se précipitent avec la même ardeur, pour découvrir la cause de ce tumulte. Lecteurs , le croirez-vous ? C'étoit l'abbé Maury lui-même , travesti en garde national , la cocarde au chapeau , l'uniforme sur le corps , le sabre en bandouillère ; il avoit ainsi échappé aux regards curieux du peuple , qui ne le poursuivoit pas pour l'assassiner , comme il en avoit peur. Le comte le reconnut d'abord , et se retira plus mécontent que jamais de son frère.

Nous avons cru que la lecture de cette scène ne pouvoit qu'être utile dans un moment où les ennemis de la révolution ne sentent peut-être pas , du moins quelques-uns , l'odieux du rôle qu'ils jouent.

F I N.

De l'imprimerie de J. GRAND , rue du Foin-
S. Jacques , n° 6.

(1)

Les deux frères aux Prises

Mirabeau l'aime, dans une
querelle fort vive avec son
frère, l'engageait à renoncer
aux sarcasmes dont il le cri-
blait, l'assurant que s'il sou-
lait aussi d'en servir, pour
l'honneur, il est bien des endroits
dans Paris; où il pourroit le
rencontrer. » Monfier, lui
répondit celui-ci j'éviterai
au moins de vous rencontrer
chez Legay, je sens que j'y serai
bientôt accablé de tout l'esprit
de sa boutique, je n'aime —
point d'ailleurs à relancer
le cest jusqu'à dans son

" fort. (1).

Le chat et le chien ou de deux Mirabeau

Mirabeau l'aîné, étant, ^{nulle} son frère que de trop fréquens sacrifices à Bacchus retenait dans son lit, lui dis, est-il possible, mon père, que vous ne rougissiez point d'un vice aussi trapuleux! Eh! sardieu, mon frère, répondit le malade, c'est le seul que vous

(1). On dit que Mirabeau junior se trouve ici. On dit que ce n'est point son frère qui était le cerf. Je m'en rapporte à M^e Lejay. /:

Qm'avez laissé (1).

(1) m^e de condé, en apprenant la mort
de mirabeau l'aîné, dit c'étais un
grand homme!, c'étais un grand
esquin!, je suis fort éloigné de garan-
tier l'^e authenticité de ces deux anecdote-
ter, mais je ne puis me réfuser de -
rapporter ici une opinion hasardee
par diderot n Il semble dit ce philosophe,
n qu'il soit plus permis aux grands hom-
n mes d'être méchants. le mal qu'ils
n commettent passe avec eux; le bien
n qui résulte de leur ouvrage dure
n éternellement. Ils'ont affigés leur
n parens, leurs amis, leurs concitoyens,
n leurs contemporains, je le veux, moins
n ils continuent d'instruire et d'éclairer
n l'univers; j'aimerais mieux (Baron)
n grand auteur et homme de bien,

" mais s'il faut opter, je l'aime mieux
" encore grand homme et frivole,
" qu'un homme de bien et — ignorant.
" ce qu'il ait été le mieux pour lui et
" pour les siens, n'est pas le mieux
" pour moi. C'est un jugement que nous
" portons malgré nous, nous lisons homère,
" Virgile, Cicéron, Racine, Corneille, —
" Milton, et ceux qu'un talent extraor-
" dinaire, a placé sur la même ligne,
" et nous ne songeons gueres à ce qu'ils
" ont été; le méchant est sur la terre,
" nous n'en avons plus rien à craindre.
" ce qui reste après lui de bien subsiste
" et nous en jouissons. Voilà des tigres
" vraies qui j'écriis à regret, car il me
" plairait bien d'avantage de troubler
" grand homme qui vit tranquille au-

(5).

La malfrance, que de
l'on considere pour l'oublie que je lui
en promets, mais apres tout, cette
Eponge des siecles fait honneur
à l'Espèce humaine

(Encyclopédie article Platon)

La Question

Difficile à Résoudre
Mes amis, des deux Mirabeau,
en dépendant ou de l'imogue,
décidez quel est le plus beau
et lequel a moins de Vergogne
le luron ou brave à trois poils,
Surpasse d'estot et de trille,
Le vieux preux de la langue d'ois
et ceux du quai de la feraille,
Un admire dans le combat,
ce laron et ce pailliasse;

(6).

Cueles, aux portes du Sabot,
brave, lui seul, la populace,
et présente Salange face
aux pistolets comme aux crochats.
Mais pour son frère Barrabas,
celui là n'est rien moins que brave,
bien qu'aidé d'un manche à balai,
sans cesse il rosse son Valois.
Présentez-lui le pistolet,
de rouge comme une betraise
il devient plus blonde qu'un Novais.

